

# LES SEIGNEURS DE MOLLANS

de 1178 à 1792

Quatre parties :

1. Les premiers seigneurs de 1178 à 1299
2. Les coseigneurs du fort inférieur
3. Les coseigneurs du fort supérieur
4. Les deux derniers seigneurs (SIMIANE)

## 1. Les premiers seigneurs de 1178 à 1299

**Raymond III de MÉVOUILLON** voit le jour vers 1172 à Mévouillon (26560).

Ecuyer Châtelain de Buis, Seigneur de Revest, de Mérindol, de Villefranche et de Propiac.

Il est le fils légitime de [Raymond II MÉVOUILLON de](#), âgé de 52 ans et de [Aélis ORANGE d'](#), âgée de 27 ans.

Il portera le titre de **Seigneur de Mollans de 1198 à 1254**, Baron de Mévouillon, seigneur de Sainte-Jalle.

Il s'unit avec [Saure FAY de](#) (~ 1176~ 1241), la fille légitime de [Guillaume JOURDAIN de FAY](#) et de [Mételine CLÉRIEUX](#).

Ce couple aura sept enfants :

- [Raymond IV](#) né vers 1200.
- [Raymond ou Raymondet](#) né vers 1210.
- [Almasie](#) née vers 1218.
- [Alix](#) né vers 1225.
- [Philippa](#) née à une date inconnue.
- [Ermengarde](#) née à une date inconnue.
- [Mételine](#) née à une date inconnue.

Ils se marient vers 1190 à Fay-sur-Lignon (43430).

D'après "L'arrondissement de Nyons\_ \_histoire\_[...]Lacroix André" :

Il est fort probable que les barons de Mévouillon, maîtres du Buis et de la partie méridionale des Baronnie, furent les véritables fondateurs de Mollans. Nous avons esquissé déjà leur histoire. Selon Guy Allard, Raymond, l'un d'eux, s'en réservait la seigneurie en 1243 et son fils, en 1263, alors religieux dominicain, imitait son exemple. Ce dernier, avant de prendre l'habit, avait été marié et père de deux fils de même prénom que lui, dont l'un continua la postérité et l'autre ayant embrassé la vie monastique devint archevêque d'Embrun. C'est le prélat, alors frère prêcheur, qui vendit le 22 juillet 1281, la terre de Mollans à Raymond de Mévouillon au prix de 2,000 livres, à la charge de la tenir de lui et des autres exécuteurs testamentaires du défunt baron. Au dire de Fornery, ces 2,000 livres étaient dues aux Dominicains d'Avignon.

vers 1198, Raymond vit un événement important.

Décès de son père vers 1198 (à vérifier), il devient sans doute Seigneur de Mollans.

en 1213, Raymond vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 42/493

6219 1213. Compromis suivi d'accord entre Dragonet de Montauban et son fils Raymond, d'une part et Raymond de Mévouillon, au nom de sa femme Saure, d'autre, au sujet des châteaux de Valréas et de Montbrison, etc. CHEVALIER(U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 1420.

À Vaison-la-Romaine, le 1er mai 1214, Raymond vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 46/493

6268 Vaison, 1er mai 1214. ...Othone et Frederico de imperio confligentibus. ...Sentence arbitrale prononcée par Guillaume de Baux entre Dragonet de Montauban et son fils Raymond, d'une part et Raymond de Mévouillon et son épouse Saure,d'autre, au sujet de la moitié des seigneuries des châteaux de Valréas, Montbrison, Grillon, Roussieu (Rosseuf) et Cayranne (Quayrane), laissées à Saure par sa mère Mételine, et du château du Pègue (Opigii), qui appartient à Roger de Clérieu, aïeul de Saure. Dragonet dut donner à Raymond le château de St-Marcellin[-lès-Vaison]. Fact. ap. Vasionem; témoins : B. évêque de Viviers, R. évêque de Vaison, D. abbé de Sénanque (Sinaci)...

Arch. de l'Isère, B. 3159, origin. parch. Invent. Baronnie, II, 1058 : 1038. Valbonnays, 2e Reg. n° 262. — CHEVALIER(U.), Invent. arch. Dauphins 1346, n°s 1426-7, 1437. BARTHÉLEMY. Invent. mais. Baux, n° 162. CHEVALIER (J.), dans Bull. soc. archéol. Drôme, XXIII, 443-5; Mém. comtés Valent-Diois,1,64-6.

**le 26 mai 1230, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 114/493  
7027 26 mai 1230. Concession par André, comte de Vienne et d'Albon, à Raymond de Mévouillon, de sa seigneurie et juridiction sur Raymbaud de Lachau (la Chaup) et ses châteaux de Lachau, Ballons le Tronc, Ballon, Gaudissard et Hebris (Bris), sauf les châteaux de St-Etienne, Ribiers et Upaix. Confirmation par Béatrix, comtesse de Vienne et tutrice de Guigonet, héritier d'André ; elle investit les enfants de Raymond : Raymond de Mévouillon et Raymond le Bossu, sous promesse de reconnaissance et hommage.  
Grenoble, Invent. Baronnie, I, 307 : 369-70.

**le 15 août 1230, Raymond vit un événement important.**

E.V. DIE I (Essais historiques sur l'église et la ville de DIE - 1888 - Jules CHEVALIER) p. 315  
R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 7035 :  
- 15/08/1230 : Hommage de Raymond III à l'évêque de DIE pour les châteaux de la Baronnie

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 115/493  
7035 15 août 1230. TII, p.212. Hommage de Raymond de Mévouillon à [Bertrand], évêque de Die, pour les châteaux du Buis, Villefranche, Vercoiran, Propiac, etc.  
Invent. Baronnie, I, 384. = BRUN-DURAND, dans Bull. soc. hist.-archéol. Drôme (1867), II, 34, n. 1 (18 sept.) Bull. soc. hist.-archéol. Drôme (1867), II, 34, n. 1 (18 sept.). CHEVALIER (J.), Hist. égl.-ville Die, I, 315 (18 sept.).

**le 2 octobre 1230, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 115/493  
7038 2 octobre 1230. Vente par Rostaing de Mérindol à Raymond de Mévouillon de la terre de Mérindol, pour 50 sols.  
Arch. de l'Isère, orig. Invent. Baronnie, I, 337 : 409.

**en avril 1231, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 117/493  
7067 21 avril 1231. Acquisition par Raymond de Mévouillon des fiefs de Ste-Jalle (S. Gallae), de la bâtie de Coste-Chaude (Colda) et de l'afayre de la bâtie de Chapeiran (Colli de Chabarinis).  
Arch. de l'Isère, orig. — CHEVALIER (U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 1236.  
7068 31 avril 1231. Hommage rendu à Raymond de Mévouillon par Bertrand de Mison, seigneur de Ste-Jalle, pour led. lieu.  
Grenoble, Invent. Baronnie, II, 327 : 990.

**en 1234, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 135/493  
7286 1234. Donation par le seigneur de Mévouillon à Guillaume Martinet et son fils Pons, de la terre et château de Pierrelongue, en toute justice, avec cours d'eau pour les moulins, droit de chasse, paquerages, taches et services censuels, etc, moyennant 4.000 sols Viennois, dont quittance, sous réserve d'hommage et de service à la guerre ; les habitants ne pourront couper ni estarder le grand bois du seigneur.  
Grenoble, Invent. Baronnie, II, 211 : 847-8.

**le 13 mai 1240, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 178/493  
7799 13 mai 1240. Vente par Raymond de Mévouillon à Hugues de Montbrun de la terre d'Aulan, pour le prix de 27000sols Viennois.  
Grenoble, Invent. Baronnie, 75.

**À Mollans-sur-Ouvèze, en 1243, Raymond vit un événement important.**

Monographie de Mévouillon. De Coston, Etymologies des noms de lieu de la Drôme :  
- réservation de la seigneurie de Mollans

A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p.4 : Selon Guy Allard, Raymond, l'un d'eux, s'en réservait la seigneurie en 1243 et son fils, en 1263, alors religieux dominicain, imitait son exemple (1). Ce dernier, avant de prendre l'habit, avait été marié et père de deux fils de même prénom que lui, dont l'un continua la postérité et l'autre ayant embrassé la vie monastique devint archevêque d'Embrun. C'est le prélat, alors frère prêcheur, qui vendit le 22 juillet 1281, la terre de Mollans à Raymond de Mévouillon au prix de 2,000 livres, à la charge de la tenir de lui et des autres exécuteurs testamentaires du défunt baron. Au dire de Fornery, ces 2,000 livres étaient dues aux Dominicains d'Avignon.

(1) Monographie de Mévouillon. De Coston, Etymologies des noms de lieu de la Drôme.

**Raymond de MÉVOUILLON est décédé à une date inconnue.**

Il serait décédé le 31/3/1294 à Buis-les-Baronnies d'après CROUZET-FALLET sur geneanet.

**Raymond IV de MÉVOUILLON dit le Vieux, l'Aîné, l'Ancien** voit le jour vers 1200 à Mévouillon (26560).

Il est le fils légitime de [Raymond III MÉVOUILLON de](#), âgé de 28 ans et de [Saure FAY de](#), âgée de 24 ans.

Raymond sera Franciscain après veuvage. Il portera le titre de **Seigneur de Mollans de 1254 à 1263**, Seigneur de la Voulte, Baron de Mévouillon.

Il s'unit avec [Sybille SABRAN de](#) (~ 1190-1287), la fille légitime de parents non connus.

Ce couple aura quatre enfants :

- [Saure](#) née vers 1220.
- [Raymond V](#) né vers 1220.
- [Raymond](#) né vers 1235.
- [Béatrice](#) née à une date inconnue.

Ils se marient vers 1217.

Vers 1220 naît sa fille [Saure](#). Raymond est âgé de 20 ans.

Vers 1220 naît son fils [Raymond](#). Raymond est âgé de 20 ans.

Vers 1235 naît son fils [Raymond](#). Raymond est âgé de 35 ans.

**À Buis-les-Baronnies, le 4 juin 1237, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 155/493

7530 Le Buis, 4 juin 1237. Raymond de Mévouillon l'ancien (major), en son nom et à celui de son frère Raymond le bossu (gibosi), assisté de 2 jurisconsultes, précise les cas dans lesquels les bourgeois (municipes) du Buis devront contribuer à l'aide : quand le seigneur mariera ses filles, sera armé chevalier, achètera des terres, partira pour la croisade, un pèlerinage à St-Jacques ou un voyage à la cour Romaine. Lambert, syndic des habitants du Buis, avait actionné Raymond Malcap et ses frères, qui avaient refusé de payer 60 sols (sur 1000 dus par la communauté) au mariage d'Aalmos, fille de Raymond; ils en devront autant lors de l'union des autres filles Aalys et Suarète. Ils devront contribuer aux chevauchées, aux réparations des remparts et aux achats de terres utiles à la ville. Fait dans l'église de Notre-Dame de Buxo. Guillaumed de Tournon not.

Arch. de l'Isère, B. 3637, orig. parch.— CHEVALIER (U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 1280. \*CHEVALIER(J.), dans Bull. soc. archéol. Drôme, XXIII, 313 (à part, I, 50).

Sa mère [Saure](#) meurt vers 1241, Raymond est âgé de 41 ans.

**le 23 février 1241, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 184/493

7858 23 février 1240/1. Vente par Guillaume Flotte à Raymond de Mévouillon l'aîné, seigneur du Buis, pour le prix de 5.000 sols Viennois, de la moitié indivise de ce qu'il avait dans le château d'Ubrils (Ubrils), qu'il reconnaît tenir en fief; fait en présence du prince d'Orange et autres grands personnages. Bonamy not. au Buis. Grenoble, Invent. Baronnies,I, 135b : 175.

**le 13 avril 1253, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 277/493

8936 13 avril 1253. Reimond de Mévouillon, fils de Saure, remet à Aimard de Poitiers, comte de Valentinois, le château et terre de Savasse, pour en jouir jusqu'à paiement de 50 liv. qu'il lui devait. Grenoble, Invent. Valentinois, III, 219.

**le 27 septembre 1254, Raymond vit un événement important.**

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 9065 :

- 27/9/1254 : Acte de donation de Philippa de MÉVOUILLON à son frère Raymond IV

9065 27 septembre 1254. TII, p.555

Philippine (Philippa), fille de Raymond de Mévouillon et de Saure, épouse de René (Raini) de la Tour, fait abandon à son frère Raymond de Mévouillon, novice des Frères Prêcheurs et à Raymondet, fils de celui-ci et de feu Sibylle, de ses revendications sur l'héritage de ses père et mère contre Galburge, fille de son frère Raymond le bossu et femme de Lambert de Montélimar, etc. Arch. de l'Isère, B. 3640, orig. parch. (Invent. III, 122°).

**le 2 juillet 1255, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 293/493  
9155 Anagni, 2 juillet 1255. Le pape Alexandre IV recommande aux archevêques [Jean] de Vienne et [Henri] d'Embrun et à l'évêque de Carpentias de prendre sous la protection du Siège apostolique frère Raymond de Mévouillon, dioc. de Gap, qui, avant d'entrer dans l'ordre des frères Prêcheurs, a cédé ses biens à son fils et promis de réparer ses torts. ... 1° ann. du pontif.  
Arch. de l'Isère, B. 3642, orig. parch. (Invent. III, 123b).

**le 16 mai 1263, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 357/493  
10003 16 mai 1263. Raymond de Mévouillon, novice de l'ordre des Frères Prêcheurs, émancipeson fils Raymond, en présence de F[araud], évêque de Vaison et du juge de la baronnie : le fils jure d'exécuter le testament de son père.  
Arch. de l'Isère, B. 3643, orig. parch. (Invent. III, 124).

**Raymond MÉVOUILLON fait un testament le 28 juin 1263.**

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 10027 :  
- 28/06/1263 : testament de Raymond IV

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 359/493  
10027 28 juin 1263. TII, p. 700 Testament de Raymond de Mévouillon le vieux (senior), novice de l'ordre des Frères Prêcheurs. Il ordonne de réparer les injustices commises par son père, sa mère Saure, son frère Grégoire, avant son élection au siège de Vaison et son autre frère Raymond le bossu ; il engage à cet effet les revenus des châteaux de Mollans, le Buis, la Roche-sur-Buis,Ubrieux (Ubrilis), Autane, la Penne? (Pinacii), Alençon (Alansonis). Propiac (Popriacii), Mérindol, Bénivay et Beauvoisin. Il lègue 300 liv. à ses neveux frère Nicolas d'Oze et frère Cyprien; autant à frère Hugues d'Aix, son arrière-petit-fils (felesen.), pour acheter des livres ; 5000 sols Tournois à son fils frère Raymond ; 30000 à sa fille Saure ; 1000 liv. aux pauvres. Il institue pour héritier son fils Raymond l'aîné (major), avec substitutions de son petit-fils Raymondet de sa petite-fille Béatricette. Il défend de diviser ses états, dont le seigneur portera toujours le nom de Raymond, même s'il en avait un autre auparavant. Il réduit au 13° le droit du 12e sur les immeubles vendus. Son héritier devra accorder des franchises aux habitants de sa baronnie.  
Arch. de l'Isère, B. 3642-3,orig. parch. (Invent. III, 123-4). Invent. Baronnies, 205. = MANTEYER, Prov. 276.  
10035 13 juillet 1263. Testament de Reymond de Mévouillon, novice de l'ordre des Frères Prêcheurs, et autres dispositions par lui prises avant sa profession dans led. ordre. — Cff. a juillet 1362, 5 avril, 29 mai, 28 juin 1263. Grenoble, Invent. Baronnies, I, 160, 365b: 443.

1263 : Selon Guy Allard, Raymond, l'un d'eux, se réservait la seigneurie de Mollans en 1243, et son fils, en 1263, alors religieux dominicain, imitait son exemple

A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p.4 : Selon Guy Allard, Raymond, l'un d'eux, s'en réservait la seigneurie en 1243, et son fils, en 1263, alors religieux dominicain, imitait son exemple (1). Ce dernier, avant de prendre l'habit, avait été marié et père de deux fils de même prénom que lui, dont l'un continua la postérité et l'autre ayant embrassé la vie monastique devint archevêque d'Embrun. C'est le prélat, alors frère prêcheur, qui vendit le 22 juillet 1281, la terre de Mollans à Raymond de Mévouillon au prix de 2,000 livres, à la charge de la tenir de lui et des autres exécuteurs testamentaires du défunt baron. Au dire de Fornery, ces 2,000 livres étaient dues aux Dominicains d'Avignon.

(1) Monographie de Mévouillon. De Coston, Etymologies des noms de lieu de la Drôme

**Raymond de MÉVOUILLON dit le Dominicain voit le jour vers 1235.**

Prieur du couvent des Dominicains de La-Beaume-lès-Sisteron en 1264, évêque de Gap (13 juin 1282 au 4 octobre 1289) archevêque d'Embrun ( 8 octobre 1289 au 28 juin 1294)

Voir Médias : extrait de La\_France\_pontificale\_(Gallia\_christiana)\_[...]Fisquet\_Honoré\_bpt6k2041829.

Il est le fils légitime de [Raymond IV MÉVOUILLON de dit le Vieux, l'Aîné, l'Ancien](#), Franciscain après veuvage, âgé de 35 ans et de [Sybille SABRAN de](#), âgée de 45 ans. A sa naissance, il a pour frères et soeurs : [Saure](#) (née vers 1220), [Raymond V](#) (né vers 1220).

Il portera le titre de **Seigneur de Mollans de 1263 à 1281**, Evêque de Gap, archevêque d'Embrun.

**le 28 juin 1263, Raymond vit un événement important.**

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 10027 :  
- 28/06/1263 : testament de Raymond IV.

Son père [Raymond](#) meurt avant le 22 juillet 1274, Raymond est âgé de probablement moins de 39 ans.

À Visan, le 22 juillet 1281, Raymond vit un événement important.

Vente de la terre de Mollans à Raymond V de Mévouillon son frère au prix de 2,000 livres

D'après "L'arrondissement de Nyons\_ \_histoire\_[...]Lacroix André" :

Il est fort probable que les barons de Mévouillon, maîtres du Buis et de la partie méridionale des Baronnies, furent les véritables fondateurs de Mollans. Nous avons esquissé déjà leur histoire. Selon Guy Allard, Raymond, l'un d'eux, s'en réservait la seigneurie en 1243 et son fils, en 1263, alors religieux dominicain, imitait son exemple. Ce dernier, avant de prendre l'habit, avait été marié et père de deux fils de même prénom que lui, dont l'un continua la postérité et l'autre ayant embrassé la vie monastique devint archevêque d'Embrun. C'est le prélat, alors frère prêcheur, qui vendit le 22 juillet 1281, la terre de Mollans à Raymond de Mévouillon au prix de 2,000 livres, à la charge de la tenir de lui et des autres exécuteurs testamentaires du défunt baron. Au dire de Fornery, ces 2,000 livres étaient dues aux Dominicains d'Avignon.

D'après un "extrait de La\_France\_pontificale\_(Gallia\_christiana)[...]Fisquet Honoré\_bpt6k2041829" : Raimond de Mévouillon dit le Jeune ne put acquiescer les legs, en tant qu'un des exécuteurs testamentaires de son père, décédé fin 1273 qu'en vendant pour la somme de 2000 livres le château de Mollans à son frère nommé aussi Raimond, seigneur de Mévouillon, à la condition que ces 2000 livres seraient données, selon le vœu de leur père, aux Frères-Prêcheurs d'Avignon, pour bâtir un dortoir dans leur couvent.

Sa mère [Sybille](#) meurt le 7 janvier 1287, Raymond est âgé de 52 ans environ.

le 7 novembre 1293, Raymond vit un événement important.

D'après "L'arrondissement de Nyons\_ \_histoire\_[...]Lacroix André" :

D'un autre côté, afin de se libérer envers Bertrand de Baux, comte d'Avellin, frère du prince d'Orange, Raymond, obéré de dettes, engagea Albert Medici, noble émigré de Florence, seigneur de Mérindol, en partie, à lui prêter 500 livres, sous la garantie des château et territoire de Mollans et ensuite à lui acheter le tout, par traité du 7 novembre 1293, conclu devant le portail de la forteresse. Il y était stipulé, entre autres choses, que l'acquéreur se reconnaîtrait vassal de Raymond et lui laisserait arborer son étendard aux forts du lieu, en signe de suzeraineté, que les milices locales seraient employées exclusivement à son service ou à celui du Dauphin qu'Albert jouirait de la juridiction et de tous les droits utiles du fief, avec pouvoir de les aliéner et de n'être arrêté que pour crime de félonie ou d'hérésie. « En cas de mutation du seigneur ou du vassal, il ne pouvoit être assigné pour rendre les devoirs du fief que dans son château de Mollans et n'étoit obligé de se présenter qu'après le terme d'une année. Il ne pouvoit être contraint, en aucun cas, de répondre pour le baron de Mévouillon, ni de se rendre caution envers ses créanciers », selon l'usage alors suivi. Enfin il n'était tenu, si le baron mourait sans enfants, de reconnaître ses successeurs qu'après ratification des clauses de l'acte de vente. Le prix était de 8,000 livres.

Il est inhumé à une date inconnue à Sisteron (04200) - Couvent des Dominicains (Chapelle Ste-Madeleine).

Inhumé - Couvent des Dominicains (Chapelle Ste-Madeleine) - Sisteron, 04.

Raymond de MÉVOUILLON dit le Dominicain est décédé le lundi 28 juin 1294, à l'âge de 59 ans environ, à Buis-les-Baronnies (26170).

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 238/494 :

14386 Le Buis, (28) 29 juin 1294. Mort de Raymond de Mévouillon, dominicain, archevêque d'Embrun, ancien évêque de Gap. Enterré à Sisteron, dans la chapelle de Ste-Madeleine du couvent des Dominicains.

GAILLAUD, 297-9. EUBEL, 242. Répert. Bio, 3893-4.—Voir au 20 juin 1295.

**Raymond V de MÉVOUILLON** voit le jour vers 1220.

D'après APCADI (geneanet) : Baron de Mévouillon, seigneur de Mévouillon, évêque de Gap (1282-1289), archevêque d'Embrun (8 octobre 1289 - 28 juin 1294), seigneur de Sahune, de la Roche-de-Buis, du Buis, de la Penne, de Mérindol, de Mollans, de Bruis et de la Batie-Cote-Chaude

Il est le fils légitime de [Raymond IV MÉVOUILLON de dit le Vieux, l'Aîné, l'Ancien](#), Franciscain après veuvage, âgé de 20 ans et de [Sybille SABRAN de](#), âgée de 30 ans.

Il portera le titre de **Seigneur de Mollans en 1281**, Baron de Mévouillon, seigneur de La Voulte.

Il s'unit avec [Béatrice GENÈVE de dite Comitissona](#) (~ 1223-< 1281), la fille légitime de parents non connus.

Ce couple aura deux enfants :

- [Agathe](#) née vers 1260.

- [Raymond VI](#) né vers 1268.

Ils se marient le lundi 25 septembre 1251.  
Prénomée Comitissona dans certains textes.

le 1er juillet 1259, Raymond vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 324/493  
9540 1er juillet 1259. Noble Jordan de Rosans (Rossanis) reconnaît tenir en fief de Raymond, seigneur de Mévouillon, fils de Sibylle, tout ce qu'il possède à Aigret (Aygleta), Clermont, la Jonche (Joncha), Remuzat, le Bruchet et Montjoux (Mons Jovet); il reçoit pour cet hommage 5000 sols Viennois. Mag. Michael not. Invent. Baronnies, I, 81 : 99, 293.—CHEVALIER(U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 1347.

Vers 1260 naît sa fille [Agathe](#). Raymond est âgé de 40 ans.

Vers 1268 naît son fils [Raymond](#). Raymond est âgé de 48 ans.

À Visan, le 10 février 1270, Raymond vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 2,Fascicules 4-6 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 421/493  
10805 Visan, 10 février 1269/70. Sentence de B[ertrand de Clansayes], évêque de Trois-Châteaux, arbitre entre Reymond seigneur de Mévouillon, fils de feu Sibylle et l'abbaye de l'Ile-Barbe, représentée par Guichard de Chancerlaz, prieur de St-May (S. Marii Vallis Bodonesii), dioc. de Sisteron, à la prière de frère Reymond de Mévouillon, père du précédent, de l'ordre des Prêcheurs. Le seigneur de Mévouillon doit à l'abbé l'hommage pour la moitié de Montmorin, le lieu et la bâtie des Tourrettes (Turretis), les châteaux de Pommerol (Pomairol). Cornillac (C-ano), Cornillon. 1/3 de Clermont, ses droits dans les localités de Pelonne (Pellona) et Miraval. dioc. de Gap, dans le mandement du Bruchet et le château de Remuzat, dioc. de Die, la 1/2 du Poët-Sigillat (Poieto Vallis Bodonesii), et à Verichia, dioc. de Sisteron ; il défendra les religieux, sauf contre l'Empereur, depuis les villes de Die et Gap jusqu'à Ste-Jalle (S. Jallae Vallis Bodonosii) à ses frais, aux leurs ailleurs; à la Jonche (Junchia), il n'acquerra rien au-delà du col de Comerii (C-ries) ; le couvent peut s'accroître à la Jonche, Pelonne et Miraval. Serment (juraverunt ac etiam vallaverunt). Fait à la bâtie de Guillaume de Sérignan (Gerino), dans le tènement du châteaude Avisant). Témoins : Aymar de Valerio, Nicolas, juriscons. Yscard d'Aix (Days), etc. Reymond Guigues not. de Reymond de M. Lambert, not. publ. de Trois-Châteaux appose la bulle de l'évêque, autorisé par Ponce Corvi, sou chancelier. GUIGUE. Cartul. de l'Ile-Barbe, I, 249-55, n° 18.

Son père [Raymond](#) meurt avant le 22 juillet 1274, Raymond est âgé de probablement moins de 54 ans.

Avant 1281 son épouse [Béatrice](#) meurt, Raymond est âgé de probablement moins de 61 ans.

À Visan, le 22 juillet 1281, Raymond vit un événement important.

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 12316  
H.D. (Mémoire pour servir l'histoire du Dauphiné - Morret de BOURCHENU, marquis de Valbonnais) II p. 106 :  
Achat de la terre de Mollans à Raymond de Mévouillon son frère évêque d'Embrun au prix de 2,000 livres

12316 Visan, 22 juillet 1281. TIII, p.104 et Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 62/494 :

Frère Raymond de Mévouillon. [religieux] de l'ordre des frères Prêcheurs, fils de feu frère Raymond de Mévouillon, du même ordre, et exécuteur (gadiator) du testament de son père, conjointement avec Arnaud de Sahune (Ansaduna) et Guillaume d'Eygaliens (Aquileris), suivant la volonté du testateur, vend à son frère Raymond de Mévouillon, seigneur de ce lieu, le château, ville et forteresse de Mollans (Molanis), au diocèse de Vaison, avec son territoire, pour le prix de 2000 liv. coronats. payées au couvent d'Avignon pour la construction du dortoir ordonné par le même testateur ; il en fait hommage et jure fidélité. Act. ap. Avisanum; présents : Bérenger Cavalerii, professeur de droit, Guillaume de St-Laurent, jurisconsulte, etc. (5). Simon de Riboldis not. Arch. de l'Isère, B. 3648, origin. parch. (Invent. III, 126b). Invent. Baronnies, I, 481 : 577-8. - VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, 106. = BRÉQ. VII, 176.

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 62/494

12317 Visan, 22 juillet 1281. Raymond de Mévouillon, seigneur de ce lieu, ayant acheté à frère Raymond de Mévouillon, exécuteur du testament de [leur] père, frère Raymond de Mévouillon, de l'ordre des frères Prêcheurs, le château, territoire et district de Mollans (M-nis), au diocèse de Vaison, le donne en fief franc et honorable à son fils émancipé Raymond de Mévouillon, avec les mêmes droits et réserves que la baronnie de Mévouillon et autres terres ; il lui en est fait hommage lige et juré fidélité. Act. ap. Avisanum, dans l'église du lieu ; présents (comme dans l'acte précéd.).

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p. 4 :

Il est fort probable que les barons de Mévouillon, maîtres du Buis et de la partie méridionale des Baronnies, furent les véritables fondateurs de Mollans. Nous avons esquissé déjà leur histoire. Selon Guy Allard, Raymond, l'un

d'eux, s'en réservait la seigneurie en 1243, et son fils, en 1263, alors religieux dominicain, imitait son exemple. Ce dernier, avant de prendre l'habit, avait été marié et père de deux fils de même prénom que lui, dont l'un continua la postérité et l'autre ayant embrassé la vie monastique devint archevêque d'Embrun. C'est le prélat, alors frère prêcheur, qui vendit le 22 juillet 1281, la terre de Mollans à Raymond de Mévouillon au prix de 2,000 livres, à la charge de la tenir de lui et des autres exécuteurs testamentaires du défunt baron. Au dire de Fornery, ces 2,000 livres étaient dues aux Dominicains d'Avignon.

**À Sainte-Jalle, le 22 juin 1282, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 76/494 :

12451 Ste-Jalle, 22 juin 1282. Raymond de Mévouillon le jeune, ayant réuni ses nobles dans l'hospice du cloître ou église S. Gallae, leur expose ses nécessités et les charges qui lui incombent pour payer les dettes de son père ; il les supplie de lui venir en aide, pour lui éviter de vendre dans de mauvaises conditions sa baronnie. Lui font abandon de leurs créances : Guillaume d'Autane, seigneur de Bésignan, Rostaing de Cornillane, Raymond fils de feu Pierre de Montalin, Guillaume Reynier, seigneur de la Penne, Guillaume Pons, chevalier, Hugues de Venterol, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3649, roul, parch. (Invent. III, 127a). — \*CHEVALIER (J.), Hist. égl.-ville Die, II, 94.

Sa mère [Sybille](#) meurt le 7 janvier 1287, Raymond est âgé de 67 ans environ.

**À Chabeuil, le 10 juillet 1293, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 224/494 :

14208 Chabeuil, 10 juillet 1293. ... Ind. 6, vendredi après l'octave de s<sup>r</sup> Pierre et Paul., le Siège apostolique vacant par la mort du pape Nicolas IV. Raymond le jeune, seigneur de Mévouillon, voulant s'attacher davantage par ses bienfaits le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, lui fait donation entre vifs des châteaux, avec leurs mandements et territoires, de Mollans, le Buis, la Roche, Mévouillon, Villefranche et Séderon, le mandement de la Bâtie-Côte-Chaude, les fiefs des châteaux et lieux de Propiac, Beauvoisin, Bénivay (Bennay), Proyas, la Penne, Pierrelongue, Eygaliers, Plaisians, le Col-de-Guibert, le Poët-en-Percip, Alauzon, la Rochette, Gouvernet, Boisset, Autanne, Vercoiran, St-Sauveur, Villard, le Poët-Sigillat, Bésignan, Ste-Jalle, Arpavon, Sahune (Assedunoe), Montréal, Marsoin (Marcenno ou Marquerino), Col-de-Cabre (Collis-Gabaroniou Chabarini), Clermont et Curnier. En cas d'éviction de la part de l'évêque ou des chapitres de Valence et de Die, la revendication contre Raymond ne pourra dépasser 6000 liv. Tournois. Le dauphin, plus préoccupé de l'honneur que du revenu, rend tous ses biens au donateur en fief franc, noble et antique, ne se réservant que le haut domaine. Les châteaux du Buis, la Roche et Séderon seront rendables au dauphin en cas de guerre au-dessous de Montélimar. Dans les 8 mois qui suivront le changement de seigneur ou de vassal, celui-ci devra hommage et reconnaissance, contre tous, excepté l'empereur, l'abbé de l'Île-Barbe et l'évêque de Vaison. Raymond s'interdit de faire la guerre au dauphin ou à ses vassaux. Les usages, coutumes et libertés de ces terres demeureront entiers et le dauphin les confirmera. Raymond aura droit de parcours dans les terres d'Humbert; il pourra battre monnaie suivant son privilège. Le dauphin ne pourra exercer aucun droit de garde (gnidagia). Investiture par un bâton. Raymond fait hommage lige et fidélité, avec baiser de paix. Fait dans la salle (aula) du château Cabeoli ; témoins : Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Aynard de Châteauneuf, sr de ce lieu, Philippe de Valerne, sr de Serres et Mison, Raymond [= Raynaud] de Montauban, sr de Montmaur. Jordan, P. Petrae, sr de Rosans, Raymond Berengarii, sr de Pont-en-Royans, Arnaud, sr de Rochefort, Raymond Bertrandi, chevalier, Jean de St-Savin, chev, Alamand du Puy, Imbert d'Arengiaco, Pierre de la Pierre, chev, Benvenuto de Compeis (Campesio), prof, de droit, Soffred de Gennon, juge du Briançonnais, Raymond Aynardi, damoiseau, et autres. Aymon de Tornafol, de Montluel, not. apost, et Albert de Brayda, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 3658, 5 orig. parch. (Inv. III, 129-30). Invent. Baronnies, I, 369 : 448- FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 55-6. — VALBONNAYS, Mém. hist. Dauph. 40-4; Hist. de Dauph. I, 34-8. = BRÉQ. VII, 362.

CHEVALIER (U.), Invent, arch. Dauph. 1346, 1229, 1242, 1286. VALLENTIN (R.), dans Bul. soc. archéol. Drôme, XXVI, 123-4. VALLENTIN (R.), dans Bul. soc. archéol. Drôme, XXVI, 123-4. CHEVALIER (J.), Hist. égl.-ville Die, II, 105-6. ROMAN, 128b.

14209 10 juillet 1293. Noble Raymond de Mévouillon le jeune promet au dauphin [Humbert] de lui mettre en mains les actes par lesquels son père lui avait défendu de rien aliéner de sa terre et ceux qui lui permettaient de l'aliéner en partie, et généralement tous les documents qui regardaient le dauphin.

Grenoble, Invent. Baronnies, 1, 369 : 447-8.

Raymond de MÉVOUILLON est décédé le mardi 29 juin 1294, à l'âge de 74 ans environ, à Buis-les-Baronnies (26170).

**Raymond VI de MÉVOUILLON dit le jeune voit le jour vers 1268.**

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 225/494 :

14214 Mévouillon, 31 juillet 1293. Raymond de Mévouillon le jeune, majeur de 25 ans, sans curateur, reconnaît devoir à A[ymar] de Poitiers, comte de Valentinois, 3000 liv. petits Tournois.

Il est le fils légitime de [Raymond V MÉVOUILLON de](#), âgé de 48 ans et de [Béatrice GENÈVE de dite Comitissona](#), âgée de 45 ans. A sa naissance, il a une soeur [Agathe](#) (née vers 1260).

Il portera le titre de **Seigneur de Mollans de 1281 à 1293**, Baron de Mévouillon, seigneur de La Voulte.

Sa mère [Béatrice](#) meurt avant 1281, Raymond est âgé de probablement moins de 13 ans.

**le 22 juillet 1281, Raymond vit un événement important.**

H.D. (Mémoire pour servir l'histoire du Dauphiné - Morret de BOURCHENU, marquis de Valbonnais) II p. 105-106 :

- 22/07/1281 : Cession en fief de Mollans par Raymond V à son fils, Raymond VI, après émancipation

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 62/494 :

12308 14 juillet 1281. Raymond de Mévouillon, seigneur de cette baronnie, émancipe Raymond son fils et de feu Comitissona son épouse; il lui cède en fief cette seigneurie, se réservant l'usufruit des châteaux de Mévouillon. Villefranche. Séderon, Barret et la propriété de celui de la Roche-sur-Buis. Robertet Roberti, not. Bulle. Arch. de l'Isère. B. 3649, roul. parch. (Invent. III, 127a); B. 4078 (IV, 112b). Invent. Baronnies, 1, 367; II, 279b : 445-6, 935-6. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 2-3. — VALBONNAYS, // de D. II, 105. 106.

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 62/494

12317 Visan, 22 juillet 1281. Raymond de Mévouillon, seigneur de ce lieu, ayant acheté à frère Raymond de Mévouillon, exécuteur du testament de [leur] père, frère Raymond de Mévouillon, de l'ordre des frères Prêcheurs, le château, territoire et district de Mollans (M-nis), au diocèse de Vaison, le donne en fief franc et honorable à son fils émancipé Raymond de Mévouillon, avec les mêmes droits et réserves que la baronnie de Mévouillon et autres terres ; il lui en est fait hommage lige et juré fidélité. Act. ap. Avisanum, dans l'église du lieu ; présents (comme dans l'acte précéd.).

**en 1282, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 82/494

12515 (1282/1300). Hommage rendu au dauphin Humbert par Raymond de Mévouillon pour le Buis, la Roche et Séderon.

Grenoble, Invent. Baronnies, 175.

**À Sainte-Jalle, le 22 juin 1282, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 76/494

12451 Ste-Jalle, 22 juin 1282. Raymond de Mévouillon le jeune, ayant réuni ses nobles dans l'hospice du cloître ou église S. Gallse, leur expose ses nécessités et les charges qui lui incombent pour payer les dettes de son père ; il les supplie de lui venir en aide, pour lui éviter de vendre dans de mauvaises conditions sa baronnie. Lui font abandon de leurs créances : Guillaume d'Autane, seigneur de Bésignan, Rostaing de Cornillane, Raymond fils de feu Pierre de Montalin, Guillaume Reynier, seigneur de la Penne, Guillaume Pons, chevalier, Hugues de Venteroi, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3649, roul. parch. (Invent. III, 127a). — \*CHEVALIER (J.), Hist. égl.-ville Die, II, 94.

**le 3 février 1287, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 139/494 :

13207 3 février 1287/8. Raymond de Mévouillon s'étant engagé à payer les dettes de son père Raymond, lui vend, au prix de 6500 liv, pour qu'il paye lui-même ses créanciers, les châteaux de Barret, Lerre, Aulan, Montbrun, Ferrassières, Château-Reybaud, Cotignac, Aiguillon et Reilhanette ; il se réserve les biens qui resteront après extinction des dettes.

Arch. de l'Isère, B. 3653, orig. parch. (Invent. III, 128b). Invent. Baronnies, II, IIb : 648. = CHEVALIER (J.), Hist. égl.-ville Die, II, 90.

**le 15 novembre 1287, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 137/494 :

13177 15 novembre 1287. Transaction entre Raymond, seigneur de Mévouillon et Raymond son fils émancipé : le père ratifie la cession en fief qu'il lui a faite des châteaux de Mévouillon, Séderon, Villefranche, Barret et la Roche, avec les réserves exprimées; il l'autorise à aliéner ces terres, sous condition d'employer le montant à payer ses dettes... Samedi après st Martin...

Arch. de l'Isère, B. 3651, rouleau parch. (Invent. III, 128a), Invent. Baronnies, I, 368 : 446. — CHEVALIER (J.), Hist. égl.-ville Die, II, 95.

**À Buis-les-Baronnies, le 8 mai 1288, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 144/494 :

13264 Le Buis, 8 mai 1288. Charte de franchises du Buis-les-Baronnies, ou traité conclu entre Raimond de Mévouillon le jeune, fils émancipé de Raimond, seigneur de Mévouillon, dit le Dom et de Comtessone, son épouse, d'une part, Michel Lambert, me Barthélémy Aribert et Jacques Albert, syndics et procureurs de la communauté du Buis, d'autre. Raimond, accablé de dettes, obligé de recevoir un subsidie de ses sujets, vend à ceux du Buis, pour 1000 livres coronats, des franchises en 50 articles : le seigneur conserve le domaine du château du Buis, avec toute juridiction et les tâches, quatrains, cinquains, sixains, cens, services en argent et en nature, nettoyage des biefs de moulins, entretien des digues, moulins, chemins, ponts, la garde et les rondes dans le château ; il leur accorde, à l'exception des Malcap, des Arapand et de Guillaume d'Alauzon [exemptés précédemment], des statuts concernant l'observation des coutumes, l'expulsion des usuriers et courtisanes ; la vente des vivres au seigneur, qui doit payer ou donner des gages, rachetés sinon vendus après 2 mois, la réparation des dommages aux récoltes, interdiction aux étrangers des pâturages sur les territoires du Buis, de Cost, Proyas et Ubrieux ; exemption de tailles, corvées et exactions, de service armé pour les amis du seigneur hors la baronnie de Mévouillon, de service de messagers, de fournir des draps et couvertures aux officiers de la cour du Buis ou du seigneur ; les habitants sont tenus d'engager leurs biens en faveur du seigneur, qui les dédommagera, s'il est fait prisonnier, au mariage de sa fille ou-soeur, s'il est accusé de trahison ou forcé de vendre ou d'engager les revenus du château ; il leur remet la somme de 48 livres due dans certains cas, qui était de 50 livr. ou 5000 sols avant l'exemption des familles Malcap et Arrapand ; renonce aux droits sur le vin, sauf le banvin des Rameaux au mercredi suivant et 4 jours à la Toussaint. La communauté se régit par des consuls et des arpenteurs (agrimessores seu boynatores) ; suppression du vingtain pour les besoins de la ville à remplacer par des tailles communales ; exemption du péage à Mollans lorsque ce château aura fait retour aux seigneurs du Buis ; autres franchises concernant les emphytéoses, les échanges, ventes sans lods ni treizains (sauf pour les encans), les testaments et héritages, les héritiers ou légataires pouvant prendre gage sauf sur les boeufs et instruments de culture. Les délits seront punis selon le droit commun : 60 sols pour l'adultère ou fustigation, 10 s. pour injures, 5 pour fausses mesures, 24 deniers pour ceps coupés. Ces libertés seront perpétuelles, même si le château est aliéné ; s'il est pris en guerre, le seigneur ne fera la paix que sur le serment de l'envahisseur de les observer. Pour assurer la défense du Buis, Raymond s'interdit d'aliéner les châteaux de Mérindol, Propiac, Bénivay, Beauvoisin, Pierrelongue, la Penne, Proyas, Mollans au diocèse de Vaison, Plaisians, Eygaliers et Ubrieux, dioc. de Gap. Il n'obtiendra pas de privilège impérial ou pontifical préjudiciable. Serments aux changements de seigneur et par ses officiers, et révocation des actes contraires dans les 15 jours. Sur l'ordre de Raymond et avec l'autorisation de son frère Raymond de Mévouillon, évêque de Gap, ces libertés sont jurées par Hugues de Crusselio, baile du Buis. Confirmation par le prélat (la peine de l'adultère exceptée, parce qu'évêque) en tant que haut seigneur du lieu, qui a perçu pour cette vente les lods et treizains. Fait ap. Buxum, dans l'hôtel (hospicium) de Jacques Alberti. Témoins : frère Lambert Guessi, des Prêcheurs, Raimond Soquerii d'Avignon, juriste, Raybaud de Vaison, chevalier, Guillaume de Sabran, Hugues de Montbrun, seigneur de Reilhanette (Relania), Rostang de Sault, seigneur d'Alauzon, Raybaud de Châteauneuf et Ponce Guillelmi, damoiseaux, etc. Robert Roberti, notaire impérial de la baronnie de Mévouillon et de l'évêque de Gap, écrit l'acte sur six pièces de parchemin, chacune munie de la bulle du seigneur de M-n. Arch. de la Drôme, E. 2713, copie (Invent. III, 7). — FAURE (Claude), dans Bull. acad. Delphin. (1909/10), E, II, 106-64, cf. 84-99 ; à part, Grenoble, 1910, in-8° de 105 p. = LACROIX, Arrondiss. de Nyons, I, 142-3.

#### À Die, le 15 août 1291, Raymond vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 198/494 : 13926 Die, 15 août 1291. Raymond de Mévouillon le jeune prête hommage à Jean de Genève, évêque de Valence et Die, pour les châteaux de Mollans, le Buis, la Roche, Mévouillon, Villefranche, Séderon, Bénivay, Proyas, la Penne, Pierrelongue, Eygaliers (Aquilieriis), Plaisians, le mandement de Costo, la bastide Collis de Sebayrano, etc. Fait dans l'église de Notre-Dame... Arch. de l'Isère, B. 3654, carnet parch. (Invent. 111, 129\*). Invent. Baronnie, 1, 136 : 176, 465-6.

#### À Chabeuil, le 10 juillet 1293, Raymond vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 224/494 : 14208 Chabeuil, 10 juillet 1293. ... Ind. 6, vendredi après l'octave des sts Pierre et Paul., le Siège apostolique vacant par la mort du pape Nicolas IV. Raymond le jeune, seigneur de Mévouillon, voulant s'attacher davantage par ses bienfaits le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, lui fait donation entre vifs des châteaux, avec leurs mandements et territoires, de Mollans, le Buis, la Roche, Mévouillon, Villefranche et Séderon, le mandement de la Bâtie-Côte-Chaude, les fiefs des châteaux et lieux de Propiac, Beauvoisin, Bénivay (Bennay), Proyas, la Penne, Pierrelongue, Eygaliers, Plaisians, le Col-de-Guibert, le Poët-en-Percip, Alauzon, la Rochette, Gouvenet, Boisset, Autanne, Vercoiran, St-Sauveur, Villard, le Poët-Sigillat, Bésignan, Ste-Jalle, Arpavon, Sahune (Assedunoe), Montréal, Marsoin (Marcenno ou Marquerino), Col-de-Cabre (Collis-Gabaroniou Chabarini), Clermont et Cornier. En cas d'éviction de la part de l'évêque ou des chapitres de Valence et de Die, la revendication contre Raymond ne pourra dépasser 6000 liv. Tournois. Le dauphin, plus préoccupé de l'honneur que du revenu, rend tous ses biens au donateur en fief franc, noble et antique, ne se réservant que le haut domaine. Les châteaux du Buis, la Roche et Séderon seront rendables au dauphin en cas de guerre au-dessous de Montélimar. Dans les 8 mois qui suivront le changement de seigneur ou de vassal, celui-ci devra hommage et reconnaissance, contre tous, excepté l'empereur, l'abbé de l'Île-Barbe et l'évêque de Vaison. Raymond s'interdit de faire la guerre au dauphin ou à ses vassaux. Les usages, coutumes et libertés de ces terres demeureront entiers et le dauphin les confirmera. Raymond aura droit de parcours dans les terres d'Humbert ; il pourra battre monnaie suivant son privilège. Le dauphin ne pourra exercer aucun droit de garde (gnidagia). Investiture par un bâton.

Raymond fait hommage lige et fidélité, avec baiser de paix. Fait dans la salle (aula) du château Cabeoli ; témoins : Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Aynard de Châteauneuf, sr de ce lieu, Philippe de Valerne, sr de Serres et Mison, Raymond[= Raynaud] de Montauban, sr de Montmaur, Jordan, P. Petrae, sr de Rosans, Raymond Berengarii, sr de Pont-en-Royans, Arnaud, sr de Rochefort, Raymond Bertrandi, chevalier, Jean de St-Savin, chev, Alamand du Puy, Imbert d'Areingiac, Pierred de la Piarre, chev, Benvenuto de Compeis (Campesio), prof, de droit, Soffred de Gennon, juge du Briançonnais, Raymond Aynardi, damoiseau, et autres. Aymon de Tornafol, de Montluel, not. apost, et Albert de Brayda, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 3658, 5 orig. parch. (Inv. III, 129-30). Invent. Baronnies, I, 369 : 448- FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 55-6. — VALBONNAYS, Mém. hist. Dauph. 40-4; Hist. de Dauph. I, 34-8. = BRÉQ. VII, 362.

CHEVALIER (U.), Invent, arch. Dauph. 1346, 1229, 1242, 1286. VALLENTIN(R.), dans Bul. soc. archéol. Drôme, XXVI, 123-4. CHEVALIER (J.), Hist. égl.-ville Die, II, 105-6. ROMAN, 128b.

14209 10 juillet 1293. Noble Raymond de Mévouillon le jeune promet au dauphin [Humbert] de lui mettre en mains les actes par lesquels son père lui avait défendu de rien aliéner de sa terre et ceux qui lui permettaient de l'aliéner en partie, et généralement tous les documents qui regardaient le dauphin.

Grenoble, Invent. Baronnies, 1, 369 : 447-8.

#### À Mollans-sur-Ouvèze, le 7 novembre 1293, Raymond vit un événement important.

H.D. (Mémoire pour servir l'histoire du Dauphiné - Morret de BOURCHENU, marquis de Valbonnais) p. 107 : - 7/11/1293 : Vente du territoire de Mollans par Raymond VI de Mévouillon à Albert de MEDICI

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p. 4 :

D'un autre côté, afin de se libérer envers Bertrand de Baux, comte d'Avellin, frère du prince d'Orange, Raymond, obéré de dettes, engagea Albert Medici, noble émigré de Florence, seigneur de Mérindol, en partie, à lui prêter 500 livres, sous la garantie des château et territoire de Mollans et ensuite à lui acheter le tout, par traité du 7 novembre 1293, conclu devant le portail de la forteresse. Il y était stipulé, entre autres choses, que l'acquéreur se reconnaîtrait vassal de Raymond et lui laisserait arborer son étendard aux forts du lieu, en signe de suzeraineté, que les milices locales seraient employées exclusivement à son service ou à celui du Dauphin qu'Albert jouirait de la juridiction et de tous les droits utiles du fief, avec pouvoir de les aliéner et de n'être arrêté que pour crime de félonie ou d'hérésie. « En cas de mutation du seigneur ou du vassal, il ne pouvoit être assigné pour rendre les devoirs du fief que dans son château de Mollans et n'étoit obligé de se présenter qu'après le terme d'une année. Il ne pouvoit être contraint, en aucun cas, de répondre pour le baron de Mévouillon, ni de se rendre caution envers ses créanciers », selon l'usage alors suivi. Enfin il n'était tenu, si le baron mourait sans enfants, de reconnaître ses successeurs qu'après ratification des clauses de l'acte de vente. Le prix était de 8,000 livres.

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 437/494 :

14259 Mollans, 7 novembre 1293. Albert Medici, seigneur de Mérindol, avait libéré Raymond de Mévouillon, fils émancipé de feus Raymond seigneur de Mévouillon et de son épouse Comitissona, d'une créance de 4000 liv. de provençaux coronats envers Bertrand, seigneur de Baux et comte d'Avellino, et la comtesse sa femme, pour lesquelles le château et territoire de Mollans leur était engagé, et d'une autre obligation de 1000 liv. Tournois petits échue à la dernière fête de st Michel, et lui avait en outre prêté 3000 liv. prov. cor, ce qui faisait un total de 8000 liv. En reconnaissance, Raymond cède à Albert en franc fief ancien le château et territoire de Mollans, au diocèse de Vaison ; Albert sera son homme non lige et lui fera hommage ; le drapeau ou senhoria de Raymond flottera durant 3 jours ; les enfants même naturels d'Albert pourront lui succéder ; il devra suivre Raymond en plaid et en guerre, suivant la coutume des autres vassaux de la baronnie de Mévouillon ; mais les habitants ne sont tenus d'aller aux chevauchées que pour les affaires propres du seigneur, suivant conventions avec le dauphin. Albert reçoit l'investiture, prête hommage et passe quittance des 8000 liv. à lui dues. Acta ap. Mollanis, à la porte de la forteresse du château.

Arch. de la Drôme, E. 4286 (Invent. III, 347b). Invent. Baronnies, I, 483 : 579-80, FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 58-62.— VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, 107-8. = BRÉQ. VII, 364.

#### À Barret-de-Lioure, le 3 décembre 1293, Raymond vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 437/494 :

14274 Barret-de-Liourre. 3 décembre 1293. Vente par Raymond de Mévouillon, fils émancipé de Raymond et de dame Comitissona, à Isuard Rigaudi, du château de Barret-de-Liourre (Lieura), diocèse de Gap, au prix de 55000 sols provençaux coronats. Fait à la porte et à l'intérieur de la forteresse dud. Barret. — Quoniam labilis. Carpenlras, ms. Peirese LXXII, 22.

14275 3 décembre 1293. Hommage rendu à Raymond, seigneur de Mévouillon, par Izoard Rigaud, pour le château de Barret qu'il avait acquis de lui.

Grenoble, Invent. Gapeçais, 48-9. = ROMAN, 128b.

Son père [Raymond](#) meurt le 29 juin 1294, Raymond est âgé de 26 ans environ.

#### À Villefranche-le-Château, le 28 août 1294, Raymond vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 241/494 :

14408 Villefranche, 28 août 1394. Raymond de Mévouillon le jeune, seigneur de ce lieu, reconnaît avoir reçu du dauphin Humbert et de la dauphine Anne, la somme de 4000 liv. Tournois à compte de 13000 liv. Tournois, prix du château de Visan (Avisani). Act. ap. Villam Francam sous Mévouillon. Arch. de l'Isère, orig. parch. Grenoble, Invent. St-Marcellin, II, 1349.

**en 1295, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 248/494 :

14494 1295. Nouvelles libertés accordées à la communauté de la Roche-sur-Buis, autorisant la vente des biens meubles sans permission ni lods ; les défends ou devès seront ouverts du 34 décembre au 30 avril ; il sera perçu a den. par muid de vin vendu. Les adultères payeront 60 sols d'amende ou seront fouettés d'un portail à l'autre en plein jour. Obligation d'achever l'église commencée. Le seigneur de Mévouillon reçoit 30 livr. pour cette concession.

Arch. de la Drôme, E. 2920 (Invent. III, 42b).

**le 8 février 1295, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 246/494 :

14467 8 février 1294/5. Les chanoines et bourgeois de Die, ayant quelque juridiction sur la ville de Die, la cèdent à Raymond de Mévouillon le jeune, pour la tenir jusqu'à ce qu'ils trouvaient à propos de la racheter sans déroger à celle de l'évêque.

Invent. Valentinois, I, 884 (le 13). FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 63a. = CHEVALIER (J.), Hist. égl.-ville Die, II, 118.

**En Avignon, le 5 août 1295, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 254/494 :

14568 Avignon, 5 août 1295. Raymond de Mévouillon pénètre dans la ville d'Avignon, le vendredi avant st Laurent, avec des affidés : Lantelme Aynard, Hugues de Crussol, son écuyer, Raimbaud du Buis, Aymon de Piégu, porte-bannière, etc. pour enlever sa nièce entrée contre son gré au monastère des Clarisses ; il s'empare de Simon, fils de Ferrier Spérendieu, qu'il conduit prisonnier au château d'Ubrils, près du Buis. La cour comtale de Sisteron ouvre une enquête le lendemain 6.

CHEVALIER (J.), dans Bull. soc. archéol. Drame, XXIV, 353-4; Mém. comtés Valentinois-Diois, I, 110-1.

Agathe ?

**le 7 février 1296, Raymond vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 261/494 :

14654 La Bâtie devant le Buis, 7 février 1296. A la prière de Raymond de Mévouillon. Albert Medici, seigneur de Mollans (Molasy), se porte garant principal envers Jacomino de Florence. A. ap. Bastidam ante Buxum. Mêmes sources qu'à l'acte du 1er févr. 1296.

**Albert de MEDICIS** voit le jour vers 1230.

à Florence, Italie

"noble réfugié de Florence" Après la victoire des Guelfes sur les Gibelins qu'il soutenait, Albert suit le pape français Grégoire X, qui se rend, à Noël 1267, au concile de Lyon. En 1274 il acquiert le Comtat Venaissin. D'autres Florentins (Jacquemin de Pulchis, de Campesio, Passaventi) font de même, mais il est mentionné que la famille MEDICI ou de MEDICIS tenait déjà un rôle considérable à Florence. Très riche il avait prêté de l'argent à la famille des seigneurs des Baux et, en reconnaissance, ceux-ci lui avait cédé le château et le territoire de Mollans pour lequel Albert s'empresse de prêter hommage. Albert MEDICI ou de MEDICIS achète Avisan en 1288, il possède ce bien en commun avec Béatrix de Mévouillon il transmettra à ses enfants Poët et Mérindol (les oliviers). Son petit-fils Géraud II MEDICI ou MEDICIS vend Mollans en 1323 à Hugues ADHEMAR, en accord avec la famille. On peut croire que la famille s'est alors retirée dans son lieu d'origine. ( Voir "L'exil politique en Toscane aux XIIIe et XIVe siècles" de C.DEPAIX, mémoire de Paris-Sorbonne, 1987 et "Exil et Exilés florentins dans les chroniques et les écrits domestiques des XIIIe et XIVe siècles" de P.STELLER, mémoire d'université de Paris-Sorbonne, 1987, cités par Jacques HEERS dans "Le clan des Médicis" pages 365 et 367. ).

Il est le fils légitime de parents non connus.

Albert sera Banquier florentin. Il portera le titre de **Seigneur de Mollans de 1293 à 1299**, Sgr Poët et Mérindol les Oliviers, de Visan (par sa femme).

**le 28 août 1293, Albert vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 226/494 :

14228 28 août 1293. Vente du château et terre de Visan (Avisani) par Albert Medici, seigneur de Mérindol Guillaume du Puy, son petit-fils, à Béatrix de Mévouillon, pour le prix de 4650 liv. Tournois. Ce territoire est limité

par ceux de Valréas, Richerenches, Baumes, Barbaras, Tulette, Bouchetet le Fraisse (Frayser).—Cf. 7 août 1394.

Arch. de l'Isère, B. 2997, 9 ; B. 3607, roul, parch. (Invent. III, 129b). Invent. Baronnies, I, 53, 53b : 62.

#### **À Mollans-sur-Ouvèze, le 7 novembre 1293, Albert vit un événement important.**

H.D. (Mémoire pour servir l'histoire du Dauphiné - Morret de BOURCHENU, marquis de Valbonnais) p. 107 :  
- 7/11/1293 : Vente du territoire de Mollans par Raymond VI de Mévouillon à Albert de MEDICI

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p.5 :

D'un autre côté, afin de se libérer envers Bertrand de Baux, comte d'Avellin, frère du prince d'Orange, Raymond, obéré de dettes, engagea Albert Medici, noble émigré de Florence, seigneur de Mérindol, en partie, à lui prêter 500 livres, sous la garantie des château et territoire de Mollans ensuite à lui acheter le tout, par traité du 7 novembre 1293, conclu devant le portail de la forteresse. Il y était stipulé, entre autres choses, que l'acquéreur se reconnaîtrait vassal de Raymond et lui laisserait arborer son étendard aux forts du lieu, en signe de suzeraineté, que les milices locales seraient employées exclusivement à son service ou à celui du Dauphin qu'Albert jouirait de la juridiction et de tous les droits utiles du fief, avec pouvoir de les aliéner et de n'être arrêté que pour crime de félonie ou d'hérésie. « En cas de mutation du seigneur ou du vassal, il ne pouvoit être assigné pour rendre les devoirs du fief que dans son château de Mollans et n'étoit obligé de se présenter qu'après le terme d'une année. Il ne pouvoit être contraint, en aucun cas, de répondre pour le baron de Mévouillon, ni de se rendre caution envers ses créanciers », selon l'usage alors suivi. Enfin il n'était tenu, si le baron mourait sans enfants, de reconnaître ses successeurs qu'après ratification des clauses de l'acte de vente. Le prix était de 8,000 livres.

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 437/494 :

14259 Mollans, 7 novembre 1293. Albert Medici, seigneur de Mérindol, avait libéré Raymond de Mévouillon, fils émancipé de feus Raymond seigneur de Mévouillon et de son épouse Comitissona, d'une créance de 4000 liv. de provençaux coronats envers Bertrand, seigneur de Baux et comte d'Avellino et la comtesse sa femme, pour lesquelles le château et territoire de Mollans leur était engagé, et d'une autre obligation de 1000 liv. Tournois petits échue à la dernière fête de st Michel, et lui avait en outre prêté 3000 liv. prov. cor, ce qui faisait un total de 8000 liv. En reconnaissance, Raymond cède à Albert en franc fief ancien le château et territoire de Mollans, au diocèse de Vaison ; Albert sera son homme non lige et lui fera hommage ; le drapeau ou senhoria de Raymond flottera durant 3 jours ; les enfants même naturels d'Albert pourront lui succéder ; il devra suivre Raymond en plaid et en guerre, suivant la coutume des autres vassaux de la baronnie de Mévouillon ; mais les habitants ne sont tenus d'aller aux chevauchées que pour les affaires propres du seigneur, suivant conventions avec le dauphin. Albert reçoit l'investiture, prête hommage et passe quittance des 8000 liv. à lui dues. Acta ap. Mollanis, à la porte de la forteresse du château.

Arch. de la Drôme, E. 4286 (Invent. III, 347b). Invent. Baronnies, I, 483 : 579-80, FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 58-62.— VALBONNAYS,Hist. de Dauph. II, 107-8. = BRÉQ. VII, 364.

#### **À Mollans-sur-Ouvèze, le 7 août 1294, Albert vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 240/494 :

14400 Mollans, 7 août 1294. ... 7 ind... Albert Medici, seigneur de Mérindol son petit-fils Guillaume du Puy (de Podio), majeur de 14 ans, sans curateur, vendent à Béatrix, dame de Visan (Avisani), tous leurs droits sur le château de Visan, la ville adjacente, le mandement et territoire, au prix de 5000 liv. Tournois, dont ils passent quittance. Fait dans le fort (fortalilium) du château de Molanis ; témoins : Raymond, seigneur de Mévouillon le jeune, Benevenuto de Compeis (Campesio), professeur de droit, maître Michel Pauli, jurisconsulte... Albert de Brayda not. Cf. 28 août 1293.

Arch. de l'Isère, B. 3659, org. parch. (Invent. III, 130a). Invent. Baronnies,I, 53b : 62. FONTANIEU, Cart. du Dauph.II, 65bis. — VALBONNAYS,Hist. de Dauph. II, 109.CHEVALIER (U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 1281. = BRÉQ. VII, 382.

14401 Mollans, 7 août 1294. ...Ind. 7..., en présence de maître Jean de Goncelin le jeune, professeur de droit civil et canon,juge de la baronnie de R[aymond]le jeune seigneur de Mévouillon et des terres de Béatrix de Mévouillon, clame de Visan (Avisani) et d'Albert Medici, seigneur de Mérindol, Béatrix susdite, reconnaissante des services qu'elle a reçus du dauphin Humbert,comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, lui fait donation entre vifs du château de Visan, avec la ville adjacente, le territoire et mandementet tous les droits qu'elle vient d'acquérir d'Albert Medici ; elle se retient l'affaire de Beausset (Bossseto) et celui di Frassi. Les libertés et franchises accordées aux hommes de Visan demeureront fermes. En cas de nullité de cette donation, elle passe vente à Humbert moyennant 13000 liv. Tournois, qu'elle déclare avoir touchées. Fait dans le château de Molanis ; témoins : R[aymond] de Mévouillon le jeune, Albert Medici, seigneur de Mérindol, Benevenuto de Compeis (Campesio),professeurde droit, maître Michel Pauli, jurisconsulte, etc. Albert de Braidia not.

Arch. de l'Isère, B. 3659, orig- parch. (Invent. III, 130a). Invent. Baronnies, I, 54 : 63. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 65\*. — VALBONNAYS,Hist. de Dauph. II, 73-4. CHEVALIER (U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 1275, 1278. = BRÉQ. VII, 382. VALLENTIN(Rog.),dans Bull. soc. archéol.Drame, XXVI, 133.

**le 7 février 1296, Albert vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 261/494 :  
14654 La Bâtie devant le Buis, 7 février 1296. A la prière de Raymond de Mévouillon. Albert Medici, seigneur de Mollans (Molasy), se porte garant principal envers Jacomino de Florence. A. ap. Bastidam ante Buxum. Mêmes sources qu'à l'acte du 1er févr. 1296.

**Albert MEDICIS de est décédé avant 1299, à l'âge de probablement moins de 69 ans.**

D'après L'arrondissement\_de\_Nyons\_\_histoire\_[...]Lacroix\_André\_bpt6k1116377 page 5 :

Albert I°, seigneur de Mollans, avait cessé de vivre en 1299 la défense qu'il avait faite à ses enfants d'aliéner les terres de sa succession, suscita une guerre déjà connue, entre Raymond de MÉVOUILLON et Bertrand de BAUX, acquéreur de Mérindol.

**Albert MEDICIS fait un testament avant 1299.**

I.S.A.I (Inventaire sommaire des Archives de l'Isère) p. 3665 :

- 1299 : testament d'Albert de MEDICIS.

Il s'unit avec [Béatrice MÉVOUILLON de](#) -, la fille légitime de [Raymond IV MÉVOUILLON](#) et de [Sybille SABRAN](#).

Ce couple aura un enfant :

- [Giraud I](#) né à une date inconnue.

## 2. Les coseigneurs du fort inférieur

**Giraud II de MEDICIS dit du Poet** voit le jour à une date inconnue.

Il est le fils légitime de [Giraud I MEDICIS de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1299 à 1323.**

avant 1299, Giraud vit un événement important.

I.S.A.I (Inventaire sommaire des Archives de l'Isère) p. 3665 :

- 1299 : testament de son père Albert de MEDICIS, possession de la seigneurie en indivision avec Pons de REYNIER d'OZE.

**À Mollans-sur-Ouvèze, le 27 juin 1300, Giraud vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page331/494 :

15577 Mollans, 27 juin 1300. Giraud Medici, fils de feu Giraud, fils lui-même d'Albert Medici, expose à Raymond Lamberli, juge du château de Mollans, au diocèse de Vaison, que son aïeul Albert Medici dans son testament institua comme héritier universel lui Giraud et pour le château de Mérindol, même diocèse, son frère Guillaume du Puy (de Podio), avec défense d'aliéner ces seigneuries, sous peine de dévolution aux autres héritiers. Or Guillaume a transféré au prince d'Orange le château de Mérindol, qui est ainsi dévolu à Giraud. Celui-ci voulant reconnaître les services rendus à sa famille par Raymond seigneur de Mévouillon et son père, lui fait donation entre vifs de ce château. Acta ap. Molanis, du consentement de Béatrix de Mévouillon, de Bérengère mère de Giraud, de sa soeur Eléonore (Eliénors), femme de Pierre Reynerii d'Oze ; témoins : Jacques de Revel, jurisconsulte, Odon de Châtillon (Caslellione), juge du Buis, etc. Ponce Ruffi, not.

Arch. de l'Isère, B. 3665, orig. parch. (Invent. III, 132b). FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 106-7. —

VALBONNAYS, Hist. de Dauph.II, 101-2.= BRÉQ. VII, 620. BARTHÉLÉMY.

**le 20 juillet 1300, Giraud vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page332/494 :

15595 20 juillet 1300. Donation du château de Mérindol à Raymond de Mévouillon par Girard Medici, qui le tenait comme cohéritier d'Albert Medici. — Cf. 27 juin préc.

Grenoble, Invent. Baronnie,1, 346 : 421.

**en 1303, Giraud vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 374/494 :

16154 1303 : Transaction entre Pierre Reynier et Giraud Medicis, coseigneurs de Mollans les habitants du lieu : le bétail étranger ne pourra être introduit dans le territoire; la vente des grains, vins et fruits est libre, le banvin seigneurial sera de 8 jours en avril et 8 en sept, 40 fossorées de vigne seront plantées aux frais de la communauté, etc. Arch. de la Drôme, E. 4273, copie (Invent. III, 346a).

**le 28 mai 1316, Giraud vit un événement important.**

A.M.(Archives Municipales de Mollans) FF/14.20 :

- 28/05/1316 : partage de la terre de la seigneurie et juridiction de Mollans avec Pons REYNIER d'OZE

Partage de la terre de Mollans entre Pierre Reynier et Giraud Medicis, coseigneurs du lieu par indivis. Arch. de la Drôme, E. 4286, extr. (Invent. III, 347b).

**À Buis-les-Baronnies, le 14 décembre 1316, Giraud vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 7,SUPPL Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 155/267

2895 Le Buis, 14 décembre 1316. ... Ind. 15... Il y avait différend entre Pierre Salamonis, Bertrand de Ruffo et, Jean Sannerii, consuls du Buis Pierre Reynerii d'Oze, chevalier, seigneur de Manteyer et Giraud Mediei, seigneurs de Mollans, les premiers affirmant que Raymond, seigneur de Mévouillon, avait donné aux habitants du château du Buis l'exemption du péage de Mollans pour leurs biens propres (8 mai 1288). L'affaire fut soumise au jugement de Guillaume de Forti, chevalier, qui confirma l'immunité pour les gens de Buis de payer au péage de Mollans pour les fruits et autres denrées à leur usage. Prononcé dans le chapitre de la cour Buxi ; témoins. Arch. de l'Isère, B. 2899 (Inform. pédag. gabell.), VI xx xix-VII xx IIIJ, 180-7.

**À Mollans-sur-Ouvèze, le 6 novembre 1323, Giraud vit un événement important.**

H.D. (Mémoire pour servir l'histoire du Dauphiné - Morret de BOURCHENU, marquis de Valbonnais) II p. 110

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 21888

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) II.43 :

- 6 novembre 1323 : Giraud Medici, coseigneur de Mollans, du conseil de ses amis, vend à Hugues Adhemar II seigneur de Montélimar (Montilii) et de la Garde, sa part du château de Mollans, avec tout ce qu'il possède dans son territoire et mandement, pour le prix de 4923 livr. 4 sols reforciats, le gros tournois d'argent avec 0 rond compté pour 16 den. et sans O pour 15 den. obole, dont il se tient pour payé; il réserve le haut domaine de Raymond seigneur de Mévouillon et promet l'assentiment de sa femme Bertrande et de ses frères Guillaume du Puy et Albert Medici. Ad. ap. Mollanis. devant les portes du château et forteresse, dans la chambre haute de l'habitation de Pierre Malasunias (RD 21888).

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 571

21888 Mollans, 6 novembre 1323. ...7 ind. Giraud Medici, coseigneur de Mollans, du conseil de ses amis, vend à Hugues Adhemarii. seigneur de Montélimar (Montilii) et de la Garde, sa part du château de Mollans, avec tout ce qu'il possède dans son territoire et mandement, pour le prix de 4923 livr. 4 sols reforciats, le gros tournois d'argent avec 0 rond compté pour 16 den. et sans O pour 15 den. obole, dont il se tient pour payé ; il réserve le haut domaine de Raymond seigneur de Mévouillon. et promet l'assentiment de sa femme Bertrande et de ses frères Guillaume du Puy et Albert Medici. Ad. ap. Mollanis. devant les portes du château et forteresse, dans la chambre haute de l'habitation de Pierre Malasunias; témoins : Raymond d'Agout, chevalier et seigneur de Sault (Vallis Saltûs), Bertrand Planterii, chev. et doct. en droit, d'Avignon, Jacques sr de Mévouillon (Medullion.), etc. Robert Roberti, not. imp. et de la baronnie de Mévouillon.

Arch. de la Drôme, E. 4186, extr. (Invent. III, 347b). Arch. de l'Isère, B. 3009, Ville IIIII j. Invent. Baronnie, I, 482b: 579.FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 262-75. — VALBONNAYS, Hist.de Dauph. II, 110-1.

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p 5 :

En 1323, Giraud II possédait encore Mollans et il le vendit à Hugues Adhémar au prix de 4,932 livres. Hugues ADHÉMAR III, le nouveau seigneur, descendait de la puissante famille qui donna son nom à Montélimar et remonte sans conteste à Guillaume Hugues, frère d'Aimar, évêque du Puy et légat du pape à la première croisade. Il reconnut tenir en fief franc du dauphin la moitié de Mollans, c'est à dire le fort inférieur, à l'exemple de Giraud MEDICI, le 5 juillet 1334. Cette distinction de fort supérieur et de fort inférieur, déjà connu en 1313, avait été consacré par un partage de 1335 entre Giraud MEDICI et Reynier d'OZE.

**Hugues III ADHÉMAR voit le jour vers 1260 à Montélimar (26200).**

D'après Les\_Adhémar\_\_généalogie\_Première\_Partie\_Boisgelin\_Charles, pages 50 et 51 :

Hugues ADHÉMAR, sgr de la Garde, Montélimar, Châteauneuf-de-Mazene, Cléon-d'Audran, Eygalayes, Les Granges-Goutardes, Mévouillon, Mollans, Pierrelalte, Pierrelongue, Portes, Le Puy-S'-Martin, Rac, Roussas, St-Auban, Sauzet, Savasse, Valaurie, etc...; né vers 1278, passa transaction, le 22 janv. 1291, avec le recteur du Comtat Venaissin ; reconnu, le 1er juil. 1292, étant sous la tutelle de sa mère, avoir reçu 1.500l. viennoises sur la dot de sa femme; passa reconnaissance au Dauphin pour S'-Auban, en 1294; donna quittance avec sa mère, le 6 août 1295, à Aimar de POITIERS; échangea, avec le Cte de Valentinois, sa sgrie de Châteauneuf-de-Mazene contre celle du Puy-S'-Martin; avait fiancé son fils Lambert avec Marguerite ADHÉMAR, fille de Hugues, sgr de Lombers et rompit ce traité, d'accord avec le dit Hugues, par acte du 9 des calendes de mars 1305 ; donna les château et revenus de Cléon-d'Andran à Bertrand de TALLIGNAN, père et fils, sauf l'hommage lige, le 1er mai 1318; acheta, eu 1323, de Giraud de MÉDICIS, la terre de Mollans, au prix de 4.932 l.; se porta caution, eu 1326, avec plusieurs autres seigneurs, de la somme de 100.000 fl, montant de la rançon de Guichard de BEAUJEU, prisonnier du Dauphin; donna en fief, le 6 déc. 1332, à n. Hugues RIPERT, ses droits de juridiction sur le château du Puy-S'-Martin; confirma, la même année, les libertés de Lachau ; prêta hommage, en 1334, au Dauphin, pour la moitié de Mévouillon, et reçut, cette même année, l'hommage d'Aimar GONTARD, pour les Granges-Gontardes ; fit son test, le 11 janv, 1334, en faveur de Lambert, sou fils aine, avec substitution du profit de Gaucher et

d'Hugonnet, ses autres fils, et mourut avant le 8 juil. 1336. Il avait ép. en premières noces, Sibille (alias Constance) de POITIERS, fille d'Aimar, et, en deuxièmes noces, avant le 21 juil. 1314, Etiennette de BAUX, fille de Bertrand, prince d'Orange, et d'Éléonore de Genève.

Voir document "Adhemar-de-Monteil" page 9/32 :

Hugues III Adhémar de Monteil ° ~1270 + dès 05/06/1334 co-seigneur de Montélimar, seigneur de La Garde-Adhémar ép. 1) dès 14/06/1290 Sybille de Poitiers-Valentinois + après 1309 (fille d'Aymar III de Poitiers, comte de Valentinois, et d'Hippolyte de Bourgogne (comté)) ép. 2) dès 25/07/1314 Stéphanie des Baux + dès 13/06/1370 (fille de Bertran IV des Baux, Prince d'Orange).

Il est le fils légitime de [Hugues II ADHÉMAR](#) et de [Mabille ADHÉMAR](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1323 à 1336**, co-seigneur de Montélimar, seigneur de La Garde-Adhémar.

Son père [Hugues](#) meurt le 10 décembre 1285, Hugues est âgé de 25 ans environ.

Il s'unit avec [Sybille POITIERS de](#) (~ 1277-- 1309), la fille légitime de [Aymar III POITIERS](#) et de [Hippolyte BOURGOGNE](#).

Ce couple aura six enfants :

- [Lambert IV](#) né vers 1295.
- [Aymard](#) né vers 1297.
- [Gaucher](#) né vers 1305.
- [Mabille](#) née avant 1309.
- [Éléonore](#) née avant 1309.
- [Lambert](#) né vers 1309.

Ils se marient le mercredi 14 juin 1290.  
ou 25 janvier 1280.

Vers 1295 naît son fils [Lambert](#). Hugues est âgé de 35 ans.

Vers 1297 naît son fils [Aymard](#). Hugues est âgé de 37 ans.

Vers 1305 naît son fils [Gaucher](#). Hugues est âgé de 45 ans.

Avant 1309 naît sa fille [Mabille](#). Hugues est âgé de probablement moins de 49 ans.

Avant 1309 naît sa fille [Éléonore](#). Hugues est âgé de probablement moins de 49 ans.

Vers 1309 naît son fils [Lambert](#). Hugues est âgé de 49 ans.

Vers 1309 son épouse [Sybille](#) meurt, Hugues est âgé de 49 ans.

Il s'unit avec [Étiennette Stéphanie BAUX des](#) (< 1370), la fille légitime de [Bertrand BAUX](#) et de [Éléonore GENÈVE](#).

Ce couple aura six enfants :

- [Amédée](#) née après 1314.
- [Éléonore](#) née après 1314.
- [Béatrix](#) née après 1314.
- [Mabile](#) née après 1314.
- [Catherine](#) née après 1314.
- [Hugonnet](#) né à une date inconnue.

Ils se marient vers 1314.

Après 1314 naît sa fille [Amédée](#). Hugues est âgé de probablement 54 ans au moins.

Après 1314 naît sa fille [Éléonore](#). Hugues est âgé de probablement 54 ans au moins.

Après 1314 naît sa fille [Béatrix](#). Hugues est âgé de probablement 54 ans au moins.

Après 1314 naît son fils [Mabile](#). Hugues est âgé de probablement 54 ans au moins.

Après 1314 naît sa fille [Catherine](#). Hugues est âgé de probablement 54 ans au moins.

**À Mollans-sur-Ouvèze, le 6 novembre 1323, Hugues vit un événement important.**

H.D. (Mémoire pour servir l'histoire du Dauphiné - Morret de BOURCHENU, marquis de Valbonnais) II p. 110

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 21888

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) 1143 :

- 6 novembre 1323 : Giraud Medici, coseigneur de Mollans, du conseil de ses amis, vend à Hugues Adhemar II seigneur de Montélimar (Montilii) et de la Garde, sa part du château de Mollans, avec tout ce qu'il possède dans son territoire et mandement, pour le prix de 4923 livr. 4 sols reforciats, le gros tournois d'argent avec 0 rond compté pour 16den. et sans O pour 15den. obole, dont il se tient pour payé; il réserve le haut domaine de Raymond seigneur de Mévouillon et promet l'assentiment de sa femme Bertrande et de ses frères Guillaume du Puy et Albert Medici. Ad. ap. Mollanis. devant les portes du château et forteresse, dans la chambre haute de l'habitation de Pierre Malasunias (RD 21888).

Regeste dauphinois Tome 4, Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 572

21888 Mollans, 6 novembre 1323. ...7 ind. Giraud Medici, coseigneur de Mollans, du conseil de ses amis, vend à Hugues Adhemarii. seigneur de Montélimar (Montilii) et de la Garde, sa part du château de Mollans, avec tout ce qu'il possède dans son territoire et mandement, pour le prix de 4932 livr. 4 sols reforciats, le gros tournois d'argent avec O rond compté pour 16 den. et sans O pour 15 den. obole, dont il se tient pour payé ; il réserve le haut domaine de Raymond seigneur de Mévouillon et promet l'assentiment de sa femme Bertrande et de ses frères Guillaume du Puy et Albert Medici. Act. ap. Mollanis, devant les portes du château et forteresse, dans la chambre haute de l'habitation de Pierre Malasunias; témoins : Raymond d'Agout, chevalier et seigneur de Sault (Vallis Saltâs), Bertrand Planterii, chev. et doct. en droit, d'Avignon, Jacques sr de Mévouillon (Medullion.), etc. Robert Roberti, not. imp. et de la baronnie de Mévouillon.

Arch. de la Drôme, E. 4286, extr. (Invent. III, 347b). Arch. de l'Isère, B. 3009, VII° IIII°j. Invent. Baronnies, I, 482b: 579. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 269-70. — VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, 110-1.

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p.5 :

En 1323, Giraud II possédait encore Mollans et il le vendit à Hugues Adhémar au prix de 4,932 livres. Hugues ADHÉMAR, le nouveau seigneur, descendait de la puissante famille qui donna son nom à Montélimar et remonte sans conteste à Guillaume Hugues, frère d'Aimar, évêque du Puy et légat du pape à la première croisade. Il reconnut tenir en fief franc du dauphin la moitié de Mollans, c'est à dire le fort inférieur, à l'exemple de Giraud MEDICI, le 5 juillet 1334. Cette distinction de fort supérieur et de fort inférieur, déjà connu en 1313, avait été consacré par un partage de 1335 entre Giraud MEDICI et Reynier d'OZE.

1303-1557. — Copie faite de l'autorité des juges d'Hugues Adhémar et de noble Dragonet d'Amorosio, seigneurs en partie de Mollans, d'une transaction de 1303 entre Pierre Reynier d'Oze, seigneur de Mollans, Giraud Médicis, autre coseigneur et les habitants au sujet du bétail étranger, qui ne peut être introduit dans le territoire, de la vente des grains, vins et fruits, déclarée libre, de la fixation du ban-vin seigneurial à 8 jours en avril et 8 en septembre, de la plantation de 40 fossérées de vigne aux frais de la communauté, etc

remarque : Pierre Reynier d'Oze = Pierre REYNIER d'AUGIER.

**À Romans-sur-Isère, le 24 juin 1326, Hugues vit un événement important.**

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 23031

Cart. Mont. (Cartulaire de MONTELMAR) 93/40 :

- 24/06/1326 : Hommage au dauphin par Hugues ADHÉMAR

Regeste dauphinois Tome 4, Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 713

23031 Romans, 24 juin 1326. ...Mardi... Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, fait donner lecture de la lettre de son neveu le dauphin Guigues à Hugues Adhemarii, coseigneur de Montélimar, lequel reconnaît ensuite tenir de lui en fief franc, noble et antique la moitié inférieure de la forteresse et du château de Mollans, au diocèse de Vaison, le château de Pierrelongue, même dioc. Act. Romanis, dans le réfectoire des frères Mineurs.

Invent. Baronnies, II, 213, 850. — CHEVALIER (U.), Cart. de Montélimar, 93, n° 40.

Cart. Mont. page 93 : (Cartulaire municipal de la ville de Montélimar par CUJ CHEVALIER page 111/371) (GUIGONIS DALPHINI EPISTOLA HUGONI ADHEMARI, CONDOMINO MONTILII, PRO RECOGNITIONE)\*. GUIGO, dalphinus Viennensis et Albonis commes dominusque, de Turre, viro nobili et potenti domo Hugoni Adhemarii, condomino Montilii, consanguineo nostro carissimo et fideii, salutem et dilectionem sinceram. Cum carissimo avunculo et fldeli nostro dom° Henrico Dulphini, testamento carissimi domini et genitoris nostri dulphini bone memorie inherendo, baronium Medullonis cum omnibus pertineneiis suis quibuscumque contulerimus, vos requirimus et vobis ut curius possimus rogundo mandamus quatenus dicto dom° Henrico, avunculo nostro,

homagia et recognitiones faciatis et recognosculis, prout acthenus bone memorie karissimo avunculo nostro, domino Medulionis baronie predictae, fecistis et recognovistis : nam a felicitibus et homagiis quibus nobis astricti tenemini ratione dicte baronie, ipsis factis dicto avunculo nostro dont" Henrico, vos solvimus et quittamus per presentes. In cujus rei testimonium sigillum presentibus litteris duximus apponendum. Datum upud Bellumvidere, die VI<sup>o</sup> mensis aprilis, anno Domini M<sup>o</sup>CCC<sup>o</sup>XXVI<sup>o</sup>".

Taduction :

(LA LETTRE DE GUIGONIS DALPHINUS A HUGON ADHEMARIUS, SEIGNEUR DE MONTILIUS, POUR LA RECONNAISSANCE)\*.

Guigo, dauphin de Vienne et seigneur d'Albon, de Turre, un homme noble et puissant de la maison d'Hugues Adhemarius, condominium de Montelimar, notre plus cher et fidèle parent, salutations et amour sincère. Avec le testament de notre très cher seigneur et notre père, Dom Henry Dulphinus, de bonne mémoire, la baronnie de Mevouillon, avec toutes ses dépendances, à laquelle nous avons contribué, nous vous demandons et nous vous ordonnons d'être la cour que nous peut, en ce qui concerne le dit seigneur Henri, notre oncle et vous avez fait des reconnaissances, de même que vous avez fait et des reconnaissances tout à l'heure de bonne mémoire à notre très cher oncle, seigneur de la baronnie de Mevouillon, Henri, nous vous payons et vous laissons par le présent. En foi de quoi nous avons fait apposer le sceau sur les présentes lettres. Donné à Bellumvidere, le 6 avril, en l'an du Seigneur 1326."

**À Buis-les-Baronnies, le 23 juin 1329, Hugues vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 923

24521 Le Buis, 23 juin 1329. ...Ind. 12... Reconnaissance passée au dauphin Guigues, présent, par Hugues Adhemarii, seigneur de Montélimar (Montilii) et de la Garde, en fief franc, noble et antique, de la moitié et partie inférieure des forteresse et château de Mollans et du château de Pierrelongue (Petra longa), au diocèse de Vaison. Il prête serment de fidélité. Act. ap. Buxum, en l'église des Prêcheurs ; témoins : Reymond d'Agout, seigneur de la vallée de Sault (Vallis Saltus), Agout de Baux, seigneur de Brantes (Branlulis), Guy de Grolée, sr de Neyrieu. Guigues de Morges. sr de Jansac (Gensac), Guillaume de Bésignan, Guillaume Fabri et Bertrand Eutachii, chevaliers, Bertrand Giraudi et Jean Humberti, juristes. Jacques Garini, de Viviers, not. imp. et Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (Reg. Pilati 1329-30-9), 68. Invent. Baronnies, I, 484; II, 212 : 580, 840.

**À Montélimar, le 30 septembre 1330, Hugues vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 5,Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 30/493

25035 Montélimar, 30 septembre 1330. Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar et de la Garde, donne procuration à Lambert de Rac, damoiseau, coseigneur de Rac, à maître Jacques Garin, notaire et à Raymond Jorner, de Montboucher, damoiseau, pour faire déclaration au dauphin de Viennois ou à son conseil des châteaux, hommages, fiefs et fidélités qu'il tient de lui. Act. Montilii, dans l'habitation de Jean de Rochefort; témoins : Hugues de la Bastide, chevalier, seigneur du lieu, Guillaumed de Mirabel, seigneur de Portes, etc. Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIe IIII\*\* vb. Invent. Baronnies, I, 484 : 581. — CHEVALIER (U.), Cart. de Montélimar, 94.

**Hugues ADHÉMAR fait un testament le 11 janvier 1334.**

Cartulaire municipal de MONTELIMAR\_Abbé CHEVALIER page 119/371

XLII 11 janvier 1334 (TESTAMENTUM HUGONIS ADHEMARI, DOMINI MONTILI ET GARDAE)\*.

Dei nomine, amen ... etc.

(\*) L'invent. de 1662 mentionne sous le n° 156 (f° 37), ce testament ou plutôt cet extrait porte in qua. sur lequel a été faite la copie très défectueuse du recueil B (n° 29). que nous sommes réduit à publier, faute de mieux.

**le 5 juillet 1334, Hugues vit un événement important.**

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 26976-27012

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) 1146

- 25/07/1334 : hommage de Hugues ADHÉMAR II ? (plutôt III)

Regeste dauphinois Tome 5,Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 165/493

26976 T. V p. 312 5 juillet 1334. Noble Hugues Adamarii, fils de feu Hugues Adamarii, reconnaît tenir du dauphin (Humbert), comme seigneur de Mévouillon, en franc fief et de son domaine et seigneurie la moitié inférieure de la forteresse et du château de Mollans, au diocèse de Vaison et le château de Pierrelongue avec son territoire, même dioc. ; il en fait hommage et jure fidélité. Guigues Frumentii, not... ind. 2... — Cf. 25 suiv. CHEVALIER (U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 1307.

Regeste dauphinois Tome 5,Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 167/493

27012 T. V p. 316 Le Buis, 25juillet 1334. Noble Hugues Ademarii, seigneur de la Garde (Guardae), fils de feu Hugues Ademarii, reconnaît tenir du dauphin Humbert, comme seigneur de Mévouillon, en franc fief et de son domaine et seigneurie, la moitié et partie inférieure du fort et château de Mollans, dioc. de Vaison, et du château

de Pierrelongue, avec territoire, ressort, droits et appartenances. Fait en l'église du couvent des Prêcheurs Buxi. ...Ind. 2...— Cf. 5 préc.  
Arch. de l'Isère, origin.; B. 2607(Nota Frumenti),312, 313. Invent. Baronnies, I, 484 : 581. — CHEVALIER(U.), Invent.arch. Dauph. 1346, 194.

Après 1334 sa fille [Mabille](#) meurt, Hugues est âgé de probablement 74 ans au moins.

**Hugues ADHÉMAR est décédé en 1336, à l'âge de 76 ans environ.**

Regeste dauphinois Tome 5,Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 260/493  
28348 Avignon, 27 décembre 1336. Le pape accorde à Hugues Ademarii, seigneur de la Garde, dioc. de Trois-Châteaux, l'indulgence plénière à l'article de la mort.  
VIDAL ( J.-M.), Benoit XII, lettres comm, I, 313, n° 3498. Gallia christ, noviss. IV, 679, n° 1396.

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT) : Aiguebelle  
- 17/04/1336 : Mort de Hugues ADHÉMAR III, HUGONNET, fils de sa deuxième épouse, son fils lui succède

Archives Savoie commencent en 1501  
ou 5 juillet 1334  
Inhumé - abbaye d'Aiguebelle, Montjoyer, 26, Rhône-Alpes, France.

**Hugonnet ADHÉMAR voit le jour à une date inconnue à Montélimar (26200).**

Il est le fils légitime de [Hugues III ADHÉMAR](#) et de [Étiennette Stéphanie BAUX des](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1336 à 1350.**

Il s'unit avec [Rosseline AGOULT de PONTEVÈS d'](#) -, la fille légitime de parents non connus.

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Ils se marient vers 1323.

**le 11 janvier 1334, Hugonnet vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 5,Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 132/493  
26525 Chamier, 11 janvier 1333/4- Testament nuncupatif de Hugon Adhemarii, seigneur de Montélimar et la Garde. Il élit sépulture en l'église de l'abbaye d'Aiguebelle, dioc. de Trois-Châteaux. Il lègue pour le repos de son âme et des siens 600 livr, dont 20 den. valent un turon d'argent du roi de France avec O rond. Il prescrit de constituer dans l'église paroiss. de Ste-Croix de Montélimar une chapellenie avec 100 sols de rente; il lègue à l'oeuvre de la même église 15 livr, plus 100 sols pour achat de livres ; il y fonde un anniversaire le jour de son décès, avec messe au grand autel et procession ; il laisse 120 livr. pour fonder dans la même église une chapellenie en l'honneur de Dieu et de sr Catherine, avec achat d'un calice et de vêtements sacerdotaux. Il prescrit de payer ses dettes (clamores et forescaria ou foresca) et y applique le produit de sa vaisselle d'argent et d'or ; en cas d'insuffisance, 15 exécuteurs s'empareront du péage de Montélimar par terre et par eau. Il institue pour héritier de sa forteresse et ville de Montélimar et de ses biens dans les diocèses de Valence, Die, Gap et Sisteron (Cistic.) son fils aîné Lambert ; il lui substitue, à défaut d'héritiers mâles légitimes, son fils Gaucherde Monteil. chevalier. Il institue pour héritiers de ses biens dans les diocèses de Trois-Châteaux et Vaison et en particulier du château de la Garde-Adhémar, Hugonet, fils de son épouse Stéphanie; il lui substitue son fils Amédée. Il désigne pour exécuteurs et guadiatores ou ga-s Dragonet, évêque de Gap, Pierre évêque d'Orange (Aurazic.), celui de Trois-Châteaux, l'abbé d'Aiguebelle, Reymond d'Agout, chevalier, seigneur de Sault (Vallis Saltus), et Lambert de Rac, chev, sr de Rac. Acta ap. Campum Medium, dioc. de Trois-Châteaux, en la chambre du testateur ; témoins : Reymond Guilhelmi et Ripert du Puy, juristes, Lambert de Rac, chev, un chan. de Viviers, un prêtre, 3 damoiseaux, un notaire, Jacques Guarini, de Viviers, not. imp.  
CHEVALIER(U.), Cartul. de Montélimar, 98-101, n° 42. Gallia christ. noviss. IV, 139, n° 293.

Chamier est un hameau. Chamier est située à proximité de Les Beaumes ou Labeaume? et La Panderie en Ardèche.

**le 25 mai 1334, Hugonnet vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 5,Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 161/493  
26888 25 mai 1334. Hommage prêté au dauphin Humbert par Hugues Adhémar, seigneur de la Garde, pour le château et terre de Pierrelongue, avec son territoire, ressort, droits et appart.  
Grenoble, Invent. Baronnies, II, 212b : 850.

À Montélimar, le 25 mars 1335, Hugonnet vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 5, Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 161/493  
27406 Montélimar, 25 mars 1335. ...Fête de l'Annonciation ...Confirmation des franchises de Montélimar par Hugonet Ademarii de Monteil, baron de la Garde-Adhémar, d'ordre de son frère Lambert, seigneur de Montélimar et baron de Lachau (Chalma). Act. Montilii, en la forteressedede Lambert.—Pièce fausse.  
CHEVALIER(U.), Cartul. de Montélimar, 97.

le 17 avril 1336, Hugonnet vit un événement important.

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT) :  
- 17/04/1336 : Mort de Hugues ADHÉMAR II (ou III ?), HUGONNET, fils de sa deuxième épouse, son fils lui succède.

le 2 juillet 1341, Hugonnet vit un événement important.

passa transaction, le 2 juillet 1341, avec sa mère, veuve et fit donation de ses biens à son frère Gaucher, le 17 avril 1350.

le 5 novembre 1346, Hugonnet vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 6, Fascicules 16-18 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 276/427  
34779 5 novembre 1346. Hommage prêté à Hugues de la Roche, recteur du Comté Venaissin (au pape et à l'église Romaine) par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour les fiefs des châteaux de la Garde, Rac, Savasse, Châteauneuf-de-Mazenc, comme arrière-fief dépendant de sa directe; ainsi reconnu par Hugonet Adhémar, comme aussi des arrière-fiefs de Montélimar, Sauzet et Roussas.  
Arch. dell'Isère, Ilas Homagiorumper Reymondum Humberti (B. 29), xl. Invent. Valentinois, III, 10\* ; V, 208\* : 11,9; III.390-1.1.

le 10 janvier 1350, Hugonnet vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) 1148  
- 10/01/1350 : Hommage au Dauphin.

le 17 avril 1350, Hugonnet vit un événement important.

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT) :  
- 17/04/1350 : Donation par HUGONNET, sans enfant, à son demi-frère Gaucher ADHÉMAR

passa transaction, le 2 juillet 1341, avec sa mère, veuve et fit donation de ses biens à son frère Gaucher, le 17 avril 1350.

Hugonnet ADHÉMAR est décédé après 1350.

**Gaucher ADHÉMAR** voit le jour vers 1305 à Montélimar (26200).

Voir "Les Adhémar\_ \_généalogie\_Première\_Partie\_Boisgelin\_Charles" page 51

Voir document "Adhemar-de-Monteil" page 9/32 :

Gaucher de Monteil + 1360 Doyen de Viviers, co-seigneur de Montélimar et de La Garde ép. dès 12/03/1337  
Jeanne d'Apremont + dès 08/1363 (fille de Geoffroi IV, seigneur d'Apremont (55) et de Marguerite de Sully)  
sans postérité.

Il est le fils légitime de [Hugues III ADHÉMAR](#), âgé de 45 ans et de [Sibylle POITIERS de](#), âgée de 28 ans. A sa naissance, il a plusieurs frères: [Lambert IV](#) (né vers 1295), [Aymard](#) (né vers 1297).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1350 à 1352 et de 1358 à 1362**, co-seigneur de Montélimar et de La Garde.

Sa mère [Sibylle](#) meurt vers 1309, Gaucher est âgé de 4 ans.

Son père [Hugues](#) meurt en 1336, Gaucher est âgé de 31 ans environ.

Il s'unit avec [Jeanne ASPREMONT d'](#) (~ 1315-- 1361), la fille légitime de [Geoffroy IV ASPREMONT](#) et de [Marguerite SULLY](#).

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Ils se marient le mardi 12 mars 1337.

**le 23 juin 1338, Gaucher vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 5,Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 329/493  
29250 23 juin 1338. Hommage prêté au dauphin (Humbert) par Gaucher Adhémar, seigneur de Montélimar, pour tout ce que son frère Lambert Adhémar tenait, au temps de son décès, en fief du dauphin, suivant leurs conventions.  
Grenoble, Invent. Baronnie,902.

**en février 1347, Gaucher vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 6,Fascicules 16-18 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 296 et 297/427  
35028 4 février 1347. Hommage prêté à Gaucher Adhémar par noble Adhémarde Taulignanpour les lieux et terre de Cléon d'Andran et parerie du Puy-Saint-Martin ; reçue par m" Hugues, notaire.  
Arch. de la Drôme. Inventaire de la Garde- (1714). n° 389  
35044 23 février 1347. Hommage rendu à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Gaucher Adhémar (de Monteil), seigneur de Montélimar,pour les 3/4 de Montélimar, la 1/2 du château de Savasse et d'Ancone, pour ceux de Montboucheret de Roynac, une partie du château et forteressede St-Germain,les fiefs de ce château de St-Gervais,Cléon-d'Audrans,le Puy St-Martin, Suze et la Bâtie, dioc. de Valence.  
Arch. de la Drôme, Inventaire de la Garde (1714). 403-Arch. de l'Isère, B. 2632 ; B. 4109 (Invent. IV, 119. Arch. du chat, de Peyrins, 55.93, chap. 1, n° 47- Invent. Valentinois, I, 54 ; III, 219 ; IV, 178, 386, 424, 542 ; V, 131 : 1, 736 ; II, 211-2, 282-3, 653; III, 22, 63, 182, 341. — CHEVALIER (U.), dans Journ. de Montélimar (14 déc. 1867). CHEVALIER (J.), dans Bull. soc. archéol. Drôme, XXIX, 307 (à part, 1, 331).

**le 17 avril 1350, Gaucher vit un événement important.**

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT) :  
- 17/04/1350 : Donation par HUGONNET, sans enfant, à son demi-frère Gaucher ADHÉMAR

reçoit la donation de ses biens de son frère Hugonnet, le 17 avril 1350.

**en 1352, Gaucher vit un événement important.**

I.S.A.I (Inventaire sommaire des Archives de l'Isère) - B. 3007 :  
- 1352 : Confiscation du fort inférieur de Mollans par le Dauphin Charles à la suite d'un différend entre Hugues ADHÉMAR et la famille des BAUX.

**le 7 décembre 1358, Gaucher vit un événement important.**

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) : 1151  
- 7/12/1358 : Lettre du Dauphin Charles restituant le château inférieur et la seigneurie (en partie) de Mollans à Gaucher ADHEMAR.

**le 3 novembre 1360, Gaucher vit un événement important.**

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT) :  
- 3/11/1360 : Testament de Gaucher ADHÉMAR en faveur de son neveu Hugues, fils de Lambert.

Vers 1361 son épouse [Jeanne](#) meurt, Gaucher est âgé de 56 ans.

Gaucher ADHÉMAR est décédé le mardi 12 mai 1361, à l'âge de 56 ans environ.

**Charles DAUPHIN** voit le jour en 1338 à Vincennes (94300).

Qui est le Dauphin Charles ?

Jean, roi de France son fils Charles, dauphin de Viennois

D'après internet : Charles V le Sage (Né à Vincennes en (1338). Meurt à Nogent sur Marne en (†1380). Charles V, Dauphin de Viennois, c'est le titre de l'héritier du trône de France depuis la toute récente acquisition du Dauphiné. Fils de Jean II le Bon roi de France. Roi de France le 8/4/1364.

Il est le fils légitime de parents non connus.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1352 à 1358**, dauphin de Viennois,roi de France 1364.

**en 1352, Charles vit un événement important.**

I.S.A.I (Inventaire sommaire des Archives de l'Isère) - B. 3007 :  
- 1352 : Confiscation du fort inférieur de Mollans par le Dauphin Charles à la suite d'un différend entre Hugues ADHÉMAR et la famille des BAUX.

en décembre 1352, Charles vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 6,Fascicules 16-18 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 419/427

36673 Paris, décembre 1352. Jean, roi de France son fils Charles, dauphin de Viennois, confirment la donation d'Humbert,patriarche d'Alexandrie, ancien dauphin de Viennois, à son fils naturel (donatus) Amédée, chevalier, de 100 liv. de revenu annuel. Dat. et acl. Parisius, par le conseil où étaient le seigneur de Revel et le comte de Valentinois. Y. Simon.

Arch.de l'Isère, B.3019(Reg.Guig.Frumehti),xlj-viiij,49-56.

le 7 décembre 1358, Charles vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) : 1151

- 7/12/1358 : Lettre du Dauphin Charles restituant le château inférieur et la seigneurie (en partie) de Mollans à Gaucher ADHÉMAR.

le 8 avril 1364, Charles vit un événement important.

Roi de France le 8/4/1364 jusqu'à sa mort en 1380

Couronnement le 19 mai 1364 en la cathédrale de Reims.

Charles DAUPHIN est décédé le mercredi 13 septembre 1380, à l'âge de 42 ans, à Nogent-sur-Marne (94130).

### **Hugues IV ADHÉMAR voit le jour vers 1330.**

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 55 à 58 :

XII. Hugues ADHÉMAR, sgr de la Garde, Montélimar, Ancone, La Bâtie-Rolland, Cléon-d'Andran, Clansayes, Lâchait, Montboucher, Montfroc, Portes, Rac, Roussas, Roynac, S'-Gervais, Suze, Tullins\*, Vers, etc, hérita de son oncle Gaucher ADHÉMAR ; prêta hommage, le 28 moi 1338', pour sa parerie tle Montpensier,à l'év. de Viviers ; transigea, le 12 mars 1340, avec Decan-Hugues AIMERIC, év. de S'-Paul, au sujet de certains droits qu'ils avaient sur leurs terres respectives ; prêta hommage au C<sup>o</sup> de Valentinois, pour Montélimar, le 6 mars 1357' ; sénéchal de Nîmes,en 1360 prêta hommage pour Cléon-d'Andran, le 22 janv. 1301 et pour Vers, le 4 janv. 1380" ; reçut lui-même, le 6 fév. 1361, hommage do Bertrand de TAULIGNAN,pour Cléon d'Andran; transigea, le 17 juin 1370', avec Raimond de BAUX, prince d'Orange, au sujet de l'héritage d'Etiemictte de BAUX, sa grand'mère, et d'Eléonore ADHÉMAR, veuve de Jean de MONTLUUEL,sa tante ; reçut en inféodation, le 3 avril 1378', les huit-neuvièmes des châteaux de Clansayes et Lachau ; donna, le 24 oct. suiv.', à Didier de BÉSIGNAN, sgr dudit lieu, 25 l. de revenu sur les péages de Lachau et Ballons; obtint du pape Clément VII, le 10 mars 1382, un ordre enjoignant au Ode Valentinois de lui restituer le quart de la sgrie de Montélimar, dont celui-ci s'était emparé et qui ne fut rendu qu'à l'époque de sa mort, en 1419, fit Louis ADHÉMAR, fils de Hugues";fit son test, le 26 sept. 1387", par lequel il institue pour héritier son fils Louis et ses enfants mâles, auxquels il substitue Lambert, son fils ainé et ses enfants mâles, puis Baudon (alias Raimond), son frère, puis Gaucher, son filleul, fils dudit Baudon, puis Guillaume de MÉVOUILLON, sgr de Pomoç, sou neveu, et ses enfants mâles, à charge de porter les nom et armes du testateur,puis Bertrand de MÉVOUILLON,frère dudit Guillaume, et ses enfants mâles, puis Giraud ADHÉMAR, sgr de Grignan, son (beau-) frère, et ses fils, à charge de porter ses armes mi-parti, et, s'ils ne sont plus sgrs de Grignan, de les porter en plein, puis Guyot ADHÉMAR, sgr d'Aps, son cousin, et ses fils, puis Yves ADHÉMAR, frère desdits Giraud et Guyot, et ses fils, à charge de porter ses nom et armes, puis les filles de Lambert et de Louis, puis Raimond (ROOIER) de Beaufort, vte de Valernes, son neveu, et ses enfants, à charge de porter ses armes mi-parti, puis Jacques GAUTIER, sgr de Graveson, son cousin, lègue à Delphine, sa petite—fille, fille de Lambert, 6.000 fl. pour son mariage, à la fille à naître de sa belle-fille Constance,femme dudit Lambert, 5.000 fl, de même aux filles de Louis, etc.; et rendit hommageau Roi-Dauphin, en 1389', pour Eygalayes,etc... Il avait ép, le 26 oct. 1349, Mabile du PUY", fille de Bastet, sgr de Montbrun et de Marguerite de MONTAUBAN ;

1. Lambert
2. Louis
3. Hugues ;
4. Gaucher;
5. Baudouin ;
6. Mobile;
7. Aimare, mourut jeune.

Il est le fils légitime de [Lambert ADHÉMAR](#), âgé de 21 ans et de [Douce GAUCELIN de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1362 à 1387**, seigneur de la Garde, de Montélimar, etc.

Il s'unit avec [Mabile PUY du](#) (~ 1332-), la fille légitime de parents non connus.

Ce couple aura un enfant :

- [Louis](#) né vers 1360.

Ils se marient le dimanche 26 octobre 1349.

Vers 1360 naît son fils [Louis](#). Hugues est âgé de 30 ans.

Sa mère [Douce](#) meurt vers 1360, Hugues est âgé de 30 ans.

le 3 novembre 1360, Hugues vit un événement important.

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT) :

- 3/11/1360 : Testament de Gaucher ADHÉMAR en faveur de son neveu Hugues, fils de Lambert.

Son père [Lambert](#) meurt après 1360, Hugues est âgé de probablement 30 ans au moins.

le 26 janvier 1362, Hugues vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) : 1152

- 26/01/1362 : Hommage au Dauphin.

le 16 mars 1387, Hugues vit un événement important.

A.V. (Archives du Vaucluse) p. 21 :

- 16/03/1387 : Confirmation de la charte des privilèges accordée en 1213.

le 26 septembre 1387, Hugues vit un événement important.

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT) :

- 26/09/1387 : Testament de Hugues ADHÉMAR en faveur de son deuxième fils, Louis

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 55 :

fit son test, le 26 sept. 1387", par lequel il institue pour héritier son fils Louis et ses enfants mâles, auxquels il substitue Lambert, son fils aîné et ses enfants mâles, puis Baudon (alias Raimond), son frère, puis Gaucher, son filleul, fils dudit Baudon, puis Guillaume de MÉVOUILLON, sgr de Pomot, son neveu et ses enfants mâles, à charge de porter les nom et armes du testateur, puis Bertrand de MÉVOUILLON, frère dudit Guillaume, et ses enfants mâles, puis Giraud ADHÉMAR, sgr de Grignan, son (beau-) frère, et ses fils, à charge de porter ses armes mi-parti, et, s'ils ne sont plus sgrs de Grignan, de les porter en plein, puis Guyot ADHÉMAR, sgr d'Als, son cousin, et ses fils, puis Yves ADHÉMAR, frère desdits Giraud et Guyot, et ses fils, à charge de porter ses nom et armes, puis les filles de Lambert et de Louis, puis Raimond (ROOIER) de Beaufort, vte de Valernes, son neveu, et ses enfants, à charge de porter ses armes mi-parti, puis Jacques GAUTIER, sgr de Graveson, son cousin, lègue à Delphine, sa petite-fille, fille de Lambert, 6.000 fl. pour son mariage, à la fille à naître de sa belle-fille Constance, femme dudit Lambert, 5.000 fl, de même aux filles de Louis, etc.

Hugues ADHÉMAR est décédé après 1387, à l'âge de probablement 57 ans au moins.

**Louis ADHÉMAR** voit le jour vers 1360.

"Les\_Adhémar\_\_généalogie\_Première\_Partie\_Boisgelin\_Charles" page 57 :

XIII. Louis ADHÉMAR, sgr de la Garde, Montélimar, Ancone, Ballons, La Bâtie-Rolland, Clansayes, Cléon-d'Andran, Eygalayes, Montfroc, Savasse, etc...; ratifia, le 13 juin 1405', la donation faite par son père, en 1378, aux sgrs de Bésignan ; reçut l'hommage de Humbert de BEAUMONT, en 1420', pour la terre de la Bâtie-Rolland ; prêta hommage pour Cléon-d'Andran, le 7 août 1422, au Cte de Poitiers', qui lui rendit le quart de la sgrie de Montélimar usurpée sur son père, et, après avoir confirmé les privilèges des habitants de cette ville, le 10 sept, suiv, reçut leur serment de fidélité, le 30 du même mois'; prêta hommage pour Ballons, Eygalayes, Montfroc, etc, le 25 août 1423, et, pour Clansayes, le 25 du même mois\* ; fit donation a son fils Hugues, dit Gonon, en 1424' ; autorisa, en 1425, l'élection des consuls do Montélimor' et prêta hommage au Dauphin, le 10 mars 1427'. Il avait ép, le 1er avril 1406, Dauphiné de GLANDEVÉS, fille de Isnard, dit le Grand, sgr de Pourrières, et de Aude (BERMOND ?) d'Anduze, sa première femme ; d'où :

1. Hugues

2. Isnard, sgr de Rac, assista le 8 février 1425", a la donation faite à son frère Hugues ADHÉMAR, par leur père Louis ;

3. Marguerite, fit son test, le 25 juil. 1452, et mourut peu après. Elle avait ép, le 22 avril 1434, Bertholdo BASCIII, sgr de S'-Estèvc", fils de Guichard et de Jacquctle KARNÈSE;

4. Françoise, ép, en premières noces, André du PUY", et, eu deuxièmes noces, Galéas de SALUCES" ;

5. Billette;

6. Laure ;

7. Perrade, 8. Dauphiné, 9. Louise : donnèrent leurs biens a Antoine, Pierre et Thadée BASCHI, leurs neveux, par test, des 28 mars 1443 et 5 mars 1448.

Il est le fils légitime de [Hugues IV ADHÉMAR](#), âgé de 30 ans et de [Mabile PUY du](#), âgée de 28 ans.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1387 à 1450.**

le 26 septembre 1387, Louis vit un événement important.

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT) :

- 26/09/1387 : Testament de Hugues ADHÉMAR en faveur de son deuxième fils, Louis.

Il s'unit avec [Dauphine GLANDEVÈS de](#) (~ 1372-> 1424), la fille légitime de parents non connus.

Ce couple aura deux enfants :

- [Hugues](#) né vers 1406.

- [Marguerite](#) née vers 1410.

Ils se marient le mardi 1er avril 1406.

"Les\_Adhémar\_\_généalogie\_Première\_Partie\_Boisgelin\_Charles" page 57 :

Il avait ép, le 1er avril 1406, Dauphiné de GLANDEVÈS, fille d'Isnard, dit le Grand, sgr de Pourrières et de Aude (BERMOND ?) d'Anduze, sa première femme.

le 12 avril 1412, Louis vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1155

- 12/04/1412 : Reconnaissance de dettes pour achat d'une partie du droit de péage.

le 25 août 1423, Louis vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1158

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT)

- 25/08/1423 : Hommage

"Les\_Adhémar\_\_généalogie\_Première\_Partie\_Boisgelin\_Charles" page 57 :

prêta hommage pour Ballons, Eygalayes, Montfroc, etc, le 25 août 1423, et, pour Clansayes, le 25 du même mois.

Louis ADHÉMAR est décédé à une date inconnue.

**Charles ADHÉMAR** voit le jour vers 1423.

"Les\_Adhémar\_\_généalogie\_Première\_Partie\_Boisgelin\_Charles" page 58-59 :

XV. Charles ADHÉMAR, bar. delà Garde, sgr de Montélimar, Lachau, Rac, Valaurie, etc...; viguier d'Arles, confirma, en 1446', une transaction entre les habitants de la Garde et le prieur de N.-D.-du-Val-des-Nymphes 1; ayant pris le parti du roi Charles VII contre Louis XI, alors dauphin, eut partie de ses biens confisqués par arrêt du parlement de Grenoble, du 30 juin 1463 et autorisa, en 1469", la vérification des limites entre Pierrelatte et la Garde. Il avait ép. (avant 1460), Marguerite de ROMIEU, fille de Etienne, sgr de Maillane, et de Catherine de MONTEYNARD ; d'où :

1. Christophe, dont l'article suit;

2. Jean, religieux de S'-Antoine;

3. Etienne, chan. de Viviers, puis relig. de S'-Antoine, ratifia le 18 août 1507', avec son frère Christophe, une ancienne convention de 1230, au sujet des eaux du Jabron ;

4. Anne, ép, en premières noces, Philippe de ROBIAC, en deuxièmes noces, suiv. contrat du 9 août 1505", Antoine BOCHE, sgr de Vers, fils de Bremond el de Honorade ARCUSSIA de Tourves ;

5. Marthe, ép, le 9 sept. 1470, Thomas de BÉZIERS, sgr de Veliezon, son cousin germain, fils de Tbibaud, et de Jeanne ADHÉMAR de la Garde ;

6. Jeanne, abbesse de S'-Césaire, à Arles, en 1501, fit donation à sa soeur Anne, le 9 août 1505, et mourut le 11 janv. 1521 ;

7. Marguerite, relig. a la même abbaye ;

8. Antoinette, relig. à la même abbaye.

Charles ADHÉMAR, eut en outre un fils naturel :

9. Pierre, légitimé par lettres du 27 janv. 1474.

Il est le fils légitime de [Hugues ADHÉMAR dit Hugonon](#), âgé de 17 ans et de [Catherine AGOULT d'](#), âgée de 18 ans.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1450 à 1481**, baron de la Garde, seigneur de Montélimar, de Lachau, de Rac et de Valaurie.

Il s'unit avec [Marguerite ROMIEU de](#) (~ 1430-), la fille légitime de [Étienne ROMIEU](#) et de [Catherine MONTEYNARD](#).

Ce couple aura deux enfants :

- [Christophe](#) né vers 1450.

- [Anne](#) née à une date inconnue.

Ils se marient en 1450 en Arles (13200).

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT)  
- 1450 : Mariage

Il avait ép. (avant 1460), Marguerite de ROMIEU, fille de Etienne, sgr de Maillane et de Catherine de MONTEYNARD.

Charles ADHÉMAR est décédé à une date inconnue, en Arles (13200).

### **Christophe ADHÉMAR** voit le jour vers 1450.

Voir "Les Adhémar\_ \_généalogie\_Première\_Partie\_Boisgelin\_Charles" page 59-60 :

XVI. Christophe ADHÉMAR, bar. de la Garde, sgr de Montélimar, Ballons, Eygalayes', Les Granges-Gontardes, Lachau, Mollans, Pierrelongue, Rac, Vers, etc...; cons. du Roi et son chambellan', assista au serment que Guillaume ADHÉMAR de Grignan, év. de St-Paul, prêta en 1482, pour la conservation des privilèges de cette ville ; prêta hommage au Roi pour Ballons, Eygalayes, etc, le 3janv. 1487'; est mentionné dans des actes de 1493,1501 et 1504' et fit son test, le 3 sept. 1510 par lequel il élit sa sépulture en l'église des Frères Mineurs de Montélimar, dans la tombe de Charles, son père, et de ses autres ancêtres, et institue pour héritier son fils Jean, avec substitution en faveur de Louis. Il avait ép, en premières noces, le 10 fév. 1481, Nicole de MONTCHENU, fille de Philibert, sgr de Montchenu, et de Bonne de RIVOIRE, et, en deuxièmes noces, Louise de LA BOISSIÈRE\* d'où :

du 1er lit,

1. Jean, bar. de la Garde, sgr de Montboucher', vendit Montboucher, le 17 déc. 1511, à Arnaud ODOARD, sgrde Barcelonne', pour le prix de 3.100 écus; fit son test, en 1513, et mourut à Paris. Il avait ép, suiv. contrat du 22 janv. 1511, Anne QUIQUERAN', fille de Gaucher, sgr de Beaujon, et de Louise de CASTELLANE de la Verdière, sa deuxième femme. S. P. ;

2. Louis, bar. de la Garde après son frère Jean, gouverneur duchâteau de Roda', tué dans les guerres de François 1er contre les Suisses ;

3. Antoine, dont l'article suit;

4. Thomas, protonotaire apostolique, prieur de N.-D.-du-Val-des Nymphes et de S'-Martin-dc-Misère' ; céda ses droits sur l'héritage de sa famille à Louis ADHÉMAR de Grignan, le 14 août 1531 ' ; voulut ensuite les faire valoir contre Antoine ESCALIN des Aimars, donataire de Louis ADHÉMAR, après la mort de ce dernier, et, par transaction du 17 avril 1507', se désista de ses prétentions, moyennant une pension viagère de 50 l. ;

5. Charles, mourulà 10 ans;

6. Gobielle, ép, le 30 janv. 1509, Robert ARHALESTRIER', sgr de Beaufort;

7. Louise, S. A. ;

et du 2e lit,

8. Talabard, sgrde Rac. S. A.

Il est le fils légitime de [Charles ADHÉMAR](#), âgé de 27 ans et de [Marguerite ROMIEU de](#), âgée de 20 ans.

Christophe sera Conseiller et chambellan du Roi. Il portera le titre **de Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1481 à 1488.**

Il s'unit avec [Nicole MONTCHENU de](#) (~ 1465-> 1490), la fille légitime de parents non connus.

Ce couple aura deux enfants :

- [Jeanne](#) née vers 1485.

- [Gabrielle](#) née vers 1485.

Ils se marient le jeudi 10 février 1481.

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT)

- 1481 : Mariage de Christophe ADHÉMAR qui hérite avec sa soeur Anne ADHÉMAR

Louis Adhémar fait ériger en 1428 un donjon à Pierrelongue [fr.wikipedia.org/wiki/Pierrelongue]

Dès 1230, Pierrelongue appartenait aux barons de Mévouillon avant de devenir un fief placé sous l'autorité des seigneurs des ADHÉMAR de Montélimar à partir de 1326.

1742-1744 —Suite du procès des consuls [de Mollans]... pour le maintien de leur droit d'usage dans la forêt de Bluye.Mémoire des demandeurs, où il est dit qu'anciennement ils avaient deux co- seigneurs: Louis ADHÉMAR de La GARDE et Louis d'URRE, mari de Dragonette (en 1428); qu'ADHÉMAR de La GARDE était seigneur on même temps de Pierrelongue, « où il n'y avoit pour lors aucun habitant, » témoin une transaction passée en 1548 entre Dominique PARPAILLE, mari de Jeanne ADHÉMAR, fille de Christophe, seigneur de Pierrelongue, d'une part et les nommés BÉRAUD, GARDON, SAUREI et BERNAUD. « Ce furent les particuliers que le seigneur appela pour premiers habitants de sa terre, » où il y avait seulement la maison du seigneur et celle de

son fermier, etc.[Archives civiles (Volume 3 ser.E) Auteur : Archives départementales de la Drôme p.348 geneanet.org/archives/livres/305171/364].

Vers 1485 naît sa fille [Jeanne](#). Christophe est âgé de 35 ans.

Vers 1485 naît sa fille [Gabrielle](#). Christophe est âgé de 35 ans.

le 3 janvier 1487, Christophe vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1164

- 3/01/1487 : Lettres patentes du roi CHARLES VIII contenant hommage de Christophe ADHÉMAR, son chambellan.

en 1488, Christophe vit un événement important.

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p 7 : M. le marquis de Boisgelin, dans sa judicieuse et savante Généalogie des Adhémar, fait épouser Anne Adhémar, fille de Charles, alors veuve de Philippe de Robiac ou de Rubiac, de Crest par Antoine Bosches, seigneur de Vers, le 9 août 1505 et l'Inventaire de la Chambre des Comptes affirme qu'Antoine vendit, le 9 novembre 1515, leur part de Mollans à Dominique Parpaille et à Jeanne de Robiac, sa femme.

Il y a là une petite difficulté en effet, le même inventaire fait aliéner la même seigneurie, en 1488, par Christophe Adhémar au profit de Louis de Thollon, seigneur de Ste-Jalle, moyennant 2,200 florins. Le frère et la soeur auraient donc possédé chacun une part du fief, ce qui n'a rien d'in vraisemblable.

Après 1490 son épouse [Nicole](#) meurt, Christophe est âgé de probablement 40 ans au moins.

le 9 mai 1505, Christophe vit un événement important.

Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE)

A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p. 6

- 9/05/1505 : Mariage d'Antoine BOSCHI avec Anne ADHEMAR héritière en indivision avec son frère Christophe. BOSCHI aurait racheté la part de Christophe en 1488 mais n'aurait pris le titre qu'à la date de son mariage avec Anne.

De 1488 à 1505, le titre de Coseigneur de Mollans (fort inférieur) était détenu par Louis de THOLON qui avait acheté Mollans le 24/05/1488.

Christophe ADHÉMAR fait un testament le 3 septembre 1510.

Voir "Les\_Adhémar\_\_généalogie\_Première\_Partie\_Boisgelin\_Charles" page 59 :

fit son test, le 3 sept. 1510 par lequel il élit sa sépulture en l'église des Frères Mineurs de Montélimar, dans la tombe de Charles, son père et de ses autres ancêtres, et institue pour héritier son fils Jean, avec substitution en faveur de Louis.

Christophe ADHÉMAR est décédé après 1510, à l'âge de probablement 60 ans au moins.

Il s'unit avec [Louise LA BOISSIÈRE de](#) -, la fille légitime de parents non connus.

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

**Louis THOLLON de** voit le jour vers 1460 à Sainte-Jalle (26110).

Co-seigneur de 26-Sainte-Jalle, du Poët-Sigillat, Châteauneuf-de-Bordette, Saint-Marcellin, Aubres, Rochebrune.

Il est le fils légitime de [Antoine THOLLON de](#), âgé de 38 ans et de [Geneviève GASTE de](#), âgée de 33 ans.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1488 à 1505**, Coseigneur de 26-Sainte-Jalle.

Sa mère [Geneviève](#) meurt vers 1479, Louis est âgé de 19 ans.

Son père [Antoine](#) meurt après 1479, Louis est âgé de probablement 19 ans au moins.

Il s'unit avec [Louise CLERMONT de](#) (~ 1465-), la fille légitime de parents non connus.

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Ils se marient vers 1485.

le 24 mai 1488, Louis vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1165

- 24/05/1488 : Reconnaissance de dette de Louis de THOLLON pour l'acquisition de la moitié de Mollans

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p 7 : M. le marquis de Boisgelin, dans sa judicieuse et savante Généalogie des Adhémar, fait épouser Anne Adhémar, fille de Charles, alors veuve de Philippe de Robiac ou de Rubiac, de Crest par Antoine Bosches, seigneur de Vers, le 9 août 1505 et l'Inventaire de la Chambre des Comptes affirme qu'Antoine vendit, le 9 novembre 1515, leur part de Mollans à Dominique Parpaille et à Jeanne de Robiac, sa femme.

Il y a là une petite difficulté en effet, le même inventaire fait aliéner la même seigneurie, en 1488, par Christophe Adhémar au profit de Louis de Thollon, seigneur de Ste-Jalle, moyennant 2,200 florins. Le frère et la soeur auraient donc possédé chacun une part du fief, ce qui n'a rien d'in vraisemblable.

**le 6 août 1488, Louis vit un événement important.**

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1165

- 6/08/1488 : Lettres patentes du roy CHARLES VIII portant remise de la dette de Louis de THOLLON pour services rendus.

**le 5 avril 1493, Louis vit un événement important.**

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1166

- 5/04/1493 : Hommage de Louis de THOLLON.

Louis THOLLON de est décédé après 1516, à l'âge de probablement 56 ans au moins, à Sainte-Jalle (26110).

**Antoine BOSCHI de** voit le jour vers 1470.

ou BOCHE

A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) tome II page 226

Antoine BOCHE, du consentement de sa femme, vendit Pierrelongue à Dominique Parpaille, mari de Jeanne de Robiac, sorti d'une ancienne maison piémontaise. Charles, fils de Dominique, en rendit hommage au roi-dauphin et Marie, fille de Charles, porta le fief à Artaud Silve, son mari, aïeul de Jeanne Silve, épouse d'Esprit d'Urre, originaire d'Eurre près de Crest.

Il est le fils légitime de parents non connus.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1505 à 1515**, Seigneur de Vers.

Il s'unit avec [Anne ADHÉMAR](#) (-), la fille légitime de [Charles ADHÉMAR](#) et de [Marguerite ROMIEU](#).

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Ils se marient le mardi 9 mai 1505 en Arles (13200).

Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE)

A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p. 6

- 9/05/1505 : Mariage d'Antoine BOSCHI avec Anne ADHEMAR héritière en indivision avec son frère Christophe. BOSCHI aurait racheté la part de Christophe en 1488 mais n'aurait pris le titre qu'à la date de son mariage avec Anne.

ou 9 août 1505

.

**le 9 novembre 1515, Antoine vit un événement important.**

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1167

- 9/11/1515 : Investiture de Dominique de PARPAILLE et sa femme Jeanne de ROBIAC, comme seigneurs en partie de Mollans, suite à la vente à eux passée du fort inférieur par Antoine BOSCHI.

**Dominique de PARPAILLE** voit le jour vers 1490 en Avignon (84).

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p 7 : Dominique Parpaille sortait d'une ancienne maison de Moncalieri en Piémont, illustrée par un professeur, un président du Sénat, un archevêque de Tarentaise et un secrétaire d'Etat.

Il est le fils légitime de [Arnoul PARPAILLE](#), Écuyer à Carpentras et de [Catherine BRUNI de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1515 à 1540**, Seigneur de Vercoiran, seigneur de Montessargues.

Il s'unit avec [Jeanne ADHÉMAR](#) (~ 1485~ 1572), la fille légitime de [Christophe ADHÉMAR](#) et de [Nicole MONTCHENU](#).

Ce couple aura huit enfants :

- [Antoine](#) né vers 1510.
- [Charles](#) né vers 1515.
- [Clauda](#) née vers 1518.
- [Claude](#) né vers 1520.
- [Françoise](#) née vers 1525.
- [Pierre](#) née vers 1526.
- [Hélène](#) née vers 1527.
- [Just](#) né à une date inconnue.

Ils se marient vers 1510.

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 111 :

Jeanne ADHÉMAR, dame en partie de Mollans (ce qui semble la rattacher aux sgrs de la Garde), ép, suiv. contrat du 24 mai 1535, Dominique PARPAILLE, sgr de Montessargues, fils d'Arnoul et de Catherine de BUNI5 (Pithon-Curt, IV, 551.).

Date impossible car trop tardive : 24 mai 1535.

Vers 1510 naît son fils [Antoine](#). Dominique est âgé de 20 ans.

Vers 1515 naît son fils [Charles](#). Dominique est âgé de 25 ans.

le 9 novembre 1515, Dominique vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1167

- 9/11/1515 : Investiture de Dominique de PARPAILLE et sa femme Jeanne de ROBIAC, comme seigneurs en partie de Mollans, suite à la vente à eux passée du fort inférieur par Antoine BOSCHI

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p 7 : M. le marquis de Boisgelin, dans sa judicieuse et savante Généalogie des Adhémar, fait épouser Anne Adhémar, fille de Charles, alors veuve de Philippe de Robiac ou de Rubiac, de Crest par Antoine Bosches, seigneur de Vers, le 9 août 1505 et l'Inventaire de la Chambre des Comptes affirme qu'Antoine vendit, le 9 novembre 1515, leur part de Mollans à Dominique Parpaille et à Jeanne de Robiac, sa femme.

Il y a là une petite difficulté en effet, le même inventaire fait aliéner la même seigneurie, en 1488, par Christophe Adhémar au profit de Louis de Thollon, seigneur de Ste-Jalle, moyennant 2,200 florins. Le frère et la soeur auraient donc possédé chacun une part du fief, ce qui n'a rien d'in vraisemblable.

en 1517, Dominique vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1168

- 1517 : Hommage.

Vers 1518 naît sa fille [Clauda](#). Dominique est âgé de 28 ans.

Vers 1520 naît son fils [Claude](#). Dominique est âgé de 30 ans.

Vers 1525 naît sa fille [Françoise](#). Dominique est âgé de 35 ans.

Vers 1526 naît sa fille [Pierre](#). Dominique est âgé de 36 ans.

Vers 1527 naît sa fille [Hélène](#). Dominique est âgé de 37 ans.

Dominique PARPAILLE fait un testament le 21 mars 1539 à Bourg-Saint-Andéol (07700).

31 mars 1539 : Testament - Bourg-Saint Andéol, 07, France

Sources: compléments d'Isarn - de PARPAILLE Dominique (1539) - archives des Ardennes - E442 ou 443 - Copy - Testament fait et passé le 21 mars 1539 par noble Dominique de Parpaille écuyer seigneur de Molans, lequel donne le soin de régler ses funérailles et laisse au susfruit de tous les biens à noble Jeanne Ademard sa femme, fait des legs de 800 écus d'or à chacun de ses enfants Charles Just et Claude de Parpaille ainsi qu'à ses filles mineures noble Françoise, Pierre et Hélène et à noble Clauda de Parpaille aussi sa fille mariée à noble Jean de Cutieres écuyer seigneur de Ponsillac et fait héritier universel noble Antoine de Parpaille son fils aîné. Cet acte

fait au Bourg St Andiol dans le château épiscopal, présent noble Antoine de Cubières et autres, et reçu par Anne Brunel notaire roi et Praticien de Bunel.

Sources: Alain Roy (09/08/2022) : Archives des Ardennes, E442-444, archives de la famille d'Isarn de Villefort.

Dominique PARPAILLE de est décédé après 1539, à l'âge de probablement 49 ans au moins, à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

Mollans à vérifier.

à une date inconnue, Dominique vit un événement important.

Evenements divers :

- 1303-1557. — Pour Dominique de Parpaille, seigneur de Pierrelongue, contre les habitants de Mollans, ensuite de la défense faite de couper du bois à Pierrelongue.

- Pierrelongue restera sans habitant pendant plus de 150 ans, jusqu'en 1518. Cette année-là, le seigneur du fort inférieur de Mollans, Dominique de PARPAILLE, propriétaire également des ruines de Pierrelongue, décide de repeupler le village, mais autour du rocher cette fois. Il fait venir des scieurs de long auvergnats afin de défricher la montagne de Bluye et leur offre de s'établir sur place à des conditions très intéressantes. Ils feront souche et seront à l'origine des plus anciennes familles de Pierrelongue...[club.quomodo.com/pierrelongue/le\_village/d\_hier.html]

- 1145-1149. — Copie d'une procédure faite, en 1530, pour les syndics de Mollans contre Dominique Parpaille, leur coseigneur, au sujet des droits d'usage contestés.

**Jeanne ADHÉMAR** est née vers 1485.

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 111 :

On trouve en outre dans les généalogies de diverses familles, des ADHÉMAR plus ou moins authentiques, ne se rattachant à aucun degré certain. Nous citerons entre autres :

Jeanne ADHÉMAR, dame en partie de Mollans (ce qui semble la rattacher aux sgrs de la Garde), ép, suiv. contrat du 24 mai 1535, Dominique PARPAILLE, sgr de Montessargues, fils d'Arnoul et de Catherine de BUNI5 (Pithon-Curt, IV, 551.).

Elle est la fille légitime de [Christophe ADHÉMAR](#), Conseiller et chambellan du Roi, âgé de 35 ans et de [Nicole MONTCHENU](#) de, âgée de 20 ans.

Elle portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1540 à 1585.**

Sa mère [Nicole](#) meurt après 1490, Jeanne est âgée de probablement 5 ans au moins.

Elle s'unit avec [Dominique PARPAILLE](#) de (~ 1490-> 1539), le fils légitime de [Arnoul PARPAILLE](#) et de [Catherine BRUNI](#).

Ce couple aura huit enfants :

- [Antoine](#) né vers 1510.
- [Charles](#) né vers 1515.
- [Clauda](#) née vers 1518.
- [Claude](#) né vers 1520.
- [Françoise](#) née vers 1525.
- [Pierre](#) née vers 1526.
- [Hélène](#) née vers 1527.
- [Just](#) né à une date inconnue.

Ils se marient vers 1510.

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 111 :

Jeanne ADHÉMAR, dame en partie de Mollans (ce qui semble la rattacher aux sgrs de la Garde), ép, suiv. contrat du 24 mai 1535, Dominique PARPAILLE, sgr de Montessargues, fils d'Arnoul et de Catherine de BUNI5 (Pithon-Curt, IV, 551.).

Date impossible car trop tardive : 24 mai 1535.

Vers 1510 naît son fils [Antoine](#). Jeanne est âgée de 25 ans.

Son père [Christophe](#) meurt après 1510, Jeanne est âgée de probablement 25 ans au moins.

Vers 1515 naît son fils [Charles](#). Jeanne est âgée de 30 ans.

Vers 1518 naît sa fille [Clauda](#). Jeanne est âgée de 33 ans.

Vers 1520 naît son fils [Claude](#). Jeanne est âgée de 35 ans.

Vers 1525 naît sa fille [Françoise](#). Jeanne est âgée de 40 ans.

Vers 1526 naît sa fille [Pierre](#). Jeanne est âgée de 41 ans.

Vers 1527 naît sa fille [Hélène](#). Jeanne est âgée de 42 ans.

Après 1539 son époux [Dominique](#) meurt, Jeanne est âgée de probablement 54 ans au moins.

le 13 mars 1540, Jeanne vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1169

- 13/03/1540 : Dénombrement fourni au vibally du Buis par Jeanne de ROBIAC, veuve de Dominique PARPAILLE

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p. 7 : Un dénombrement de Jeanne Adhémar de Robiac, en 1540, évaluant ses revenus et droits seigneuriaux à 40 livres tournois et un hommage de 1585 par Charles de Parpaille-Adhémar (2).

(2) Invent. de la Chambre des Comptes. Notes de Guy Allard. Inventaire sommaire des Archives de la Drôme, t. III. -Inventaire des Archaives de M. Morin-Pons au mot Bousquet-Sigone, où il est dit qu'Esprite du Bousquet, fille de Jacques, épousa Guigues de La Tour-Gouvernet.

Après 1547 son fils [Antoine](#) meurt, Jeanne est âgée de probablement 62 ans au moins.

Avant 1570 sa fille [Clauda](#) meurt, Jeanne est âgée de probablement moins de 85 ans.

Jeanne ADHÉMAR est décédée vers 1572, à l'âge de 87 ans.

**Charles de PARPAILLE** voit le jour vers 1515.

Il est le fils légitime de [Dominique PARPAILLE de](#), âgé de 25 ans et de [Jeanne ADHÉMAR](#), âgée de 30 ans. A sa naissance, il a un frère [Antoine](#) (né vers 1510).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1585 à 1599.**

Son père [Dominique](#) meurt après 1539, Charles est âgé de probablement 24 ans au moins.

Il s'unit avec [Jeanne ARTAUD de MONTAUBAN](#) (< 1573), la fille légitime de [Jean ARTAUD de MONTAUBAN](#) et de [Françoise VESC](#).

Ce couple aura un enfant :

- [Julie](#) née vers 1571.

Ils se marient le vendredi 10 novembre 1550.

Après 1560 son fils [Perrinet](#) meurt, Charles est âgé de probablement 45 ans au moins.

Vers 1571 naît sa fille [Julie](#). Charles est âgé de 56 ans.

Sa mère [Jeanne](#) meurt vers 1572, Charles est âgé de 57 ans.

Avant 1573 son épouse [Jeanne](#) meurt, Charles est âgé de probablement moins de 58 ans.

Il s'unit avec [Honorade AIGUIÈRES d'](#) (1557-< 1586), la fille légitime de parents non connus.

Ce couple aura un enfant :

- [Perrinet](#) né à une date inconnue.

Ils se marient le lundi 14 mai 1573 en Arles (13200).

le 25 février 1585, Charles vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1172

- 25/02/1585 : Hommage au roy dauphin de Charles PARPAILLE, héritier de sa mère Jeanne de ROBIAC

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p. 7 : Un hommage de 1585 par Charles de Parpaille-Adhémar (2).

(2) Invent. de la Chambre des Comptes. Notes de Guy Allard. Inventaire sommaire des Archives de la Drôme, t. III. -Inventaire des Arclaves de M. Morin-Pons au mot Bousquet-Sigone, où il est dit qu'Esprite du Bousquet, fille de Jacques, épousa Guigues de La Tour-Gouvernet.

Avant 1586 son épouse [Honorade](#) meurt, Charles est âgé de probablement moins de 71 ans.

à une date inconnue, Charles vit un événement important.

Événements divers :

- 1532-1588. — pour noble Jean de Veyne, seigneur de Chichilianne {Cheissillianne} et Charles de Parpaille, seigneur de Mollans, contre lesdits consuls du Buis, en paiement d'obligations et de créances, etc.

- 1571-1613.— par Charles Adhémar de Parpaille, chevalier des ordres du roi, seigneur de Molans, pour un moulin à blé et une maison sis près de l'hôpital de Champfleuri, moyennant ou cens annuel de 2 sous 4 deniers tournois et un quart de Chapon (18 août 1587, f° 289);.

**René de VERONNE** voit le jour vers 1579 à Vinsobres (26110).

Il est le fils légitime de [Imbert VERONNE de](#), âgé de 29 ans et de [Lucrèce MONTAUBAN de](#), âgée de 25 ans.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1599 à 1601.**

Son père [Imbert](#) meurt avant 1598, René est âgé de probablement moins de 19 ans.

Il s'unit avec [Julie PARPAILLE de](#) (~ 1571-), la fille légitime de [Charles PARPAILLE](#) et de [Jeanne ARTAUD de MONTAUBAN](#).

Ce couple aura quatre enfants :

- [Isabeau](#) née vers 1602.

- [Lucesse](#) née à une date inconnue.

- [Charles](#) né à une date inconnue.

- [François](#) né à une date inconnue.

Sa mère [Lucrèce](#) meurt après 1598, René est âgé de probablement 19 ans au moins.

Ils se marient le vendredi 1er janvier 1599 à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

Mariage (avec René de VÉRONNE) - Mollans-sur-Ouvèze, 26, France

Sources: preuves de noblesse de Louis d'Isarn - de VERONNE René - archives des Ardennes - E442 - Copy - Contrat de mariage de noble René de Veronne seigneur en partie de Vinsobres quatrième trisaïeul paternel du dit présenté d'une part avec damoiselle Julie de Parpaille Ademard fille de feu noble Claude de Parpaille Ademard seigneur en partie de Molans d'autre part. Le dit contrat passé sous signatures privées le premier janvier de l'an 1599 et reconnu le 13 juin suivant, présents témoins par Jean Chanu notaire royal delfinal du dit Molans.

Sources: Alain Roy (09/08/2022) : Archives des Ardennes, E442-444, archives de la famille d'Isarn de Villefort

Archives Mollans commencent à 1610.

le 21 novembre 1601, René vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1174

- 21/11/1601 : Echange de droits entre René de VERONNE et Jacques de LA TOUR  
Jacques de LA TOUR =Jacques BARON

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p 7 : Julie, fille de Charles, s'unit avec René de Vérone et échangea, en 1601, sa part de Mollans avec Jacques de La Tour, seigneur de St-Sauveur, contre certains droits féodaux à Laborel et une soulte de 4,500 écus- D'après un état des immeubles cédés, il y avait 250 sétérées de fonds, 25 faucherées de prés, 100 hommes de vigne et 12 maisons inhabitées ; les lods qui s'élevaient pour Mollans et La Bâtie-Verdun à 3,050 livres furent réduits à 1,100.

Vers 1602 naît sa fille [Isabeau](#). René est âgé de 23 ans.

**Jacques de BARON** voit le jour vers 1598 à Valouse (26110).

ou BAROY ou de LA TOUR ou BARON Sieur de LA TOUR-RIBAUD.

Il est le fils légitime de [Claude BARON de](#), Capitaine huguenot dans le Dauphiné, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, âgé de 47 ans environ et de [Marguerite DUCLAUX](#), âgée de 42 ans. A sa naissance, il a une soeur [Olympe](#) (née vers 1580).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1601 à 1646**, seigneur de Montaut, seigneur de Valouse.

le 21 novembre 1601, Jacques vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1174

- 21/11/1601 : Echange de droits entre René de VERONNE et Jacques de LA TOUR

BARON Sieur de LA TOUR-RIBAUD

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p 7 : Julie, fille de Charles, s'unit avec René de Vérone et échangea, en 1601, sa part de Mollans avec Jacques de La Tour, seigneur de St-Sauveur, contre certains droits féodaux à Laborel et une soulte de 4,500 écus- D'après un état des immeubles cédés, il y avait 250 sétérées de fonds, 25 faucherées de prés, 100 hommes de vigne et 12 maisons inhabitées ; les lods qui s'élevaient pour Mollans et La Bâtie-Verdun à 3,050 livres furent réduits à 1,100.

Son père [Claude](#) meurt après 29 septembre 1610, Jacques est âgé de probablement 12 ans au moins.

Il s'unit avec [Lucesse VERONNE de](#) (-), la fille légitime de [René VERONNE](#) et de [Julie PARPAILLE](#).

Ce couple aura sept enfants :

- [Isabelle](#) née vers 1622.
- [Jullie](#) née en 1625.
- [Marguerite](#) née en 1627.
- [René](#) né en 1629.
- [Charles](#) né en 1632.
- [Antoine](#) né en 1635.
- [Jacques](#) né en 1636.

Jacques BARON et [Lucesse VERONNE](#) concluent un contrat de mariage en 1620 à Nyons (26110).

Contrat de mariage (avec Lucesse de VÉRONNE) - Nyons, 26110, Drôme, Rhône-Alpes, FRANCE

Sources: Relevés de CM de Nyons.

Vers 1622 naît sa fille [Isabelle](#). Jacques est âgé de 24 ans.

Le 7 décembre 1625 naît sa fille [Jullie](#). Jacques est âgé de 27 ans environ.

Le 21 novembre 1627 naît sa fille [Marguerite](#). Jacques est âgé de 29 ans environ.

Le 8 septembre 1629 naît son fils [René](#). Jacques est âgé de 31 ans environ.

Ils se marient en 1630.

vers 1630

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p. 7 : Selon Guy Allard, Jacques du Bousquet aurait acquis les droits des Parpaille et sa fille les aurait portés en dot à Guigues de la Tour, seigneur de Gouvernet. Mais nos recherches nous ont simplement révélé une alliance de Jacques du Bousquet avec Catherine de Vérone en 1542 et une de Jacques de Baron avec Lucrèce de Vérone vers 1630, ce qui permit à l'un et à l'autre de se qualifier seigneur et dame de Mollans ; un dénombrement de Jeanne Adhémar de Robiac, en 1540, évaluant ses revenus et droits seigneuriaux à 40 livres tournois et un hommage de 1585 par Charles de Parpaille-Adhémar (2).

(2) Invent. de la Chambre des Comptes. Notes de Guy Allard. Inventaire sommaire des Archives de la Drôme, t. III. -Inventaire des Arclaves de M. Morin-Pons au mot Bousquet-Sigone, où il est dit qu'Esprite du Bousquet, fille de Jacques, épousa Guigues de La Tour-Gouvernet.

Le 30 mars 1632 naît son fils [Charles](#). Jacques est âgé de 34 ans environ.

Le 2 janvier 1635 naît son fils [Antoine](#). Jacques est âgé de 37 ans environ.

à une date inconnue, Jacques vit un événement important.

Evénements divers :

- 1630-1634. — pour Jacques Baron, seigneur de Valeuse et en partie de Mollans, contre Méric et pour Claude de Manent, seigneur de Montaux, mari de Marguerite de Cayrel, contre les consuls, en paiement de créances, etc.

Jacques BARON de est décédé entre 1636 et 1645, à l'âge de probablement 38 ans à 47 ans.  
mort avant le mariage de sa fille Isabelle le 26 juillet 1645 et après la naissance de son fils Jacques en 1636.

**Note** : Seigneur de Valouse et Mollans.

**René de BARON** voit le jour le samedi 8 septembre 1629 à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

Mollans-sur-Ouvèze page 34/233 (1610-16575 Mi 300/R1Archives départementales de la Drôme)

Fils à noble Jacques et noble Lucrette VERONNE. Son parrain noble René ???, sa marraine Noble Blanche des BAUX, par moi MERIT? curé de Mollans.

*BARON René Naissance 1629 - Mollans (26) - 1610-16575 Mi 300/R1Archives départementales de la Drôme - (Autre).*

Il est le fils légitime de [Jacques BARON de](#), âgé de 31 ans environ et de [Lucrette VERONNE de](#). A sa naissance, il a plusieurs soeurs : [Isabelle](#) (née vers 1622), [Jullie](#) (née en 1625), [Marguerite](#) (née en 1627).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1646 à 1652**.

Son père [Jacques](#) meurt entre 1636 et 1645, René est âgé de 6 ans au moins.

en 1652, René vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n°1182

- 1652 : Vente par René de BARON de la moitié de Mollans à Alexandre de LA TOUR et Marie MARTIN de JOYES son épouse.

Il s'unit avec [Marguerite SYLVESTRE de MARIGNAN de](#) (1632-1701), la fille légitime de [Simon SYLVESTRE de MARIGNAN](#) et de [Paule Louise LA PLANE](#).

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Ils se marient avant 1653.

Le 25 octobre 1701 son épouse [Marguerite](#) meurt, René est âgé de 72 ans.

Il est inhumé à une date inconnue à Mollans-sur-Ouvèze (26170) - Chapelle Saint Marcel.  
Chapelle Saint Marcel - Mollans-sur-Ouvèze, 26188, Drôme.

René BARON de est décédé le samedi 25 décembre 1706, à l'âge de 77 ans, à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

Mollans-sur-Ouvèze page 137/158 (1692-17085 Mi 300/R3Archives départementales de la Drôme)

Mort de René de BARON seigneur de Mollans âgé d'environ 80 ans, enseveli dans la Chapelle Saint-Michel (ou Saint-Marcel?) en présence de Jean REMOND? et Jean LIEUTAUD?

*BARON René Décès 1706 - Mollans (26) - 1692-17085 Mi 300/R3Archives départementales de la Drôme - (Autre).*

**Alexandre de LA TOUR DU PIN** voit le jour vers 1590.

Il est le fils légitime de [Jacques LA TOUR DU PIN](#), âgé de 40 ans et de [Jeanne SADE de](#), âgée de 30 ans.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1652 à 1667**, Seigneur de Verclause, Bellecombe, Lempes, Tarendol et autres lieux, Baron de Verfeuil.

Il s'unit avec [Marie MARTIN de JOYES](#) (~ 1600-), la fille légitime de [Jacques MARTIN de JOYES](#) et de [Françoise ANGIER](#).

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Ils se marient le lundi 21 avril 1636.

en 1652, Alexandre vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n°1182

- 1652 : Vente par René de BARON de la moitié de Mollans à Alexandre de LA TOUR et Marie MARTIN de JOYES son épouse.

le 20 octobre 1661, Alexandre vit un événement important.

A.M.(Archives Municipales de Mollans) C.C.-5

- 20/10/1661 : Etat cadastral des biens d'Alexandre de LA TOUR seigneur de Lens et en partie de Mollans.

le 13 mai 1667, Alexandre vit un événement important.

A.M.(Archives Municipales de Mollans) G.G.-57 f° 56/2

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1182

- 13/05/1667 : Vente du fort inférieur par Marie MARTIN de JOYES, épouse séparée de biens d'Alexandre de LA TOUR, à Jacques d'URRE.

Alexandre LA TOUR DU PIN de est décédé après 1667, à l'âge de probablement 77 ans au moins.

**Jacques d'URRE** voit le jour le mardi 7 août 1640 à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

pas trouvé à Mollans

Seigneur de Mollans, Baumettes et Cléoux d'Andran

D'après Pithon-Curt : cohéritier de son père. Capitaine d'infanterie dans le régiment de Lesdiguières

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisselin page 319 :

Jacques, sgr de Mollans, né posthume le 7 août 1640, bapt. le 7 oct. suiv, maintenu dans sa noblesse par jug. du 29 août 1641 ; vendit, en 1653, pour le prix de 61.000 l, sa part de la sgrie de Mollans à Charles de SiMIANE-Esparron, son frère utérin; acquit, en 1667, de Marie de MARTIN de Joyes, femme d'Alexandre, sgr de Lempis, les droits qu'elle avait sur cette même sgrie' ; vendit la terre et sgrie de Cléon-d'Andran à Alexandre SILLOL, le 7 sept. 1679, au prix de 52.000 l. et 100 louis d'or; mourut à Mollans et fut nsev. le 28 sept. 1681. Il avait ép, suiv. contrat du 18 nov. 1664', Geneviève d'ASTIER, fille d'Esprit, sgr de Cromessières et de Claudine de MONS-SAVASSE; d'où :

aa. Jean-Baptiste, sgr de Mollans, cap. de caval, mourut à Bitche, en Lorraine; S. P.;

bb. Geneviève, née à Mollans, bapt, le 30 déc. 1673 ;

Il est le fils légitime de [Jean IV URRE d'](#), Capitaine d'Infanterie et de [Marthe CALIGNON de](#), âgée de 22 ans environ.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1667 à 1681**  
et **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1640 à 1653.**

Son père [Jean](#) meurt le 7 août 1640, Jacques est âgé de moins d'un jour.

le 12 juillet 1653, Jacques vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1180

- 12/07/1653 : Sentence arbitrale du sénéchal de Montélimar dépossédant Jacques d'URRE, mineur, de la terre de Mollans, au profit de sa mère, Marthe de CALIGNON et de son second époux, Charles de SIMIANE.

Il s'unit avec [Geneviève ASTIER d'](#) (~ 1640-1673), la fille légitime de [Esprit ASTIER](#) et de [Claudine MONS de SAVASSE](#).

Ce couple aura quatre enfants :

- [Marie](#) née en 1668.

- [Jean-Baptiste](#) né en 1670.

- [Claude](#) née en 1671.

- [Geneviève](#) née en 1673.

Ils se marient le dimanche 17 février 1664 à Vaison-la-Romaine (84110).

Vaison-la-Romaine page 35/50 (Paroisse catholique de Vaison » Actes de catholicité » Mariages (1588 ; 1595-1770 ; 1775-1792) » mars 1650-1673)

A lire.

*URRE Jacques & ASTIER Geneviève Mariage 1664 AD084\_1MIEC137\_3\_00479\_C - Vaison-la-Romaine (84) - Paroisse catholique de Vaison » Actes de catholicité » Mariages (1588 ; 1595-1770 ; 1775-1792) » mars 1650-1673 - (Autre).*

Jacques URRE et [Geneviève ASTIER](#) concluent un contrat de mariage le 18 novembre 1664 à Malaucène (84).  
D'après Pithon-Curt : contrat devant Antoine Notaire à Malaucène.

**le 13 mai 1667, Jacques vit un événement important.**

A.M.(Archives Municipales de Mollans) G.G.-57 f° 56/2

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1182

- 13/05/1667 : Vente du fort inférieur par Marie MARTIN de JOYES, épouse séparée de biens d'Alexandre de LA TOUR, à Jacques d'URRE

A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p 8 : Il sera question des La Tour-du-Pin dans la monographie de St-Sauveur notons ici seulement que Marie de Martin de Lèves, femme d'Alexandre, seigneur de Lemps, aliéna ses droits sur Mollans, en 1637, en faveur de Jacques d'Urre, frère utérin de Charles de Simiane-Esparron, deux familles qui possédèrent tour à tour le fort supérieur.

D'après Boisgelin : acquit en 1667 de Marie MARTIN de JOYES, femme d'Alexandre, sgr de Lemps, les droits qu'elle avait sur la seigneurie de Mollans.

**le 20 août 1668, Jacques vit un événement important.**

D'après Pithon-Curt : Reconnu noble par jugement du Sieur du Gué intendant en Dauphiné le 20 août 1668 à l'âge de 26 ans et ne laissa qu'un fils (???)

Le 24 septembre 1668 naît sa fille [Marie](#). Jacques est âgé de 28 ans.

Le 23 juin 1670 naît son fils [Jean-Baptiste](#). Jacques est âgé de 29 ans.

Le 14 septembre 1671 naît sa fille [Claude](#). Jacques est âgé de 31 ans.

Le 1er février 1673 naît sa fille [Geneviève](#). Jacques est âgé de 32 ans.

Le 30 novembre 1673 son épouse [Geneviève](#) meurt, Jacques est âgé de 33 ans.

Jacques URRE d' est décédé le vendredi 12 septembre 1681, à l'âge de 41 ans, à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

Mollans page 172/239 (1657-16925 Mi 300/R2Archives départementales de la Drôme)

Décès de Jacques d'URRE seigneur de Mollans décédé le 12 et enseveli le 13 dans l'église paroissiale de Mollans en présence de Jean Louis MAURIN et Jacques CONSOLIN

D'après Boisgelin : mourut à Mollans et fut enseveli le 28 septembre 1681.

*URRE Jacques Décès 1681 66cca1f4-991b-45a6-b787-afc2f675285 - Mollans (26) - 1657-16925 Mi 300/R2Archives départementales de la Drôme - (Autre).*

Il est inhumé le 13 septembre 1681 à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

Dans l'église paroissiale.

**Jean-Baptiste d'URRE** voit le jour le lundi 23 juin 1670 à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

Mollans-sur-Ouvèze page 94/239 (1657-16925 Mi 300/R2Archives départementales de la Drôme)

Fils de noble Jacques d'URRE seigneur de Mollans en partie et de noble Geneviève d'ASTIER dame aussi de Mollans. Son parrain Mons. Claude MOURIN Chatelain et ?? ??? et Dlle Margarine ???

D'après Pithon-Curt : Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Mollans, du Cleoux-d'Andran. Mort sans postérité à Bitch en Lorraine.

*URRE Jean-Baptiste Naissance 1670 - Mollans (26) - 1657-16925 Mi 300/R2Archives départementales de la Drôme - (Autre).*

Il est le fils légitime de [Jacques URRE d'](#), âgé de 29 ans et de [Geneviève ASTIER d'](#), âgée de 30 ans environ.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1681 à 1692**, Seigneur du Cléoux d'Andran.

Il est baptisé à Mollans-sur-Ouvèze (26170), le 24 juin 1670, à l'âge de 1 jour.

Sa mère [Geneviève](#) meurt le 30 novembre 1673, Jean-Baptiste est âgé de 3 ans.

le 12 septembre 1681, Jean-Baptiste vit un événement important.  
Mort de son père le 12 septembre 1681.

Son père [Jacques](#) meurt le 12 septembre 1681, Jean-Baptiste est âgé de 11 ans.

Jean-Baptiste URRE fait un testament le 1er février 1686.

A.M.(Archives Municipales de Mollans) C.C. 22 f°3

A.V. (Archives du Vaucluse) PETIT n°355 f° 63

- 23/02/1692 : Mort de Jean-Baptiste d'URRE, sans postérité. Testament en date du 1/02/1686 en faveur d'Alexis Elzéard de SIMIANE.

Jean-Baptiste URRE d' est décédé le samedi 23 février 1692, à l'âge de 21 ans, à Bitche (57230).

A.M.(Archives Municipales de Mollans) C.C. 22 f°3

A.V. (Archives du Vaucluse) PETIT n°355 f° 63

- 23/02/1692 : Mort de Jean-Baptiste d'URRE, sans postérité. Testament en date du 1/02/1686 en faveur d'Alexis Elzéard de SIMIANE

Doute sur Bitche (pas d'archives paroissiales actuellement)

D'après Pithon-Curt : Mort sans postérité à Bitche en Lorraine.

### 3. Les coseigneurs du fort supérieur

**Pierre ou Pons REYNIER** voit le jour à une date inconnue.

ou AUGIER ou Pierre.

Il est le fils légitime de [Guillaume REYNIER](#) et de [Rose SIMIANE de](#).

Pierre sera Doyen du Chapitre de Gap. Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1299 à 1317**, Co-Seigneur de Manteyer, seigneur d'Oze.

avant 1299, Pierre vit un événement important.

I.S.A.I (Inventaire sommaire des Archives de l'Isère) p. 3665 :

- 1299 : testament de son père Albert de MEDICIS, possession de la seigneurie en indivision avec Giraud II de MEDICIS.

À Grenoble, le 22 août 1299, Pierre vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 317/494 :

15379 Grenoble, 22 août 1299. Jean Dauphin, comte de Gap et d'Embrun, de l'autorité de son père le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, donne et inféode à noble Pierre Reynier d'Oze, doyen du chapitre de Gap, la terre et seigneurie de St-André et Freissinouse, Manteyer et Pelleautier, dioc. de Gap, avec leurs territoires, juridiction et autres droits, sauf réserve de l'hommage que prête led. Pierre... Ind. 12, dans la maison de la prévôté, au fourneau supérieur. Témoins Bienvenu de Compeis, seigneur du Poët, Pierre du Gua. Arch. de l'Isère, B. 3009, Ve ij. Invent. Gapeçais, 720,840.=ROMAN, 140.

en 1303, Pierre vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 374/494 :

16154 1303 : Transaction entre Pierre Reynier et Giraud Medicis, coseigneurs de Mollans et les habitants du lieu : le bétail étranger ne pourra être introduit dans le territoire; la vente des grains, vins et fruits est libre, le banvin seigneurial sera de 8 jours en avril et 8 en sept, 40 fossorées de vigne seront plantées aux frais de la communauté, etc. Arch. de la Drôme, E. 4273, copie (Invent. III, 346a).

Copie faite de Pautorité des juges d'Hugues Adhémar et de noble Dragonet d'Amorosio, seigneurs en partie de Mollans, d'une transaction de 1303 entre Pierre Reynier d'Oze, seigneur de Mollans, Giraud Médicis, autre coseigneur, et les habitants au sujet du bétail étranger, qui ne peut être introduit dans le territoire, de la vente des grains, Vins et fruits, déclarée libre, de la fixation du ban-vin seigneurial a 8 jours en avril et 8 en septembre, de la plantation de 40 fossorées de vigne aux frais de la communauté, etc.

D'après Héraldique et Généalogie Edité en 1986 :

Albert II, frère de Giraud et d'Eléonore femme de Pierre REYNIER sgr d'Oze, coseigneur de MERINDOL et Mollans qui, avec leur frère utérin Guillaume du PUY, font donations en 1293, 1299 et 1300; ils ont l'accord de leur grand-père Albert 1°, mort très âgé en 1300. Guillaume du PUY, en contestation avec ses frères a déjà, à cette date, un fils du même nom.

**À La Baume, le 11 juillet 1308, Pierre vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 461/494 :

17295 La Baume, 11 juillet 1308. Compromiset arbitrage entre Geoffroyde Lincel, évêque de Gap, du consentement de son chapitre : Olivier de Laye, doyen, Bertrand de Lincel (Launcello), prévôt et 4 chanoines d'une part, et Pierre Raynerii, seigneur de Mollans, Osasiche Flotte, sr de la Roche-des-Arnauds, et Guillaume Augier, sr d'Oze, d'autre, au sujet du château de Manteyer, qu'il prétendait être tombé en commise à raison de diverses aliénations faites depuis la mort de Rolland de Manteyer par sa fille Bérengère à nobles Pierre Raynerii, doyen de Gap [sous l'épiscopat de Raymond de Mévouillon], et feu Guillaume Augerii, et par celui-ci aud. Pierre Raynerii, seigneur de Mollans, sans le consentement du prélat. Fait dans la sacristie du couvent des frères Prêcheurs de Balma devant Sisteron.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373, 65.

17296 La Baume-lès-Sisteron, 11 juillet 1308. Sentence arbitrale prononcée par Raymond de Mévouillon, Raoul de la Fare et Guy de Albiona, entre Geoffroy, évêque de Gap, et Pierre Reynier, seigneur de Mollans et de Manteyer. représentantOsasica Flotte et Guillaume Auger. Ils sont déclarés vassaux de l'évêque pour Manteyer ; lui doivent hommage pour la moitié de ce château ; doivent l'aider à la guerre, tenir la bride de son cheval à son entrée à Gap ; l'étendard de l'évêque sera dressé une fois par an sur une tour du château ; il aura droit à deux cavaliers armés pour ses chevauchées; il pourra couper du bois dans les forêts ; la monnaie épiscopale aura cours à Manteyer; l'appel du juge seigneurial sera porté à Gap. Approbation par Olivier de Laye, doyen, et Bertrand de Lincel, prévôt du chapitre. Fait dans le couvent des frères Prêcheurs.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. Arch. de M. Amat, copie. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 155b= \* VAI.BONNAYS, I, 10. ROMAN, I52-3. GAUTIER (Th.), Hist. de Gap, I, 331 (16 sept.).

Il s'unit avec [Sybille BONFILS de -](#), la fille légitime de parents non connus.

Ce couple aura un enfant :

- [Francon](#) né à une date inconnue.

Ils se marient vers 1315.

**À Mollans-sur-Ouvèze, le 6 janvier 1316, Pierre vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 205

19187 Mollans, 6 janvier 1315/6(...) Procuration de Sibylle Bonfils, fille de feu Jean et femme de Pierre Reynier, chevalier, coseigneur de Mollans et de Manteyer, afin de rendre hommage à Olivier, évêque de Gap, pour tout ce qu'elle possède dans cette ville Témoins : Raynaud de Rosans, chevalier, seigneur de Bonneval, dioc. de Die, Jourdan de Rosans, Pierre Bonfils, Rambaud d'Esparron, chevalier. Nicolas Dalmas, not. Fait dans le château.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1112, pap. (Invent. IV, 3e).

**le 29 février 1316, Pierre vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 209

19215 La Silve, 28 ou 29 février 1315/6.

Pierre Reynier, seigneur de Manteyer et coseigneur de Mollans, au nom de Sibylle Bonfils, son épouse, rend hommage à Olivier de Laye, évêque de Gap, pour tout ce que sa femme possède à Gap et en particulier pour la maison qui se trouve au mas de Balosis. Témoins : Guillaume Ebrard, chanoine d'Embrun et Di-gne, Guy de Alsona, jurisconsulte de Sisteron, Jaubert de Laye, seigneur de Teyssières (Taisseriis), Guigues Raspilli, chapelain de l'évêque ; Pons Spadassio, notaire de la Val-St-Gilles et secrétaire de l'évêque. Fait dans la chambre de l'évêque.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1113, pap. (Invent. IV, 3e). Arch. de l'Isère, B. 2960. Invent. Gapençais, 344. = ROMAN, 167\*.

**le 28 mai 1316, Pierre vit un événement important.**

A.M.(Archives Municipales de Mollans) FF/14.20 :

- 28/05/1316 : partage de la terre de la seigneurie et juridiction de Mollans avec Giraud II de MEDICIS.

**À Orange, le 3 septembre 1317, Pierre vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 293

19837 Orange, 3 septembre 1317. ...15 ind. Raymond de Mévouillon, seigneur de Mévouillon, considérant les services qu'il a reçus du dauphin Humbert et de son épouse Anne et qu'il espère de Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, fait donation irrévocable entre vifs à celui-ci des châteaux, lieux et forteresses de Mévouillon, le Buis, Ubriex (Ubriliis) et Mérindol, dont on détermine les confins aux diocèses de Gap et de Vaison, avec toutes leurs dépendances et droits [58], s'en réservant la possession et l'usufruit sa vie durant ; il cède, en outre, le haut et direct domaine qu'il tient de son père Raymond sur ces localités et celles de Mollans, Pierrelongue, la Penne, Coste[-Chaudé], Eygaliers (Aguileriis), Plaisians, Reilhanette, la Roche-sur-le-Buis, [le Col-de-]Guibert, Alauzon, le Poët-en-Percip (Dam Percipia), la Rochelle sous Mévouillon, Villefranche, Izon (Yso), Laborel, Etoile, Villebois, Pomet, Châteauneuf-de-Chabre, Montaignin, Arzeliers, Aigiuis (Ayguyanis), Saléon, l'Epine (Spina), Sorbiers, Montaut, la Bâtie de Gournet, St-Sauveur, Bésignan, Autanne, le Poët-Sigillat (supra S. Gallam), la Bâtie [de Pont-Guillaume. Ste-Jalle, Arpavon, Sahune (Asseduna), Montréal, Curnier, Beauvoisin. Benivay, Proyas Propiac, avec leurs forteresses, territoires et districts. S'il meurt dans les 5 ans à partir de mars prochain, usufruit et possession demeureront à celui qu'il choisira. S'il prend la résolution de passer les mers, le dauphin devra lui acheter les revenus à courir et lui en payer le prix à fixer par Hugues d'Aix (Aysio), seigneur de Bellegarde, et André Czuppi ; les mêmes détermineront la valeur des vêtements (froyre) et meubles (aisinse) dans les maisons et forteresses. Le dauphin sera tenu de conserver aux nobles et roturiers de la baronnie leurs biens, libertés, immunités, coutumes, usages et franchises, et de les confirmer. Il ne pourra contraindre les hommes à faire le service de ses forteresses ni à participer aux cavalcades; mais par nécessité il pourra en prendre, un mois

par an, 200 pour le service à l'extérieur et 300 à l'intérieur, dont 50 du Buis. Geoffroy, seigneur de Bésignan et de St-Sauveur en Val-Benoît, n'est tenu qu'à un homme d'armes et à un hommage lige. Si Raymond veut faire des constructions, le dauphin en payera les deux tiers. Les châtelains et baillis devront prêter serment au dauphin, les barons et nobles hommage, 20 hommes du Buis fidélité. Si le dauphin peut s'accorder avec Agout de Baux au sujet du droit qu'il prétend sur la terre de Raymond, il lui assignera 200 liv. bons Viennois de revenu après la rriort de Raymond. Celui-ci promet de lui faire céder par les frères Prêcheurs du Buis les droits de leur couvent sur la succession de son aïeul frère Raymond, jadis seigneur de Mévouillon, et de son oncle Raymond de Mévouillon, archevêque d'Embrun. Le dauphin pourra acquérir le château de Mollans, dioc. de Vaison, de Pierre Raynerii. chevalier, et de Giraud Medici, mais Raymond touchera 500 liv. de lods. En reconnaissance, le dauphin lui fait don du château et forteresse d'Orpierre (Auripetra), dioc. de Gap, pour en jouir sa vie durant. Acta Auraycoe, en la chapelle de l'habitation de Areu de Raymond de Baux, prince d'Orange ; témoins : Hugues du Poët (Podio), seigneur de Reilhanelte, Guillaume de Maloc, chanoine de Vienne, Marchisius de Claix, chan. de Valence, André Czuppi, Jacques Riveriae, sr de Carces, Roland de Pierreverte, jurisc

Arch. de l'Isère, B. 3673, roul. parch. (Invent. III, 136b). Invent. Baronnies, 1, 136b, 373 : 176, 452-4.

FONTANIEU, Hist. de Dauph. pr. III, 1, 145 ; Cart. du Dauph. II, 219-20. — VALBONNAYS, Mém. hist. Dauph. 61-6 ; Hist. de Dauph. II, 105, 165-8. = Gallia christ, nova, III, 1082. CHEVALIER (U.), Invent, arch. Dauph. 1346, 1244. ROM, 170. VALLENTIN (Rog.), dans Bull. soc. archéol. Drôme, XXVI, 129.

**À Buis-les-Baronnies, le 24 septembre 1317, Pierre vit un événement important.**

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 19.876

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1142 :

- 24/09/1317 : Vente au Dauphin Jean, par Pierre (Pons?) REYNIER d'OZE du fort supérieur et moitié de Mollans

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 299

19868 Le Buis, 24 septembre 1317. ...1 ind. A la suite de la donation faite à Jean, dauphin de Viennois, par Raymond, seigneur de Mévouillon, des châteaux de Mévouillon, Ubriex (Ubrilis), le Buis, Mérindol et de toute la baronnie de Mévouillon (3 sept.), prêtent hommage et serment de fidélité au dauphin, sur l'ordre de Raymond : Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, pour le château de Pierrelongue, dioc. de Vaison, la moitié de celui du Poët [-Sigillat] en la vallée de Bodon, dioc. de Sisteron et les 2/3 de celui de Clermont, dioc. de Gap. Fait dans le jardin des frères Prêcheurs de Buxo, près de ce lieu ; témoins : Pierre Aynardi, chevalier, Guigues de Morges, André Zuppi, etc. (7). — Jarenton de Plaisians, chevalier, pour son affaire dans ce lieu ; Boniface d'Alauzon (Alansono), pour sa part principale à Plaisians et au territoire de Guibert ; Giraud Medici, pour la moitié des châteaux de Mollans et de Poët-en-Percip (d'Ampercipia) ; Richau de l'Isle (Insula), pour le château d'Eygaliers (Aygueleriis) ; Hugues du Puy, chevalier, et son frère Bastet, pour le château de Reilhanette (Rellania) près Montbrun ; Richau de l'Epine (Spina), seigneur en partie de Montjay (Monte Jayo), pour le haut domaine de Montaut (Monte Alto) et la parerie de Sorbiers en Rosans ; Nicolet d'Arlo, pour la parerie du château de Propiac et 20 liv. de cens au château de la Rochette sous Mévouillon ; Geoffroy, seigneur de Bésignan, pour le château

de ce lieu, la forteresse de St-Sauveur et le tènement du Villard au Val-Benoît (Bodonen.) ; Bertrand Oliverii, dit Gouvernet, pour la bastide de ce nom. Raymond enjoint à noble Jean Aynardi, fils de Raymond Aynardi, chevalier, seigneur de Curnier, de faire hommage pour ce château quand il sera en âge légitime. Arch. de l'Isère, B. 2616, 175b ; B. 3673, roul, parch. (Invent. III, 136b). Invent. Baronnies, 1, 76-7, 136b : 454-6. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 220-1. — VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, 168-70; = Mém. hist. Dauph. 351.

19876 24 septembre 1317- Pierre Reynier, chevalier, seigneur de Manteyer, vend au dauphin Jean la moitié des châteaux de Mollans, dioc. de Vaison, et du Poët-en-Percip, dioc. de Gap, au prix de 1500 liv. provençaux (Arch. de l'Isère, B3671, orig. parch. Invent: III, 136°).

Pierre P. REYNIER est décédé avant 1332.

Il s'unit avec [Béatrice Éléonore MEDICIS de](#) -, la fille légitime de [Giraud I MEDICIS](#).  
Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

**Jean II DAUPHIN** voit le jour le samedi 1er juin 1280.

D'après wikipedia "Liste des comtes d'Albon puis dauphins de Viennois" :

Les comtes d'Albon puis dauphins de Viennois, seigneurs du Dauphiné de Viennois, furent les premiers à porter le titre de dauphins de Viennois. De nombreux comtes d'Albon ont porté comme second prénom Dauphin auquel il rajoutait de Viennois, équivalent assez peu courant au masculin du prénom féminin Delphine (ou Dauphine) et ce depuis Guigues IV Dauphin, comte d'Albon de 1133 à 1142.

Jean II, fils d'Humbert Ier et d'Anne de Bourgogne, il fait construire plusieurs châteaux sur la frontière savoyarde. Il est également comte d'Albon, comte de Gapençais, comte de Vienne, seigneur de la Tour et épouse en 1296 Béatrice de Hongrie, fille de Charles Martel de Hongrie, roi titulaire de Hongrie. Il meurt le 5 mars 1319.

Il est le fils légitime de [Humbert I LA TOUR DU PIN de](#), âgé de 40 ans environ et de [Anne Dauphine VIENNOIS de](#), âgée de 25 ans environ.

Il portera le titre de Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1317 à 1319, Dauphin du Viennois 1306-1318 comte d'Albon, comte de Gapençais, comte de Vienne, seigneur de la Tour.

en 1289, Jean vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 163/494 :

13479 Juillet 1289. Lettre de la dauphine Anne et du dauphin Humbert aux nobles de la province, leur mandant de donner leur assentiment à la donation du Dauphiné à leur fils aîné Jean et d'y apposer leurs sceaux. Vidimus du 29 avril 1343. — FONTANIEU, Cart. du Dauph.11,33. 36. — CHEVALIER(U.), Invent. arch. Dauph. 1346,78

13583 (Avant 9 décembre 1289).

Emancipation du dauphin Jean par son père le dauphin Humbert.

Vidimus du 29 avril 1343. — CHEVALIER(U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 79.

13584 Vienne, 9 décembre 1289. ...Ind. 3. En présence de Guillaume, archevêque de Vienne, séant en tribunal comme magistrat, la dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de la Tour, cède par donation irrévocable au dauphin Jean, son fils émancipé par son père le dauphin Humbert, comte de ces comtés et seigneur de la Tour, tout le Dauphiné et les comtés de Vienne et d'Albon, avec leurs châteaux (de la Tour, Crémieu, Bourgoin, Colombier, Quirieu, Morestel), villes, cités, bourgs, faubourgs, maisons, forteresses, palais, fiefs, fidélités et hommages. Elle se réserve 2000 liv. Viennois de revenu et pour elle et son mari l'usufruit leur vie durant. L'archevêque confirme cette donation et l'autorise de son sceau.

Au cas où Jean mourrait sans enfants, les biens donnés reviendront aux autres héritiers des donateurs. Ordre à tous les barons, châtelains et vassaux d'apposer leurs sceaux à ce contrat et de rendre hommage à Jean après la mort de la dauphine et du dauphin. Acta Viennae, dans la maison de St-Gervais ; témoins : Aymon dom de St-Antoine, Guillaume prévôt de Grasse, Hugues de Peyraud, chanoine de Vienne et prieur de St-Pierre du Bourg à Valence, Pierre Flota, chevalier, Benevenuto de Campesio, professeur de droit, Alamand du Puy, damoiseau. Thomas de Bomanali, not. du pape.

Arch. de l'Isère, vid. du 29 avril 1343. Paris, Arch. Nat, Layettes J. 277, n° 3. Invent. Embrunois, I, 193b, 287, 012 ; III, 108b : I, 112 ; II, 222b, 360b ; Gapençais, 208, 278 ; Généralité, I, 10 : 13-4 ; Viennois, I, 338b, 524 ; III, 313b ; IV, 108b. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 33-5. — DU CHESNE, ? Dauph. de Vienn, pr. 27. VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, 51-2. CHORIER, H. de D.I, 814, 829. Gallia christ. nova, III, 1185.= BRÉQ. VII, 302. Cabin. histor. IV, 106. CHEVALIER (U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 74. WURSTEMB. n° 881. ROM. 123b.

### À Vienne, le 13 juillet 1292, Jean vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 211/494 :

14066 Vienne, 13 juillet 1292. ...Ind. 5., en présence de Guillaume, archevêque de Vienne, séant en tribunal comme magistrat, la dauphine Anne, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de la Tour, du consentement de son mari le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, fait don entre vifs à son fils Jean de tout le Dauphiné, du comté de Vienne et d'Albon et de tous les comtés, duchés, marquisats, châteaux, villes, cités, bourgs, faubourgs, maisons, forteresses, palais royaux, fiefs, fidélités et hommages en dépendant ; ils se réservent l'usufruit, avec les hommages et fidélités, 10000 liv. dont ils pourront disposer, 300 de revenu en terre plane et 1500 sur les châteaux de Vizille, la Mure, la Matésine (Matacena) et le Bourg-d'Oisans (S. Laurentii de Lacu); Anne lègue ces 1500 liv. à son fils Guiot, sous réserve d'usufruit. Jean sera tenu de marier ses soeurs et de leur donner en dot à chacune 10000 liv. En cas de sa mort sans enfants, le tout reviendra à son frère Hugues, qui abandonnera Faucigny à Guiot, etc. Les autres enfants auront chacun 500 liv. de revenu et Hugues 1500 au cas où il perdrait le Faucigny. Le prélat approuve cet acte de donation. Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et Forcalquier, y appose son sceau, ainsi que Raymond, archevêque d'Embrun, frère Jean, évêque de Valence et Die, Guy évêque du Puy et Guillaume évêque de Grenoble. Pour lui donner plus de force, la dauphine enjoint à Amédée comte de Genevois, Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, Rosselin seigneur de Lunel et de Montauban, Giraud et Hugues Adhemari, seigneurs de Montélimar, Artaud de Roussillon, sr d'Annonay, Guigues de Roussillon, sr d'Anjou, Roger sr de Clérieu, Guillaume de Poitiers, sr de St-Vallier, Aynard de la Tour, sr de Vinay, Aynard s' de Châteauneuf, Oddon s' de Tournon, Hugues sr de Bressieux, Falcon sr de Montchenu, Guillaume de Claveyson, s' de Mercuriol, Guionet sr de Tullins, Artaud sr de St-Quentin, Poncet sr d'Hauterives, Guigues Pagani, sr d'Argental, Aymon Pagani, sr de Mahon, Jacomet sr de Jarez, Guigues Alamandi, François sr de Sassenage, Pierre Aynardi, sr de la Motte, Guigues Berengarii, sr de Morges, Bertrand sr de Barret, Raymond sr de Mévouillon, Guillaume Artaldi, sr d'Aix, Raynaud de Montauban, sr de Montmaur, Ysnard d'Agout, sr de Savournon, Arnaud Flote, sr de la Roche, Philippe sr de Serres, Guillaume Augerii, sr d'Oze (Hosoe), Perceval sr Brasii, Guillaume de Moustiers (Mosteriis), sr de Ventavon (Ventaone), Galburge de Lachau (Chalma) et Aynard de Rame, sr de Réalon, de le corroborer par l'apposition de leurs sceaux et de faire fidélité et hommage à Jean après la mort de ses parents. Les barons et châtelains font la promesse demandée et mettent leurs sceaux. Acta Viennoe, dans la maison de St-Gervais. Présents : R[aymond], archevêque d'Embrun, les évêques [Jean] de Valence, du Puy, [Guillaume] de Grenoble; témoins : Guillaume prévôt de Grasse, Hugues de Peyraud, chanoine de Vienne et prieur de St-Pierre-du-Bourg à Valence, Benevenuto de Compeis (Campesio), profes. de droit, Alamand du Puy, chevalier. Albert de Brayda not.

Arch. de Bouches-du-Rhône, B. 395. Arch. de l'Isère, copie XIIIe s, vid. du sg avril i343. Paris, Arch. Nat, Layettes, J. 277, 4 (37 sceaux). Invent. Generalia, I, 11 : 15.— Du CHESNE, Dauf. de Vienn. pr. 28-30; Comtes Valentin. pp. 23. VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, 52-4= CHORIER, H. rde D. 1,811. Mém. acad. Inscript. VIII, 686. COURBON, B. 81, C. 81. BRÉQ. VII, 347. WURSTEMB. 8g4. Cabin. histor. IV, 106 ; VIL 283. CHEVALIER (U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 75-6. ROMAN (J.), Sigillogr. dioc. Gap, 148. ROMAN, 126-7.

Il s'unit avec [Béatrix HONGRIE de](#) (~ 1354), Nonne après 1319 Abbessse de Val-Bressien (près de Vienne) en 1340 puis nonne à Grenoble, la fille légitime de [Charles ANJOU-SICILE](#) et de [Clémence HABSBOURG](#).

Ce couple aura deux enfants :

- [Guigues VIII](#) né vers 1309.
- [Humbert II](#) né vers 1312.

Ils se marient le vendredi 25 mai 1296.

### Jean II DAUPHIN et [Béatrix HONGRIE](#) concluent un contrat de mariage le 25 mai 1296.

Regeste dauphinois Tome 3,Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 265/494 :

14711 Naples, 25 mai 1296. ... Pontif. Bonif. pp. VIII a° 2., 9 ind. Traité de fiançailles et de mariage passé, en présence de Philippe archevêque de Naples, Pierre de Ferrières, doyen du Puy, chancelier du royaume de Sicile, conseillers royaux, etc, entre Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence et de Forcalquier, au nom de sa petite-fille Béatrix, mineure de 7 ans, fille aînée de feu Charles, son fils aîné, roi de Hongrie, d'une part et Benevenuto de Compeis (Campesio), professeur de droit civil, et Jean de St-Savin (S. Sabino), conseillers et procureurs du dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et de Jean Dauphin, sou fils aîné. Le roi promet, par l'intermédiaire de Barthélémy de Capoue, logothète et protonotaire du royaume de Sicile, de faire consentir Béatrix, aussitôt que l'âge le permettra, à son mariage avec le dauphin Jean, et de la remettre par ses nonces à ceux du dauphin à Sisteron, pour être élevée suivant les moeurs du Dauphiné. Il promet pour sa dot 20000 liv. Tournois noirs, dont la moitié payable en Provence, à la seconde Toussaint, 11 ind. (1297); de l'autre moitié il est spécifié dans une contre-lettre (testificatio). Clauses en cas de non réalisation du mariage. Le dauphin constitue comme douaire à la jeune princesse 3000 liv. Tournois de revenu, qui seront assignées au plus tard à la Toussaint de concert avec le sénéchal de Provence. Promesses et serments d'observer ces conventions. Sceaux. Pierre Grassi, de Naples, not. apost. et roy.

Mentionné dans l'acte du 20 fév. 1297/8.— Arch. de l'Isère, origin. parch.; vidimus du 20 oct. 1317 ; B. 3865, 254. Invent. Gapeçais, 279; Généralité, I, 12 : 16-7; prov. étrang. 182a. FONTANIEU, Hist. de Dauph. III, 1, 21 ; Cart. du Dauph. II, 75. — BOUCHE, Hist. de Provence, II, 1072. VALBONNAYS, Mém

14712 Naples, 25 mai 1396. Contre-lettre (testificatio) au contrat de fiançailles entre le dauphin Jean et Béatrix de Hongrie, portant (peut-être) que la dot ne serait que de 10000 liv au lieu de 20000 portées par l'acte.  
Invent. prov. étrang. 182a. — \*VALBONNAYS, Mém. hist. Dauph. 226; Hist. de Dauph. II, 78.

15045 Grenoble, 20 février 1297/8. Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon seigneur de la Tour, reconnaît avoir reçu de son seigneur Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, la dot que celui-ci a promis de donner sa nièce Béatrix, fille de feu Charles roi de Hongrie, future épouse de Jean, fils du dauphin. Dat. ap. Gratianopolim... 11 ind.

BOUCHE, Hist. de Provence, II, 1072. — BRÉQ. VII, 473.

#### en mars 1297, Jean vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 293 à 299/494 :

Mars 1297 : Hommage prêté à Jean DAUPHIN par de très nombreux seigneurs.

#### en octobre 1299, Jean vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 15397 Octobre 1299 :

Le dauphin Humbert, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, son épouse Anne, fille du dauphin Guigues et de Béatrix et leur fils aîné Jean, comte de Gap, fondent à Bermonderi, dans la paroisse de la Balme, la châtellenie de Quirieu et leur baronnie de la Tour, un monastère de l'ordre des Chartreux, qui portera le nom de Cour (Aula) de Notre-Dame [Salettes], où il y aura 6 moines, 1 vicaire et 30 religieuses, et leur assignent 4976 liv. de revenu annuel. Ils prient les archevêques Henri de Lyon et Guillaume de Vienne de confirmer leur fondation. Sceaux... gubern. Ecclesiam papa Bonifacio VIII.

Arch. des Htes-Alpes, G. 183, cit. Arch. de l'Isère, B. 2969, 142. Invent. Viennois, I, 181 ; IV, 109 : I, 100 (à 1209) ; II, 360b ALLARD (G.), Doc. XIV, 31. Valbonnays, 7e Reg. a° 1299. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 101-2. — VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, 91-2. Gallia christ. nova, IV, instr. 34-5. LE COUTEULX, Ann. Cartus. IV, 459-christ, nova, IV, instr. 34-5. LE COUTEULX, Ann. Cartus. IV, 459-62. = CHARVET, 433. BRÉQ. VII, 506. COLLOMBET, II, 243-4.

Sa mère [Anne](#) meurt le 30 novembre 1301, Jean est âgé de 21 ans.

#### À Grenoble, en avril 1307, Jean vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 442/494 :

17043 18 avril 1307. Hommage lige rendu au dauphin [Jean] par Pierre Isoardi, seigneur d'Aix (Ays). Jean de St-Denys not. CHEVALIER(U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 575.

17044 19 avril 1307. Hommages liges rendus au dauphin Jean, fils d'[Humbert, par les nobles de Moirans : Guilbert de Nerpol, Poncet Borrel, Guy Arlot, Rollet Bertrand. Philippe de Vourey, Adons Taillefer, Guigues de Buffevent, Pierre Veyer. Grenoble, Invent. St-Marcellin, II, 1079-80.

17045 Grenoble, 21 avril 1307. ...Ind. 5., ap. Gratianopolim, dans la maison du prévôt de St-André, le dauphin Humbert étant mort, à la demande [de son fils] le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, les nobles [du Dauphiné] François Alamandi, seigneur d'Uriage (Huriatici), Eymeric de Briançon, sr de Varcès et d'Eybens, Hugues de Sassenage, co-sr de Sassenage et Pariset, Siboud Alamandi, sr de Revel, Didier de Pariset, Jean du Gua (de Vado), Jean Alamandi, sr de Séchillienne, Pierre Berengarii, sr de Morges, Raymond Aynardi, sr de la Motte. Raynaud Alamandi, sr de Champ, se reconnaissent [ses hommes liges et lui prêtent serment]. Témoins : Guigues Alamandi, s' de Valbonnais, Graton, sr de Clérieu, Hugues de Commiers, Pierre Coperii, Guy de Méolans (Meolano), Humbert Claretii, Pierre Ysoardi, sr d'Aix (Ays).

Invent. Graisivaudan, A. 32, 603 : III, 137e, 402b • IV, Ib ; V, 5b, 104e ; VI, 15b. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 146e. V, VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, 130e. = BRÉQ. VIII, 100.

De nombreux autres hommages suivent en 1307.

Son père [Humbert](#) meurt le 16 avril 1307, Jean est âgé de 26 ans.

#### À Grenoble, le 21 avril 1307, Jean vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 443/494

17046 Grenoble, 21 avril 1307. ...5 ind, « magnifique et puissant seigneur de haute sérénité », le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, constitué dans l'église de Grenoble, devant l'autel de Notre-Dame, prononce la formule de serment à l'évêque Guillaume, ses mains dans les siennes, avec baiser de bouche ; il lui fait hommage, promet de lui être fidèle et obéissant pour les biens, droits et vassaux qu'il tient de lui dans la ville et le diocèse de Grenoble et de faire reconnaissance des fiefs et emphytéoses au temps qui lui sera indiqué. Acla Gratianop... ; témoins : Jacques de Gommiers, doyen de Grenoble, Aynard Pasta, prieur de St-Pierre-d'Entremont, Guy de Méolans (Meolano), chanoine d'Embrun..., Guy Dauphin, frère du dauphin, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Hugues de Gommiers et Pierre d'Avalon, chevaliers, François seigneur de Sassenage, etc. Pierre Viniaci not. (Jean Eynardi, de Argenlina, not.)

Arch. ville Grenoble. AA. 24, vidimus : CC. 1293 (Invent. I, 22b II, 383b). CHEVALIER (U.), Cart. d'Aimon de Ghissé, n°31 (Not. anal, p. i5). Livre de la Chitine, xlviii-ix. Invent. arch. évêché Grenoble (1199), IL XXIII, 33-4. Invent. Graisivaudan, II. 348b. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 146. — VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, I30-I. "BRÉQ. VIII, 100. PRUDHOMME, Hist. Grenoble, 140.

**À Toulouse, le 30 décembre 1308, Jean vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 3, Fascicules 7-9 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 470/494

17407 Toulouse, 30 décembre 1308. Lettre du pape Clément V à [Jean] dauphin de Viennois, lui mandant de faire saisir dans les terres soumises à sa juridiction les Templiers non encore incarcérés et de les remettre aux ordinaires des lieux ou aux inquisiteurs. — Callidi serpents.

BENEDICT, Reg. Clementis V, IV, 278, n° 4652.

Vers 1309 naît son fils [Guigues](#). Jean est âgé de 28 ans environ.

Vers 1312 naît son fils [Humbert](#). Jean est âgé de 31 ans environ.

**en septembre 1317, Jean vit un événement important.**

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 19.876

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1142 :

- 24/09/1317 : Vente au Dauphin Jean, par Pierre (Pons?) REYNIER d'OZE du fort supérieur et moitié de Mollans

Regeste dauphinois Tome 4, Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 293

19837 Orange, 3 septembre 1317. ...15 ind. Raymond de Mévouillon, seigneur de Mévouillon, considérant les services qu'il a reçus du dauphin Humbert et de son épouse Anne et qu'il espère de Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, fait donation irrévocable entre vifs à celui-ci des châteaux, lieux et forteresses de Mévouillon, le Buis, Ubriex (Ubriliis) et Mérindol, dont on détermine les confins aux diocèses de Gap et de Vaison, avec toutes leurs dépendances et droits [58], s'en réservant la possession et l'usufruit sa vie durant ; il cède, en outre, le haut et direct domaine qu'il tient de son père Raymond sur ces localités et celles de Mollans, Pierrelongue, la Penne, Coste[-Chaude], Eygaliers (Aguileriis), Plaisians, Reilhanette, la Roche-sur-le-Buis, [le Col-de-]Guibert, Alauzon, le Poët-en-Percip (Dam Percipia), la Rochelle sous Mévouillon, Villefranche, Izon (Yso), Laborel, Etoile, Villebois, Pomet, Châteauneuf-de-Chabre, Montaignin, Arzeliers, Aigiuis (Ayguyanis), Saléon, l'Epine (Spina), Sorbiers, Montaut, la Bâtie de Gournet, St-Sauveur, Bésignan, Autanne, le Poët-Sigillat (supra S. Gallam), la Bâtie [de Pont-Guillaume. Ste-Jalle, Arpavon, Sahune (Asseduna), Montréal, Curnier, Beauvoisin. Benivay, Proyas et Propiac, avec leurs forteresses, territoires et districts. S'il meurt dans les 5 ans à partir de mars prochain, usufruit et possession demeureront à celui qu'il choisira. S'il prend la résolution de passer les mers, le dauphin devra lui acheter les revenus à courir et lui en payer le prix à fixer par Hugues d'Aix (Aysio), seigneur de Bellegarde, et André Czuppi ; les mêmes détermineront la valeur des vêtements (froyre) et meubles (aisinse) dans les maisons et forteresses. Le dauphin sera tenu de conserver aux nobles et roturiers de la baronnie leurs biens, libertés, immunités, coutumes, usages et franchises, et de les confirmer. Il ne pourra contraindre les hommes à faire le service de ses forteresses ni à participer aux cavalcades; mais par nécessité il pourra en prendre, un mois

par an, 200 pour le service à l'extérieur et 300 à l'intérieur, dont 50 du Buis. Geoffroy, seigneur de Bésignan et de St-Sauveur en Val-Benoît, n'est tenu qu'à un homme d'armes et à un hommage lige. Si Raymond veut faire des constructions, le dauphin en payera les deux tiers. Les châtelains et baillis devront prêter serment au dauphin, les barons et nobles hommage, 20 hommes du Buis fidélité. Si le dauphin peut s'accorder avec Agout de Baux au sujet du droit qu'il prétend sur la terre de Raymond, il lui assignera 200 liv. bons Viennois de revenu après la rriort de Raymond. Celui-ci promet de lui faire céder par les frères Prêcheurs du Buis les droits de leur couvent sur la succession de son aïeul frère Raymond, jadis seigneur de Mévouillon, et de son oncle Raymond de Mévouillon, archevêque d'Embrun. Le dauphin pourra acquérir le château de Mollans, dioc. de Vaison, de Pierre Raynerii. chevalier, et de Giraud Medici, mais Raymond touchera 500 liv. de lods. En reconnaissance, le dauphin lui fait don du château et forteresse d'Orpierre (Auripetra), dioc. de Gap, pour en jouir sa vie durant. Acta Auraycoe, en la chapelle de l'habitation de Areu de Raymond de Baux, prince d'Orange ; témoins : Hugues du Poët (Podio), seigneur de Reilhanelte, Guillaume de Maloc, chanoine de Vienne, Marchisius de Claix, chan. de Valence, André Czuppi, Jacques Riveriae, sr de Carces, Roland de Pierreverte, jurisc

Arch. de l'Isère, B. 3673, roul. parch. (Invent. III, 136b). Invent. Baronies, 1, 136b, 373 : 176, 452-4.

FONTANIEU, Hist. de Dauph. pr. III, 1, 145 ; Cart. du Dauph. II, 219-20. — VALBONNAYS, Mém. hist. Dauph. 61-6 ; Hist. de Dauph. II, 105, 165-8. = Gallia christ, nova, III, 1082. CHEVALIER (U.), Invent. arch. Dauph. 1346, 1244. ROM, 170. VALLENTIN (Rog.), dans Bull. soc. archéol. Drôme, XXVI, 129.

Regeste dauphinois Tome 4, Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier, ... 1913-1926 page 299

19868 Le Buis, 24 septembre 1317. ...1 ind. A la suite de la donation faite à Jean, dauphin de Viennois, par Raymond, seigneur de Mévouillon, des châteaux de Mévouillon, Ubriex (Ubrilis), le Buis, Mérindol et de toute la baronnie de Mévouillon (3 sept.), prêtent hommage et serment de fidélité au dauphin, sur l'ordre de Raymond : Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, pour le château de Pierrelongue, dioc. de Vaison, la moitié de

celui du Poët [-Sigillat] en la vallée de Bodon, dioc. de Sisteron, et les 2/3 de celui de Clermont, dioc. de Gap. Fait dans le jardin des frères Prêcheurs de Buxo, près de ce lieu ; témoins : Pierre Aynardi, chevalier, Guigues de Morges, André Zuppi, etc. (7). — Jarenton de Plaisians, chevalier, pour son affaire dans ce lieu ; Boniface d'Alauzon (Alansono), pour sa part principale à Plaisians et au territoire de Guibert ; Giraud Medici, pour la moitié des châteaux de Mollans et de Poët-en-Percip (d'Ampercipia) ; Richau de l'Isle (Insula), pour le château d'Eygaliens (Aygueleris) ; Hugues du Puy, chevalier, et son frère Bastet, pour le château de Reilhanette (Rellania) près Montbrun ; Richau de l'Epine (Spina), seigneur en partie de Montjay (Monte Jayo), pour le haut domaine de Montaut (Monte Alto) et la parerie de Sorbiers en Rosans ; Nicolet d'Arlo, pour la parerie du château de Propiac et 20 liv. de cens au château de la Rochette sous Mévouillon ; Geoffroy, seigneur de Bésignan, pour le château de ce lieu, la forteresse de St-Sauveur et le tènement du Villard au Val-Benoît (Bodonen.) ; Bertrand Oliverii, dit Gouvernet, pour la bastide de ce nom. Raymond enjoint à noble Jean Aynardi, fils de Raymond Aynardi, chevalier, seigneur de Curnier, de faire hommage pour ce château quand il sera en âge légitime. Arch. de l'Isère, B. 2616, 175b ; B. 3673, roul, parch. (Invent. III, 136b). Invent. Baronnies, 1, 76-7, 136b : 454-6. FONTANIEU, Cart. du Dauph. II, 220-1. — VALBONNAYS, Hist. de Dauph. II, 168-70 ; = Mém. hist. Dauph. 351.

19876 24 septembre 1317. Pierre Reynier, chevalier, seigneur de Manteyer, vend au dauphin Jean la moitié des châteaux de Mollans, dioc. de Vaison, et du Poët-en-Percip, dioc. de Gap, au prix de 1500 liv. Provençaux. Arch. de l'Isère, B. 8671, orig. parch. (Invent. III, 136a).

19876 TIV p. 300 24 septembre 1317

Pierre REYNIER, chevalier, seigneur de Manteyer, vend au Dauphin Jean la moitié des châteaux de Mollans, diocèse de Vaison, et du Poët-en-Percip, dioc. de Gap au prix de 1500 liv. Provençaux. Arch. de l'Isère, B.3671, orig. parch. (Invent. III, 136°).

#### Jean DAUPHIN fait un testament le 26 août 1318.

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 339  
20180 Beauvoir-en-Royans. 26 août 1318.

... Ind. 1... Testament du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour. Il recommande son âme au souverain Créateur, à la b<sup>o</sup> ve Marie et à toute la cour céleste ; il élit sépulture dans l'église de StrAndré[à Grenoble], chapelle des Dauphins, à laquelle il lègue 300 liv. Viennois de revenu ou 4000 en capital. Suivent des legs pieux à Notre-Dame de Grenoble et à St-Robert, pour fondation de chapellenies ; à Prémol, aux Chartreux, à Villard-Benoît, aux Ayes, au Val-Ste-Marie, à Salettes, Oulx. St-Donat, St-Antoine, St-Laurent de Grenoble, St-Paul-d'Izeaux, Laval-Bressieux, Léoncel, Bonnevaux ; aux frères Prêcheurs de Grenoble (pour la construction de leur église), aux frères Mineurs de Grenoble et de Moirans, aux Augustins de Crémieu. Il fonde une maladrerie pour recevoir au moins 6 lépreux nobles, avec chapelain ; il laisse pour marier 100 jeunes filles ; on célébrera 2000 messes

pour le repos de son âme dans l'année qui suivra son décès. Il donne à son épouse Béatrix les châteaux de Beauvoir-en-Royans, Quirieu et Rovon. outre son douaire, tant qu'elle restera veuve ; la croyant enceinte, il assigne une légitime à l'enfant qu'elle mettra au monde. Son héritier, du conseil de son frère Henri, assignera sa légitime à son fils Humbert. Jean lègue à son frère Henri Dauphin la baronnie de Montauban, avec les châteaux de Visan, Montbrison, Orpierre et Moidans et la baronnie de Mévouillon ; de plus, les châteaux de Vizille, la Mure, Corps et Beaumont, qui seront remplacés par ceux de Clermont, Cornillon et Avignon et en Trièves, au cas où ils feraient partie du douaire de Béatrix : le tout à tenir en fief de son héritier universel, qui est son fils Guigues Dauphin. Suivent des substitutions, en cas de décès prématurés, dont bénéficiera son frère Henri, qu'il donne à ses enfants comme tuteur

annalogista (dispensé d'inventaire), aidé des conseils de son frère Hugues, jusqu'à ce que son héritier ait atteint sa 20<sup>e</sup> année ; il se fie à l'affection vraie et sincère qu'il lui a toujours témoignée. S'il venait à être empêché, les tuteurs seront Guillaume, comte de Genevois. Geoffroy de Clermont et Gratton de Clérieu. Jean Forez, Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, et Adémar de Poitiers, ses [beaux-]frères, les seigneurs de Roussillon et de Vinay, Guigues Alamandi, seigneur de Sassenage, l'évêque de Grenoble et Pierre Aynardi ; spécialement pour la terre de la Tour le seigneur de Villars, Jacelme et Guy de Grolée, Jacelme Lyatardi et Henri Vetulae. Fait dans la salle (auta) du château Bellivisus, au diocèse de Grenoble ; présents : Henri Dauphin, Ponce de Treffort, dominicain, confesseur du testateur, Guy de Grolée, Henri Vetulae, André de Molari, Roslang de la Sône, chevaliers. André Czupi et Mafchis de Claix.

Arch. de l'Isère, 2 copies ; B. 3009, VIII\* xxxii. Bibl. de Grenoble, ms. 1459, 79. Paris, Arch. Nat, layettes, J. 277, n° 12. Invent. Généralité, 2.3. FONTANIEU, Hist. de Dauph. III, 1. 173 ; Cart. du Dauph. II, 223-4. — Du CHESNE, Dauj. de Vienn, pr. 34-6 ; Comtes Valent, pr. 28. VALBONNAYS, Mém. hist. Dauph. 226-32 ; Hist. de Dauph. II, 171-4. = FALCO(A.). Hist. Anton. 4- CHORIER, H. de D. I, 812. Cabin. histor. IV, 108 ; VII, 284.

#### Jean DAUPHIN est décédé le dimanche 5 mars 1319, à l'âge de 38 ans, à Sorgues (84700).

Pont de Sorgues : ancien nom de Sorgues

20317 (4 ou) 5 mars 1319. Mort de Jean II, dauphin de Viennois.

\*VALBONNAYS, Mém. hist. Dauph. 151 ; Hist. de Dauph. 1, 4. 279 ; II, 173. — LB COUTEULX, Ann. Cartus. V, 124 (le 26 févr.). — A St-Robert, on célébrait le 13 nov. son anniversaire, pour lequel il avait légué 100 liv. de rente ou 200 en capital (Nécrol. 53).

Regeste dauphinois Tome 7,SUPPL Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 161/267  
2980 Pont de Sorgues, 5 mars 1318. Le dauphin Jean II meurt à Pont de, Sorgues ; il laisse, par testament une, rente annuelle de 10 livres, au capital de deux cents livres, au prieur et au couvent de St-Donat.  
Preuves sacrées et titres origine Jovinzieu, 79 et 145.

Regeste dauphinois Tome 7,SUPPL Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 164/267  
3035 (20317) Pont-de-Sorgues,(4) ou 5 (7) mars 1318/9. Mort du dauphin Jean II, qui lègue 10 livres de pension ou 200 florins pour une fois au prieur de St-Donat à fin de prières pour le salut de son âme.  
CHALVET, Livre histor, prieuré St-Donat, 79, 145-7.

### **Guigues VIII DAUPHIN voit le jour vers 1309.**

Guigues VIII de La Tour du Pin

D'après wikipedia "Liste des comtes d'Albon puis dauphins de Viennois" :

(1309, ? – 28 juillet 1333, La Perrière) mort à 24 ans. Fils aîné de Jean II et de Béatrice de Hongrie. Il sera en lutte permanente contre son voisin le duc de Savoie. Comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, il épouse en 1323 Isabelle de France (1312-1348), fille du roi Philippe V le Long. L'ardeur au combat de Guigues VIII lui sera fatale lors du siège du château savoyard de la Perrière en 1333.

Guigues est un enfant de neuf ans quand son père meurt en 1318. La régence est assurée par Henri Dauphin (Henri de LA TOUR) son oncle, évêque élu de Metz jusqu'en 1323. Chevalier et combattant hors pair, il remporte en 1325 à Varey, près de Pont d'Ain, une victoire éclatante contre les Savoyards alors qu'il n'est âgé que de seize ans et qu'il est encore sous la tutelle de son oncle. Le comte Edouard de Savoie avait envahi les terres de Hugues de Genevois, seigneur d'Anthon et mis le siège devant le château de Varey. Le Dauphin se hâte de porter secours à son vassal et une grande bataille s'engage sous les murs du château, dans la plaine de St Jean le Vieux. Les Dauphinois restent maîtres du champ de bataille et d'un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels Robert, comte de Tonnerre, frère du duc de Bourgogne, Jean de Chalon, comte d'Auxerre. Le comte de Savoie lui-même avait été pris par le sire de Tournon et Auberjon de Mailles, lorsqu'il fut dégagé par Guillaume de Bocsozel, son fils Hugues et le seigneur d'Entremont, qui tuèrent Auberjon au moment où on allait dépouiller le comte de son bassinet et le firent s'échapper par le pont d'Ain. Les chroniques du temps nous disent que "l'ost de Savoye fut bellement desconfit".

L'influence française se renforce sous son règne, par son mariage avec Isabelle, fille du Roi Philippe V le Long. Philippe VI de Valois lui confie le commandement du Septième Corps de bataille comprenant 12 bannières à la bataille de Cassel en 1328 où les tisserands flamands de Gand sont écrasés par la chevalerie française. Pour le récompenser de sa bravoure, le roi lui cède la Maison aux Piliers en place de Grève à Paris.

De 1325, date de la bataille de Varey à sa mort en 1333, Guigues sera en conflit quasi permanent avec son voisin savoyard. Les raids et opérations de représailles se succèdent, comme l'incendie du bourg de St Pierre d'Allevard par les troupes du duc de Savoie le 18 décembre 1325.

Dans les années qui suivirent la bataille de Varey, le règlement des rançons des nombreux chevaliers savoyards faits prisonniers donne lieu à des négociations sans fin dans lesquelles une requête est faite en 1329 par le procureur du Dauphin pour que lors du règlement du contentieux entre son maître et le comte de Savoie, les hommes d'Avalon, La Buisnière et Bellecombe capturés au préalable fassent partie de la transaction.

Il est le fils légitime de [Jean II DAUPHIN](#), âgé de 28 ans environ et de [Béatrix HONGRIE de](#), Nonne après 1319 Abbesse de Val-Bressien (près de Vienne) en 1340 puis nonne à Grenoble.

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1319 à 1323**, Comte d'Albon, Dauphin de Viennois.

Son père [Jean](#) meurt le 5 mars 1319, Guigues est âgé de 10 ans environ.

À Saint-Marcellin-lès-Vaison, le 14 août 1319, Guigues vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 7,SUPPL Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 166/267

3059 St-Marcellin, 14 août 1319. A° Incarn... Accord entre Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz, régent et gouverneur du Dauphiné, comme tuteur de son neveu Guigues, dauphin et noble Guillelmon Alamandi, seigneur de Marges etc.

Arch. de l'Isère. B. 2991 (Inform. Vienn. III), 232.

En Avignon, le 6 juillet 1320, Guigues vit un événement important.

Regeste dauphinois Tome 7,SUPPL Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 166/267

3109 Avignon, 6 juillet 1320. Hommage rendu au roi Robert par Guigues VIII, dauphin du Viennois pour le comté de Gap.

Arch. Bouches-du-Rhône, B. 453 (Invent. I, 125 b).

Il s'unit avec [Isabelle FRANCE de](#) (~ 1312-- 1348), la fille légitime de [Philippe V FRANCE](#) et de [Jeanne BOURGOGNE](#).

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Ils se marient le lundi 17 mai 1323.

**le 30 juillet 1323, Guigues vit un événement important.**

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1142

A.M.(Archives Municipales de Mollans) FF/14-20 :

- 30/07/1323 : Cession en fief par Henri DAUPHIN (?) et par le Dauphin GUIGUES VII (non, car décédé, donc plutôt GUIGUES VIII) du fort supérieur à BARTHELEMY et OGIER de MOROCE, en récompense de services rendus.

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 532

21595 n°1323 Rétrocession de la vente de la moitié du château de Mollans passée au dauphin Jean, père de Guigues, par Pierre Reynier, faite par Henri Dauphin, élu de Metz et le dauphin Guigues à Barthélemy et Auger de Morolio ou Moronco, frères, fils de Léonard d'Albe, citoyen de Marseille, en récompense des services rendus par leur père, avec les droits régaliens, sauf celui de battre monnaie. — Cf. 30 juil. suiv.

Arch. de la Drôme, E. 4286, extr. (Invent. III, 347 1) - Arch.de l'Isère, B. 3678, orig. parch. (Invent. III, i38\*).

**le 14 janvier 1324, Guigues vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 7,SUPPL Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 181/267

3301 (21985) La Balme, 14 janvier 1323/4. Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz, régent le Dauphiné et le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, majeur de 14 ans, pour la nécessité de la terre de la Tour, alberge en emphythéose perpétuelle à Johannet de Maladeria et Jaquemet Banduci, bourgeois de Crémieu, leur leyde, poids et commun de la ville de Crémieu, sous le cens de 10 livr. Vienn. bonne monnaie, et 400 liv. pour plaïd et introges, reçues par Jean d'Ambliéru, cellerier de la terre de la Tour. Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3009 (reg. Tituli), VII xx-ij.

**Guigues DAUPHIN est décédé le mardi 7 juillet 1333, à l'âge de 24 ans environ, à La Perrière (73600).**

Regeste dauphinois Tome 7,SUPPL Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 214/267

3886 La Perrière, 7 juillet ? (1) 1333. Le dauphin assiégea le chasteau de la Perrière et fûts là blessé d'un carrau, de qui il mourust incontinent et fust pris le dit chasteau et détruit par ses gens et tous ceux qui estoient dedans furent occis au glayve par les gens dudit dauphin sans en prendre nul à mercy.

mercy.  
Fasciculus temporum (G. LETONNELIER, Invent. arch. Hte-Savoie, II, 6 b).

**Ogier de MOROCE voit le jour à une date inconnue.**

Ou Augier de MORANNE

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p.8 : Il sera question des La Tour-du-Pin dans la monographie de St-Sauveur ; notons ici seulement que Marie de Martin de Joyes, femme d'Alexandre, seigneur de Lemps, aliéna ses droits sur Mollans, en 1667, en faveur de Jacques d'Urre, frère utérin de Charles de Simiane-Esparron, deux familles qui possédèrent tour à tour le fort supérieur.

Celui-là était échu de Pons Reynier d'Oze à Pierre, son fils de Pierre au dauphin Jean, qui le donna à Barthélémy et à Augier Moroce, enfants de Léonard, originaire d'Albe, mais domicilié à Marseille, le 30 juillet 1323.

Les nouveaux maîtres en partie de Mollans avaient rendu de grands services au dauphin et, en vertu de leur concession, ils devaient, au premier signal, lui fournir un homme d'armes. D'après les notes de Guy Allard, Hugonet et Draconet de Moroce auraient succédé à Barchélemy et la fille unique d'Hugonet serait entrée chez les Achard-Ferrus.

Les documents consultés contredisent de tout point ces renseignements résultant d'une mauvaise lecture. En effet, Sibylle de Moroce, fille de Barthélémy, porta le fort supérieur de Mollans à, Baudon ou Baudoin de Grolée-Mévouillon et Pierre, leur fils, le vendit en 1407, pour 4,000 florins, à Bernardin ou Bernardon de Serres (et non Ferrus), gentilhomme né à Agen. d'une famille d'origine génoise, gratifié par le pape Clément VII du port de Noves sur la Durance et, en 1386, de la seigneurie de Malaucène.

Il est le fils légitime de [Léonard MOROCE de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1323 à 1334**, Jurisconsulte italien-conseiller du dauphin.

**À Beauvoir-en-Royans, le 30 juillet 1323, Ogier vit un événement important.**

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1142

A.M.(Archives Municipales de Mollans) FF/14-20 :

- 30/07/1323 : Cession en fief par Henri DAUPHIN (?) et par le Dauphin GUIGUES VII (non, car décédé, donc plutôt GUIGUES VII) du fort supérieur à BARTHELEMY et OGIER de MOROCE, en récompense de services rendus.

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 531

21595 1323 Rétrocession de la vente de la moitié du château de Mollans passée au dauphin Jean, père de Guigues, par Pierre Reynier, faite par Henri Dauphin, élu de Metz le dauphin Guigues à Barthélémy et Auger de Morotio ou Moronco, frères, fils de Léonard d'Albe, citoyen de Marseille, en récompense des services rendus par leur père, avec les droits régaliens, sauf celui de battre monnaie. — Cf. 30 juil. suiv.  
Arch. de la Drôme, E. 4286, extr. (Invent. III, 347b). Arch. de l'Isère. B. 3678, orig. parch. (Invent. III, 138a).

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 559

21806 Beauvoir-en-Royans, 30 juillet 1323. Concession en fief par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent du Dauphiné et le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Léonard de Moranne, sieur de Pierrelongue, et à ses enfants Barthélemy et Augier de Moranne, pour récompense de services, du fort supérieur du château de Mollans et de son territoire, dioc. de Vaison, et de toute la part du château, territoire et district de Mollans acquise par le dauphin Jean de noble Pierre Renier, réservée la majeure seigneurie après la mort de Raymond de Mévouillon. seigneur majeur dud. Mollans, etc. ; avec concession de toute justice, à charge de ne pouvoir le transporter en main morte et à des étrangers, de fournir un homme d'armes en cas de guerre pour cette moitié, l'autre qu'ils devaient acquérir de Giraud de Medici et leur château de Pierrelongue. Ils prêtent foi et hommage du tout ; Guigues promet de ratifier et de faire ratifier cette concession par son frère Humbert Dauphin quand il sera en âge de puberté... Ind. 6. Fait ap. Bellum Videre in Roanis, dioc. de Grenoble, en la forteresse, dans la chambre menuetarie.  
Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIe liij. lavent. Baronnie, I, 481b ; II, 311b : 578-9, 848-9.

**le 19 août 1333, Ogier vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 561

21821 19 août 1333. Commission par Raymond de Mévouillon au sieur de Verclause pour mettre les frères de Moranne en possession du fort du château de Mollans ; procès-verbal de la mise en possession.  
Grenoble, Invent. Baronnie, I, 481b : 579, 849-50.

**Barthélémy de MOROCE voit le jour à une date inconnue.**

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p.8 : Il sera question des La Tour-du-Pin dans la monographie de St-Sauveur ; notons ici seulement que Marie de Martin de Joyes, femme d'Alexandre, seigneur de Lemps, aliéna ses droits sur Mollans, en 1667, en faveur de Jacques d'Urre, frère utérin de Charles de Simiane-Esparron, deux familles qui possédèrent tour à tour le fort supérieur.

Celui-là était échu de Pons Reynier d'Oze à Pierre, son fils de Pierre au dauphin Jean, qui le donna à Barthélémy et à Augier Moroce, enfants de Léonard, originaire d'Albe, mais domicilié à Marseille, le 30 juillet 1323.

Les nouveaux maîtres en partie de Mollans avaient rendu de grands services au dauphin et, en vertu de leur concession, ils devaient, au premier signal, lui fournir un homme d'armes. D'après les notes de Guy Allard, Hugonet et Draconet de Moroce auraient succédé à Barchélemy et la fille unique d'Hugonet serait entrée chez les Achard-Ferrus.

Les documents consultés contredisent de tout point ces renseignements résultant d'une mauvaise lecture. En effet, Sibylle de Moroce, fille de Barthélémy, porta le fort supérieur de Mollans à, Baudon ou Baudoin de Grolée-Mévouillon et Pierre, leur fils, le vendit en 1407, pour 4,000 florins, à Bernardin ou Bernardon de Serres (et non Ferrus), gentilhomme né à Agen. d'une famille d'origine génoise, gratifié par le pape Clément VII du port de Noves sur la Durance et, en 1386, de la seigneurie de Malaucène.

Il est le fils légitime de [Léonard MOROCE de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1334 à 1350.**

**le 30 juillet 1323, Barthélémy vit un événement important.**

ou AMOROSIO, ou MOROCE, ou MOROCIO, ou MORONCO, ou MORANNE, ou MOROTIO

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1142

A.M.(Archives Municipales de Mollans) FF/14-20 :

- 30/07/1323 : Cession en fief par Henri DAUPHIN et par le Dauphin GUIGUES VII (non, car décédé, donc plutôt GUIGUES VII) du fort supérieur à BARTHELEMY et OGIER de MOROCE, en récompense de services rendus

Regeste dauphinois Tome 4,Fascicules 10-12 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 532

21595 n°1323 : Rétrocession de la vente de la moitié du château de Mollans passée au dauphin Jean, père de Guigues, par Pierre Reynier, faite par Henri Dauphin, élu de Metz le dauphin Guigues à Barthélemy et Auger de Morolio ou Moronco, frères, fils de Léonard d'Albe, citoyen de Marseille, en récompense des services rendus par leur père, avec les droits régaliens, sauf celui de battre monnaie. — Cf. 30 juil. suiv.  
Arch. de la Drôme, E. 4286, extr. (Invent. III, 347 1 )- Arch.de l'Isère, B. 3678, orig. parch. (Invent. III, i38\*).

**À Mollans-sur-Ouvèze, le 20 août 1323, Barthélémy vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 7, SUPPL Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 179/267

3269 Mollans, 20 août 1323. Bathélemy de Morocio et son père présentent à Pierre de la Tour, juge de la baronnie de Montauban Albert de Breyda, des lettres d'Henri Dauphin du 30 juil. préc. en vue de l'investiture. Sur la place publique du lieu de Mollans, devant la maison de Jean Gauterii.

Arch. de l'Isère, B. 3009 (reg. Tituli), VII c lxij.

**À Grenoble, le 4 octobre 1330, Barthélémy vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 5, Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 31/493

25054 Grenoble, 4 octobre 1330. Hommage au Dauphin par Barthélémy de Amorocio, chevalier, seigneur de Montjay (Montis Jahii) et en partie de Mollans, pour la seigneurie de Montjay, qu'il avait acquise des héritiers d'Albert de Montjay, pour Trescléoux, la Pierre, Montrond et Sigottier, qu'il avait acquis du Dauphin pour Mollans.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIe lxxije. = ROMAN, 92-3.

**en 1334, Barthélémy vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 5, Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 111/493

26169 1334. Transaction entre frère Olivier de Mérindol, prieur de St-Pierre de Thoulourenc, pour lui et pour le prieur de St-Michel, autorisé par Roslaing de Mérindol, abbé de St-André d'Avignon, d'une part les habitants de Mollans, d'autre part, au sujet de la dîme, qui est fixée à la cote 19° pour les grains, le vin et le chanvre et pour les agneaux.

Arch. de la Drôme, E. 4299.orig. parch. (Invent. III, 349b).

**À Nyons, le 19 octobre 1334, Barthélémy vit un événement important.**

R.D. (Registre Dauphinois - Ulysse CHEVALIER) n° 27196 (et non 27082)

H.D. (Mémoire pour servir l'histoire du Dauphiné - Morret de BOURCHENU, marquis de Valbonnais) II p. 263/4

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) 1147

- 19/10/1334 : Hommage au Dauphin Humbert par Barthélémy de MOROGES

Regeste dauphinois Tome 5, Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 180/493

27196 T.V p. 342 Nyons. 19 octobre 1334. Ind. 2... Barthélémy de Moroce (Morocio).chevalier, coseigneur de Mollans, exhibe au dauphin Humbert deux documents, l'un du 30 juil. 1323. l'autre du 20 juil. 1328 et se déclare prêt à lui faire hommage et reconnaissance conformément à leurs formes, conditions, conventions, pactes et privilèges, ce qui a lieu. Acta ap. Nihoniis, en la maison de Jacques Jherolimi, lombard ; présents : Bertrand archev.de Vienne. Agout de Baux, sr de Brantes, et Amblard de Beaumont, doct. en droit.

Arch. de l'Isère, B. 2616 (Reg. Pilati 1334), lxxi°j. 177b, Incent. Baronnies, I, 484 : 581.

**le 21 avril 1337, Barthélémy vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 5, Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 274/493

28560 21 avril 1337. Mise en possession de Barthélemy de Morocio, par les commissaires du dauphin, des châteaux de Montjay, Montrond, Sigottier et la Pierre.

Arch. de l'Isère, B. 2621. = ROMAN, 207b.

**En Avignon, le 13 mai 1337, Barthélémy vit un événement important.**

Regeste dauphinois Tome 5, Fascicules 13-15 Ulysse Chevalier,... 1913-1926 page 261 et 278/493

28379 1337. Inféodation par Humbert, dauphin de Viennois, à Barthélémy de Moroc (des terres de Montjay, Sigottier et la Pierre).— Mise en possession par les commissaires delphinaux.

Grenoble, Invent. Gapeçais, 194-

28614 Avignon, 13 mai 1337. ...Ind. 5... Le dauphin Humbert inféode à Barthélemy de Moroc (Morocio), chevalier, seigneur de Montjay, fils de Léonard de Moroc, parla médiation d'Agout de Baux, sr de Brantes, Amblard sr de Beaumont et Ogier de Moroc, frère de B-y, les châteaux de Montrond, la Pierre et Sigottier (Cigoterii), au diocèse de Gap, moyennant 9000 flor. à compte sur les sommes dues par les dauphins à Léonard, avec faculté de rachat perpétuel et promesse de compensation convenable pour la terre de Trescléoux (Tresclivis). Act. Avinioni, dans la librata du dauphin ; témoins : Jean évêque de Knin (Tignien.), Jacques Caput Grassi, doct. en droit, Jean de Chissé, chan. de Genève, procureur du dauphin en cour romaine, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3242 (Reg. Pilati 1335-8), lvj, 71. Invent. Gapeçais, 556, 606-7 ; Prov. étrang. 141a.

28615 Avignon, 14 mai 1337. Ind. 5, Bened. XII a. 3, le dauphin Humbert, en considération de services rendus à lui et à ses prédécesseurs par Léonard de Moroc, d'Alba son fils Barthélemy, chevalier, seigneur de Montjay, dioc. de Gap, inféode à celui-ci les châteaux de Montrond, Sigottier et la Pierre (Petra), dioc. de Gap, avec leurs mandements et territoires ; il se réserve le droit de prélation, la foi et l'hommage que led. feudataire lui devait pour la terre de Montjay. — Mise en possession par les commissaires delphinaux. Act. ap. Granopolim, en la cour delphinale. Act. ap. Avinionem en l'hospiciolibrata du dauphin ; témoins : Jean évêque de Knin (Tinien.), Jean de Gigny, abbé de St-Rambert, Agout de Baux, sr de Brantes, Amblard s' de Beaumont, Jacques Caput Grassi, doct. en droit, Jean de Chissé, chan. de Genève, Jean de Poncy, trésorier delphinal, etc. Jacques... de Ste-Agathe, Jean Mantuani et Humbert Pilati nott.

Arch. de l'Isère, B. 3242 (Reg. Pilati 1335-8), lviii-xv, 73-80 ; B. 3248. Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 11. Invent. Gapençais, 193-4, 524, 556-7,-9, 607-8. MOULINET, Reg. général. I, m ; IV, 751. = ROMAN, 207b.

Il s'unit avec [Jeanne MONTAUBAN de](#) -, la fille légitime de parents non connus.

Ce couple aura trois enfants :

- [Dragonnet](#) né à une date inconnue.
- [Sybille](#) née à une date inconnue.
- [Hugonnet](#) né à une date inconnue.

Ils se marient vers 1350.

**Dragonnet MOROCE de** voit le jour à une date inconnue.

Il est le fils légitime de [Barthélémy MOROCE de](#) et de [Jeanne MONTAUBAN de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1350 à 1360.**

le 14 février 1350, Dragonnet vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) 1149  
- 14/02/1350 : Hommage de Dragonnet de MOROCE au Dauphin.

le 31 juillet 1357, Dragonnet vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) 1150  
- 31/07/1357 : Nouvel hommage de Dragonnet de MOROCE au Dauphin.

Il s'unit avec [Béatrix PUY du](#) -, la fille légitime de parents non connus.

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Ils se marient vers 1365.

Dragonnet MOROCE de est décédé vers 1410.

**Baudon de MÉVOUILLON** voit le jour à une date inconnue.

Sgr de Valbarret, Sainte Colombe et Arzeliers  
ou MEVOUILLON-LACHAUP, ou GROSLEE-MEVOUILLON, ou GROLEE-MEVOUILLON.  
Il est le fils légitime de [Guillaume MÉVOUILLON](#) et de [Nn VENTEROL de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1360 à 1395**, Seigneur d'Arzeliers.

Il s'unit avec [Sybille MOROCE de](#) (-), la fille légitime de [Barthélémy MOROCE](#) et de [Jeanne MONTAUBAN](#).

Ce couple aura un enfant :

- [Pierre](#) né à une date inconnue.

Ils se marient vers 1360.

D'après Louis JACQUET :

- 1360 : Mariage de Baudon de GROSLEE MÉVOUILLON avec Sybille, fille de Dragonnet de MOROCE

ou vers 1385.

**Pierre de MÉVOUILLON** voit le jour à une date inconnue.

Il est le fils légitime de [Baudon MÉVOUILLON de](#) et de [Sybille MOROCE de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1395 à 1407.**

le 30 septembre 1395, Pierre vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) 1153 :  
- 30/09/1395 : Hommage de Pierre de MÉVOUILLON, fils et héritier de Sybille de MOROGES

Hommage au Dauphin le 30.09.1395 de Pierre de MEVOUILLON comme Héritier de son Aïeule Beatrix du PUY x Dragonnet d'AMOROSIO.

**le 26 avril 1404, Pierre vit un événement important.**

A.M.(Archives Municipales de Mollans) G.G.-55 :  
- 26/04/1404 : Terrier des cens de la Charité (pièces justificative).

**le 23 septembre 1407, Pierre vit un événement important.**

A.V. (Archives du Vaucluse) Fons MARTIN n° 197  
I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1154  
- 23/09/1407 ou 28/10/1407 : Vente de la moitié de Mollans par par Pierre de MEVOUILLON à à Bernardon de SERRES pour 4.000 florins.

**Bernardon de SERRES** voit le jour vers 1359 à Serreslous-et-Arribans (40700).

Bernardon de SERRES (de LA SALLE)

Incertitude sur sa mère VISCONTI, peut-être Perrine DAMENDEL ("Fils naturel de Bernardon de la Salle, il naquit à la Bastide de Serreslous, près d'Hagetmau, dans le diocèse d'Aire-sur-l'Adour " ).

Il est le fils légitime de [Bernard LA SALLE de dit L'Ecorcheur](#), Soldat mercenaire - Chef routier, âgé de 20 ans et de [Ricciarda VISCONTI](#).

Bernardon sera Capitaine pontifical, Capitaine général de Florence, Gouverneur d'Asti. Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1407 à 1413**, Vice-roi de Naples, seigneur de Malaucène et Noves.

Son père [Bernard](#) meurt en mai 1391, Bernardon est âgé de 32 ans environ.

Sa mère [Ricciarda](#) meurt vers 1396, Bernardon est âgé de 37 ans.

**le 23 septembre 1407, Bernardon vit un événement important.**

A.V. (Archives du Vaucluse) Fons MARTIN n° 197  
I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1154  
- 23/09/1407 ou 28/10/1407 : Vente de la moitié de Mollans par par Pierre de MEVOUILLON à à Bernardon de SERRES pour 4.000 florins.

**le 14 septembre 1408, Bernardon vit un événement important.**

A.M.(Archives Municipales de Mollans) FF/14-20 :  
- 14/09/1408 : Hommage.

Il s'unit avec [Romaine BASCHI de](#) -, la fille légitime de [Guiscardo BASCHI](#) et de [Giacomina FARNÈZE](#).

Ce couple aura un enfant :

- [Catherine](#) née en 1413.

Ils se marient avant 1413.

Bernardon SERRES de est décédé le mercredi 24 février 1413, à l'âge de 54 ans environ, à Villefranche-sur-Saône (69400).

Assassiné - Prés de Villefranche sur Saône (69)  
Archives commencent à 1532.

**Romaine de BASCHI** est née à une date inconnue.

Elle est la fille légitime de [Guiscardo BASCHI de](#), Premier écuyer du Comte de Provence et de [Giacomina FARNÈZE](#).

Elle portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1413 à 1425**.

Elle s'unit avec [Bernardon SERRES de](#) (~ 1359-1413), Capitaine pontifical, Capitaine général de Florence, Gouverneur d'Asti, le fils légitime de [Bernard LA SALLE](#) et de [Ricciarda VISCONTI](#).

Ce couple aura un enfant :

- [Catherine](#) née en 1413.

Ils se marient avant 1413.

le 9 novembre 1413, Romaine vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1156 et 1157 :

- 9/11/1413 : Hommage au Dauphin par Romaine de BASCHI, veuve et héritière de Bernardon de SERRES.

Elle s'unit avec [Henri PINQUETUM de](#) (-), Grand-maître d'hôtel du roi de Naples, le fils légitime de parents non connus.

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Romaine et [Henri](#) concluent un PACS le 23 décembre 1414.

Fiançailles.

Elle s'unit avec [Guillaume FORCALQUIER de](#) (~ 1371-), député de la noblesse aux États de Provence (1396), le fils légitime de parents non connus.

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

Ils se marient vers 1416.

en 1425, Romaine vit un événement important.

d'après Boisgelin : vente à Dragonette de VEYNES en 1425 par Germaine Romaine BASCHI, veuve de Bertrand de SERRES, de sa portion de la terres et sgrie de Mollans pour 3000 fl.

d'après Lacroix (arrond. de Montélimar, III, 8, Arch. Drome, E. 4286) : la terre de Mollans avait été partagée entre Pierre REYNIER et Giraud de MEDICI. Pierre REYNIER vendit sa portion en 1323 au Dauphin Jean, père de Guigues, d'où elle vint à Barthélemy et Augier de MORONCO puis à Pierre GROLÉE de Mévouillon, qui la vendit à Bernard de SERRES. L'autre portion de Mollans fut vendue par Giraud de MEDICI à Hugues ADHEMAR de la Garde, en 1323, d'où elle vint aux VEYNES.

Elle s'unit avec [Luchino RICCI de](#) (~ 1375-), le fils légitime de parents non connus.

Il n'y a pas d'enfants connus pour ce couple.

**Dragonette de VEYNES** est née à une date inconnue à Barjac (30430).

Elle est la fille légitime de [Roland VEYNES de](#).

Elle portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1425 à 1451**.

Elle s'unit avec [Jean I URRE d'](#) (~ 1395-< J 1458), le fils légitime de [Guillaume II URRE](#) et de [Antoinette COMIERS](#).

Ce couple aura cinq enfants :

- [Guillaume](#) né vers 1425.

- [Pierre](#) né à une date inconnue.

- [Louise](#) née à une date inconnue.

- [Raymond](#) né à une date inconnue.

- [Reynier](#) né à une date inconnue.

Ils se marient en J 1414.

vers 1451 ou vers 1414 ou vers 1430. D'après Geneanet Patrick DÉRET (deret) ; vers 1430 d'après Pithon-Curt Jean-Pierre Chabre: Marquis Charles de Boigelin: Esquisses généalogiques sur les familles de Provence- Q 995 Musée Paul Arbaud Aix-en-Provence, André Borel d'Hauterive: Revue Historique de la noblesse, Tome 3, p. 317

Héraldique et Généalogie Edité en 1990. Source: Héraldique & Généalogie, page 79 :

468/9, N. Jean d'URRE, sgr de Tencin, éc, bailli de Grésivaudan, viv. 1445 x Dragonnette de VEYNES, dame de Mollans, teste 1436.

le J 18 avril 1414, Dragonette vit un événement important.

d'après Boisgelin : Dragonette passa procuration à son mari le 18 avril 1414 pour rendre hommage de ses bien, ce que celui-ci exécuta le 2 juillet suivant ; fit donation à son fils Guillaume en 1451 (Arch. Drôme, E. 4280) de la moitié de la sgrie de Mollans.

le 7 mars 1425, Dragonette vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1159 :

- 7/03/1425 : Achat du fort supérieur par Dragonette de VEYNES

A trouver : transmission du titre de Coseigneur de Mollans de sa femme Dragonette de VEYNES à lui-même. Mais Dragonette donne à son fils Guillaume le fort supérieur, elle en est donc resté en possession. Jean d'URRE n'a donc pas été Coseigneur de Mollans elle est restée à ce titre jusqu'en 1451 où elle en a fait don à son fils Guillaume.

**Dragonette VEYNES de est décédée vers J 1436, à Barjac (30430).**

D'après Geneanet Patrick DÉRET (deret).

**Dragonette VEYNES fait un testament en J 1436.**

d'après Boisgelin : fit son testament en 1436.

**Guillaume d'URRE** voit le jour vers 1425 à Barjac (30430).

d'après Jean Gallian :

Guillaume, seigneur de Mollans et de Jeanne de Chabestan d'Alauzon, mariés par contrat de 1451, parents de Jean d'Urre

d'après Pithon-Curt : Cosgr de Mollans et Vinsobres

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 316 :

VII Guillaume d'URRE, csgr do Mollans, Vinsobres, [était cité dans le procès de son frère Reynier, que termina la transaction du 15 janv. 1458; avait avec sa mère un procès commencé dès 1464 et que termina un arrêt au Pari, de Grenoble du 26 nov. 1473; mourut intestat avant 1492]. Il avait ép, en 1451', Jeanne de CHABESTAN d'Alauzon', fille d'Antoine, sgr de Chabestan ; d'où :

1. Jean, dont l'article suit ;
2. François, tige de la branche établie à Carpentras ;
3. Antoine, prieur de Mollans, transigea avec ses trois frères, le 5 nov. 1498', sur leurs droits en l'héritage de leurs père et mère ;
4. Autre Antoine, chan. régulier de St-Ruf, ordre de St-Augustin.

Il est le fils légitime de [Jean I URRE d'](#), âgé de 30 ans et de [Dragonette VEYNES de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1451 à 1492**, sgr de Vinsobres.

Sa mère [Dragonette](#) meurt vers J 1436, Guillaume est âgé de 11 ans.

Il s'unit avec [Jeanne CHABESTAN d'ALAUZON de](#) (~ 1427-> J 1482), la fille légitime de [Antoine CHABESTAN d'ALAUZON](#) et de [XXX](#).

Ce couple aura cinq enfants :

- [Jean II](#) né à une date inconnue.
- [François](#) né à une date inconnue.
- [Antoine](#) né à une date inconnue.
- [Reinier](#) né à une date inconnue.
- [Antoine](#) né à une date inconnue.

Guillaume URRE et [Jeanne CHABESTAN d'ALAUZON](#) concluent un contrat de mariage le 29 septembre 1451.

A.M.(Archives Municipales de Mollans) F.F.-14/20 :

- 29/9/1451 : Donation par Dragonette de VEYNES à son fils Guillaume d'URRE du fort supérieur

A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p.9 :

Guillaume un de leurs enfants, fut chargé, en 1447, de rendre hommage au Dauphin pour Mollans et reçut de sa mère, en 1451, la même seigneurie.

d'après Jean Gallian et Boisgelin : Contrat de mariage. Notaire Pierre Raimundi

d'après Pithon-Curt : consentement de sa mère qui lui fit donation de ses biens par contrat passé en 1451

d'après Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Drôme, séries A-E, L, v. 03. Edité en 1865 :

donation de moitié de la seigneurie par Dragonette de Veynes à Guillaume d'Urre (1451).

Son père [Jean](#) meurt avant le J 15 janvier 1458, Guillaume est âgé de probablement moins de 33 ans.

Après J 1482 son épouse [Jeanne](#) meurt, Guillaume est âgé de probablement 57 ans au moins.

Ils se marient à une date inconnue.

Guillaume URRE d' est décédé en 1492, à l'âge de 67 ans environ.

Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE) p. 380 :

- 1492 : Mort de Guillaume d'URRE

à Barjac ?

D'après Geneanet Patrick DÉRET (deret) : 1481

d'après Pithon-Curt : Jeanne vivoit encore avec Guillaume en 1482.

### **Jean II d'URRE voit le jour à une date inconnue.**

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 316 :

VIII. Jean d'URRE, sgr de Mollans', [fit son test, le 4 juil. 1502', par lequel il lègue à sa femme, à ses trois frères, à Alienor d'URRE, sa nièce (fille de François et d'Hélène de LOYRE), ép. de Jean d'AVIGNON, à Germain d'URRE, son fils et institue pour héritier son autre fils Jean, lui substituant cedit Germain, puis Humbert d'URRE (fils de Reynier), et enfin ladite Alienor]. Il avait ép, suiv. contrat du 13 mors 1482', Madeleine (alias Marguerite) de THOLLON, fille d'Antoine, sgr de Ste-Jalle, et de Geneviève de GASTE de Luppé. d'où :

1. Jean, dont l'article suit ; 2. Germain ; 3. Guillaume ; 4. Philippe ; 5. autre Jean ; 6. Jacques ; 7. Marguerite

d'après Jean Gallian :

Pierre de Gandelin vendit son fief des Baumettes le 29 novembre 1505, par acte passé au Buis par devant Raymond Martini, notaire de cette ville, a noble Jean d'Urre, co-seigneur de Mollans (Drôme), pour le prix de 1.400 florins monnaie courante au Comtat Venaissin. Noble dame Florimonde d'Agoult, épouse du dit Gandelin, présente a l'acte de vente, l'approuva et le ratifia. Jean d'Urre fut investi de ce fief le 10 février 1506, sous le cens annuel de 4 florins 4 gros payable à la Chambre apostolique à la St-Michel. Mais comme, au moment de la vente faite par Pierre de Gandelin à Jean d'Urre, une certaine partie du tènement des Baumettes appartenait à noble Louis de Taulignan, baron de Barres et seigneur de Puyméras, dont la famille en était investie depuis longtemps (a longo tempore), il fut spécifié, dans l'acte d'investiture, que sur les 4 florins 4 gros de cens annuel supporté par ce domaine, Louis de Taulignan paierait 16 gros.

Jean d'Urre, le nouveau seigneur des Baumettes, était fils de Guillaume, seigneur de Mollans, et de Jeanne de Chabestan d'Alauzon, mariés par contrat de 1451,

passé par devant Pierre Raimundi. Il épousa lui-même, par contrat du 13 mars 1482, passé par devant Elzéar Enghirant, Madeleine ou Marguerite de Tholon, fille d'Antoine, seigneur de Sainte-Jalle, et de Geneviève de Luppé, fit son testament le 4 juillet 1502 par devant Bertrand Martini, notaire au Buis, et mourut entre le 12 février 1508 et le 1er mars 1519.

Il est le fils légitime de [Guillaume URRE d'](#) et de [Jeanne CHABESTAN d'ALAUZON de](#).

Il portera le titre de Coseigneur **de Mollans (fort supérieur) de 1492 à 1519**, seigneur des Baumettes entre 1481 et 1519.

*PITHON-CURT - (Fichier numérique) (source 1).*

Il s'unit avec [Madeleine THOLLON de](#) (-), la fille légitime de [Antoine THOLLON](#) et de [Geneviève GASTE](#).

Ce couple aura sept enfants :

- [Guillaume](#) né en J 1482.
- [Jean III](#) né à une date inconnue.
- [Germain](#) né à une date inconnue.
- [Marguerite](#) née à une date inconnue.
- [Philippe](#) né à une date inconnue.
- [Jean](#) né à une date inconnue.
- [Jacques](#) né à une date inconnue.

Jean II URRE et [Madeleine THOLLON](#) concluent un contrat de mariage le 13 mars 1482.

d'après Jean Gallian et Boisgelin :

Notaire Elzeard Enghirani

Il épousa lui-même, par contrat du 13 mars 1482, passé par devant Elzéar Enghirant, Madeleine ou Marguerite de Tholon, fille d'Antoine, seigneur de Sainte-Jalle et de Geneviève de Luppé, d'après Jean Gallian

D'après Pithon-Curt : Jean seigneur de Molans fut marié par contrat passé devant Elzéar Enghirani Notaire le 13 mars 1482 avec Madéline de TOLON fille d'Antoine Seigneur de la Laupie & de Sainte-Jalle, & de Genevieve de GASTE.

Ils se marient le J vendredi 22 mars 1482.  
d'après Boisgelin

en 1492, Jean vit un événement important.

Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE) p. 380 :

- 1492 : Mort de Guillaume d'URRE, faisant de Jean II le Coseigneur de Mollans (fort supérieur).

Jean URRE fait un testament le 4 juillet 1502 à Buis-les-Baronnies (26170).

D'après Jean Gallian : fit son testament le 4 juillet 1502 par devant Bertrand Martini, notaire au Buis et mourut entre le 12 février 1508 et le 1er mars 1519

D'après Pithon-Curt : Testament en 1502 devant Bertrand Martini, notaire au Buis

D'après Boisgelin : 4 juillet 1502 testament au Buis (26) notaire Bertrand MARTINI par lequel il lègue à sa femme, à ses trois frères, à Alienor d'URRE, sa nièce (fille de François et d'Hélène de LOYRE), épouse de Jean d'AVIGNON, à Germain d'URRE son fils, il institue pour héritier son autre fils Jean, lui substituant cedit Germain, puis Humbert d'URRE (fils de Reynier), et enfin ladite Alienor.

À Buis-les-Baronnies, le 29 novembre 1505, Jean vit un événement important.

Pierre de Gandelin vendit son fief des Baumettes le 29 novembre 1505, par acte passé au Buis par devant Raymond Martini, notaire de cette ville, a noble Jean d'Urre, co-seigneur de Mollans (Drôme), pour le prix de 1.400 florins monnaie courante au Comtat Venaissin. Noble dame Florimonde d'Agoult, épouse du dit Gandelin, présente a l'acte de vente, l'approuva et le ratifia. Jean d'Urre fut investi de ce fief le 10 février 1506, sous le cens annuel de 4 florins 4 gros payable à la Chambre apostolique à la St-Michel. Mais comme, au moment de la vente faite par Pierre de Gandelin à Jean d'Urre, une certaine partie du tènement des Baumettes appartenait à noble Louis de Taulignan, baron de Barres et seigneur de Puyméras, dont la famille en était investie depuis longtemps (a longo tempore), il fut spécifié, dans l'acte d'investiture, que sur les 4 florins 4 gros de cens annuel supporté par ce domaine, Louis de Taulignan paierait 16 gros.

Jean URRE d' est décédé le vendredi 15 août 1519.

GAP (Lucien GAP : Un atelier de fausse monnaie aux Baumettes de Faucon en 1492) p. 9 :

- 15/8/ 1519 : Mort de Jean d'URRE II.

Note : Voir <http://pyligney.free.fr/genealogie/dat14.htm#38>.

**Jean III d'URRE** voit le jour à une date inconnue.

d'après Jean Gallian : Jean d'Urre fut seigneur des Baumettes après son père et remit ensuite ce fief à Germain, son frère. Il épousa, par contrat passé en 1512 par devant Berne, notaire, Catherine Choiselat, fille de Colin et de Marguerite de La Plane et fit, le 15 janvier 1536, son testament par devant Antoine Sigaud, notaire au Buis. Ce testament mentionne ses treize enfants.

D'après Pithon-Curt : Coseigneur de Mollans, Seigneur des Baumettes et du Cléoux d'Andran en Dauphiné & au Comté-Venaissin

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 317 :

IX. Jean d'URRE, csgr de Mollans, sgr des Baumelles, Cléon-d'Andran, etc... ; [avait pris à ferme la terre de Châteauneuf-de-Mazenc, en 1551] ; fit son test, le 15 janv. 1536', dans lequel il nomme ses treize enfants'. Il avait ép, suiv. contrat du 1512', Catherine CHOISELAT' (ou CHAUSSELET), fille de Colin et de Marguerite de la PLANE ; d'où :

- 1, [Jacques, institué héritier de son père et de son oncle Germain d'URRE, aux test, de celui-ci en 1542 et 1545 ; acheta, en 1565, une maison à Malaucène, où il s'était retiré pendant la peste] ; S. P. ;
2. François, dont l'article suit ;
3. [Philippe, reçu chev. de S'-Jean-de-J. en 1537] ;
4. [Jean, reçu chev. de S'-Jean-de-J. eu 1546] ;
5. [Claude] ;
6. Esprit, [légataire de son oncle Germain d'URRE, au test, de ce dernier du 6 juin 1542, parait être mort peu après, puisqu'il n'est plus nommé au test, du même Germain de 1545] ;
7. Antoine ;
8. Louise, ép. Jean de VESC, sgr d'Espeluche ;
9. Victoire, ép. Robert de BRUYÈRES, sr de Châteaueux ;

10. Anne, ép, [en 1605], Gaspard de CASTELLANE, sgr de St-Veran, [fils d'Antoine, des sgrs de Claret, et de Françoise ROLLAND] ;

11. Autre Louise;

12. Catherine ;

13. Françoise, ép. Jean des SEGUINS\*, pioeur, général du Pape au Comtat Venaissin, fils de Gabriel, csgr des Baumettes, et de Catherine d'AUDRISSI, sa 2e femme ;

Il est le fils légitime de [Jean II URRE d'](#) et de [Madeleine THOLLON de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1519 à 1540**, Seigneur des Baumettes et du Cléoux d'Andran en Dauphiné & au Comté-Venaissin.

Il s'unit avec [Catherine CHOISELAT de](#) (-), la fille légitime de [Colin CHOISELAT](#) et de [Marguerite LA PLANE](#).

Ce couple aura treize enfants :

- [Jacques](#) né après 1512.
- [François](#) né après 1515.
- [Louise](#) née à une date inconnue.
- [Anne Marie](#) née à une date inconnue.
- [Victoire](#) née à une date inconnue.
- [Antoine](#) né à une date inconnue.
- [François](#) né à une date inconnue.
- [Louise](#) née à une date inconnue.
- [Catherine](#) née à une date inconnue.
- [Françoise](#) née à une date inconnue.
- [Philippe](#) né à une date inconnue.
- [Jean](#) né à une date inconnue.
- [Claude](#) né à une date inconnue.

Jean III URRE et [Catherine CHOISELAT](#) concluent un contrat de mariage en 1512.

D'après Jean Gallian : Il épousa, par contrat passé en 1512 par devant Berne, notaire, Catherine Choiselat, fille de Colin et de Marguerite de La Plane

D'après Pithon-Curt et Boisgelin : contrat passé en 1512 par devant Beruë, notaire, Catherine de Choiselat, fille de Colin et de Marguerite de La Plane de la ville de Pernes.

Ils se marient en 1512.

le 15 août 1519, Jean vit un événement important.

GAP (Lucien GAP : Un atelier de fausse monnaie aux Baumettes de Faucon en 1492) p. 9 :

- 15/8/1519 : Mort de Jean d'URRE II faisant de Jean d'URRE III le Coseigneur de Mollans (fort supérieur).

le 4 septembre 1520, Jean vit un événement important.

A.M.(Archives Municipales de Mollans) F.F.-14/20 et G.G. 57 :

- 4/09/1520 : Transaction entre Jean d'URRE, Dominique PARPAILLE et les consuls de Mollans confirmant la charte des privilèges.

Jean URRE fait un testament le 15 janvier 1536 à Buis-les-Baronnies (26170).

D'après Jean Gallian : Il fit, le 15 janvier 1536, son testament par devant Antoine Sigaud, notaire au Buis. Ce testament mentionne ses treize enfants

D'après Pithon-Curt : 15 janvier 1536, testament par devant Antoine Sigaud, notaire au Buis. Ce testament mentionne ses enfants : neuf et un bâtard (Esprit) sont cités par Pithon-Curt.

D'après Boisgelin : fit son testament le 15 janvier 1536, dans lequel il nomme ses treize enfants.

Il s'unit avec [XXXX](#) -, la fille légitime de parents non connus.

Ce couple aura un enfant :

- [Esprit](#) né à une date inconnue.

Jean URRE d' est décédé vers 1540.

Décès de Jean III d'URRE à trouver.

**Jacques d'URRE** voit le jour après 1512.

d'après Jean Gallian : seigneur des Baumettes après Germain, son oncle et mourut sans postérité. institué héritier de son père et de son oncle Germain d'URRE aux testaments de celui-ci en 1542 et 1545. Acheta, en 1565, une maison à Malaucène, où il s'était retiré pendant la peste  
d'après dossier généalogique de Charles SIMIANE : non cité

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p. 9 : Jacques d'Urre, fils de Jean III, hérita de Germain et François recueillit par substitution les biens du même gentilhomme, qui était son frère. Claudie de Poisieu et François eurent un fils appelé Pierre, qualifié illustre et seigneur de Mollans, dans son testament de 1611. Une attestation des consuls du Buis, datée de 1618, établit que le bourg, en 1589, ayant été pris d'assaut par les réformés, il s'ensuivit « meurtres tres, saccagement et brulement des papiers tant audit lieu « qu'au château du seigneur (1) ».

Il est le fils légitime de [Jean III URRE d'](#) et de [Catherine CHOISELAT de](#).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1540 à 1565**, seigneur des Baumettes.

Son père [Jean](#) meurt vers 1540, Jacques est âgé de probablement moins de 28 ans.

**le 18 août 1540, Jacques vit un événement important.**

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1170  
- 18/08/1540 : Dénombrement fourni au vibally du Buis par Jacques d'URRE.

**en 1545, Jacques vit un événement important.**

D'après Boisgelin : 6 juin 1542 testament de Germain d'URRE par lequel il institue pour héritier Jacques d'URRE, son neveu et lègue à François et Esprit d'URRE, aussi ses neveux, frères du dit Jacques ; fit un autre test en 1545, par lequel il institue pour héritier le même Jacques d'URRE et lui substitue François d'URRE, frère de celui-ci

Donc Jacques n'a sans doute été Coseigneur de Mollans (fort supérieur) qu'après 1545.

**le 20 juillet 1557, Jacques vit un événement important.**

A.M.(Archives Municipales de Mollans) F.F. - 14/20  
- 20/07/1557 : Inventaire des biens de Jacques d'URRE.

**en 1565, Jacques vit un événement important.**

Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE) p. 381A  
- 1565 : Achat par Jacques d'URRE d'une maison à Malaucène, où il se retire après avoir remis ses biens à son frère François.

**François d'URRE voit le jour après 1515.**

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 318 :

X. François d'URRE, sgr de Mollans, les Baumettes, Cléon-d'Andran, Mérindol, etc... ; [fut appelé à la succession de Germain d'URRE, son oncle, après la mort sans postérité de son frère Jacques, auquel il avait été substitué ; vit son château pillé et ses titres brûlés, en 1589, par un parti de la religion prétendue réformée\*]; fit son test, le 31 (alias 6) oct. 1590', [par lequel il institue sa femme héritière à charge de transmettre à leur fils Pierre et nomme pour tuteur à ses enfants François d'URRE, son cousin, habitant a Mormoiron]. Il avait ép, suiv. contrat du 7 août 1564', Claudine de POISIEU', fille de Claude, sgr du Passage, et d'Hélène de GROLÉE ; d'où :

1. François, dont l'article suit ;
2. Pierre', sgr de Mollans,
3. ?
4. Aimar ;
5. Paul, chev. de S'-J.-de-J. en 1604, mourut en 1625 des blessures reçues nu combat de Sarragosse] ;
6. Antoinette, ép. Jean-François do PANISSE, bar. de Montfaucon et d'Oiselet, fils de Guillaume et de Lucrece dos ALRICS, sa 2° femme ;
7. Hélène, ép. Jean MANENT, sgr de Montaut ;
8. Madeleine ;

François d'URRE eut un fils naturel : Jean, né en 1652, habitant a Chabestan, en Dauphiné, légataire de son père,mourut avant 1634.Il avait ép, suiv. contrat du 7 juin 1604', N... de GLANDUVÉS ;

D'après Jean Gallian : François d'Urre fut seigneur des Baumettes après Jacques, son frère. Il épousa, par contrat du 7 août 1564, passé par devant Berne, notaire, Claudine de Poisieu, fille de Claude et d'Hélène de Grolée, et fit son testament le 31 octobre 1590 par devant Chanu, notaire (ou le 6 octobre 1590, par devant Ginoux, notaire au Buis).

D'après Pithon-Curt : Seigneur de Mollans, du Cléoux d'Andran, etc. à qui le sieur de MAUGIRON Lieutenant Général au Gouvernement du Dauphiné donna la garde de Molans & de Mérindol, par comission du 2 mars 1580. Fut légataire de son père par son testament de 1536 et héritier du capitaine MOLANS son oncle en 1542.

D'après Boisgelin : voir Les Adhémar 2° partie page 382.

Il est le fils légitime de [Jean III URRE d'](#) et de [Catherine CHOISELAT de](#). A sa naissance, il a un frère [Jacques](#) (né après 1512).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1565 à 1603**, seigneur des Baumettes et Cléoux d'Andran.

Son père [Jean](#) meurt vers 1540, François est âgé de probablement moins de 25 ans.

Il s'unit avec [Claudine POISIEU de](#) (~ 1545-), la fille légitime de [Claude POISIEU](#) et de [Hélène GROLÉE](#).

Ce couple aura huit enfants :

- [François](#) né vers J 1566.
- [Paul](#) né entre 1570 et 1575.
- [Aimard](#) né vers 1570.
- [Antoinette](#) née entre 1570 et 1575.
- [Pierre](#) né vers J 1570.
- [Hélène](#) née vers 1575.
- [Madeleine](#) née vers 1575.
- [Melchior](#) né à une date inconnue.

François URRE et [Claudine POISIEU](#) concluent un contrat de mariage le 7 août 1564.

D'après Jean Gallian : François d'Urre épousa, par contrat du 7 août 1564, passé par devant Berne, notaire, Claudine de Poisieu, fille de Claude et d'Hélène de Grolée

D'après Pithon-Curt : épousa, par contrat du 7 août 1564, passé par devant Berne, notaire, Claudine de Poisieu, fille de Claude, Seigneur du Passage en Dauphiné et d'Hélène de Grolée, fille de Méraud, Seigneur de Grolée et petite fille de Jean de Poisieu, Seigneur du Passage qui fut marié en 1489, avec Anne de Montainard, fille de Lanthelme, Seigneur de Montainard et de l'Argentièrre

D'après Boisgelin : voir Les Adhémar 2° partie page 382 : il avait épousé suivant contrat du 7 août 1564, Claudine de Poisieu, fille de Claude, seigneur du Passage et d'Hélène de Grolée.

Ils se marient le J lundi 7 août 1564.

en 1565, François vit un événement important.

Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE) p. 381A

- 1565 : Achat par Jacques d'URRE d'une maison à Malaucène, où il se retire après avoir remis ses biens à son frère François.

Vers J 1566 naît son fils [François](#). François est âgé de probablement moins de 51 ans.

Entre 1570 et 1575 naît son fils [Paul](#). François est âgé de moins de 55 ans.

Vers 1570 naît son fils [Aimard](#). François est âgé de probablement moins de 55 ans.

Entre 1570 et 1575 naît sa fille [Antoinette](#). François est âgé de moins de 55 ans.

Vers J 1570 naît son fils [Pierre](#). François est âgé de probablement moins de 55 ans.

Vers 1575 naît sa fille [Hélène](#). François est âgé de probablement moins de 60 ans.

Vers 1575 naît sa fille [Madeleine](#). François est âgé de probablement moins de 60 ans.

Vers J 1582 naît son fils [Jean](#). François est âgé de probablement moins de 67 ans.

François URRE fait un testament le 31 octobre 1590 à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

A.M.(Archives Municipales de Mollans) F.F. - 14/20

Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE) p. 382

- 31/10/1590 : Testament de François d'URRE

D'après Jean Gallian : François d'Urre fit son testament le 31 octobre 1590 par devant Chanu, notaire (ou le 6 octobre 1590, par devant Ginoux, notaire au Buis)

D'après Pithon-Curt : fit son testament le 31 octobre 1590 par devant Chanu, notaire

D'après Boisgelin : voir Les Adhémar 2° partie page 382 : il institue sa femme héritière à charge de transmettre à leur fils Pierre et nomme pour tuteur à ses enfants François d'URRE son cousin, habitant à Mormoiron.

François URRE d' est décédé après mercredi 31 octobre 1590.

Il aura un enfant dont la mère n'est pas connue :

- [Jean](#) né vers J 1582.

**Pierre d'URRE** voit le jour vers J 1570.

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 318 :

Pierre', sgr de Mollans, les Baumettes, Cléon-d'Andran', etc... ; fit son test, le 1612', par lequel il institue pour héritier son fils aîné [Aimar'] et lègue à Jean et Scipion, ses autres enfants; vivait encore le 4 juin 1614". Il avait ép, le 3 sept. 1600, Antoinette de GALLIFFET", fille d'Alexandre et de Madeleine FERRET ; d'où:

A. Isnard (ou Aimard) ;

B. Jean

d'après Jean Gallian : Pierre, qui fut seigneur des Baumettes après son père et eut avec la communauté de Faucon, probablement au sujet de la taille des Baumettes, des difficultés qui furent terminées en 1602 par une transaction reçue par Me Topenas, notaire d'Avignon. Il épousa, le 3 septembre 1600, Antoinette de Gallifet, fille d'Alexandre et de Madeleine Ferret, fit son testament en 1612 et vivait encore le 4 juin 1614

D'après Pithon-Curt : Coseigneur de Mollans, & Seigneur du Cléoux d'Andran & des Baumettes en la paroisse de Faucon au Diocèse de Vaison

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p. 9 : Jacques d'Urre, fils de Jean III, hérita de Germain et François recueilli par substitution les biens du même gentilhomme, qui était son frère. Claudie de Poisieu et François eurent un fils appelé Pierre, qualifié illustre et seigneur de Mollans, dans son testament de 1611. Une attestation des consuls du Buis, datée de 1618, établit que le bourg, en 1589, ayant été pris d'assaut par les réformés, il s'ensuivit « meurtres tres, saccagement et brulement des papiers tant audit lieu « qu'au château du seigneur (1) ».\*

(1) L'Arrondissement de Montélimar.

Il est le fils légitime de [François URRE d'](#), âgé de probablement moins de 55 ans et de [Claudine POISIEU de](#), âgée de 25 ans. A sa naissance, il a pour frères et soeurs : [François](#) (né vers J 1566), [Paul](#) (né entre 1570 et 1575), [Aimard](#) (né vers 1570), [Antoinette](#) (née entre 1570 et 1575).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1603 à 1639**, Seigneur du Cléoux d'Andran & des Baumettes.

Son père [François](#) meurt après 31 octobre 1590, Pierre est âgé de probablement 20 ans au moins.

Vers 1600 naît son fils [Jean](#). Pierre est âgé de 30 ans.

Vers 1600 naît son fils [Isnard](#). Pierre est âgé de 30 ans.

Il s'unit avec [Antoinette GALLIFET de](#) (~ 1575-), la fille légitime de [Alexandre GALLIFET](#) et de [Madeleine FERRET](#).

Ce couple aura cinq enfants :

- [Jean IV](#) né vers 1600.

- [Isnard](#) né vers 1600.

- [Marguerite](#) née à une date inconnue.

- [Scipion](#) né à une date inconnue.

- [Claude](#) né à une date inconnue.

Ils se marient le dimanche 3 septembre 1600.

d'après Jean Gallian

D'après Pithon-Curt : il fut marié vers 1600 avec Antoinette de GALLIFFET fille d'Alexandre, Trésorier de la Maison du Roi, & de Madéline FERRET

D'après Boisgelin : Il avait épousé, le 3 septembre 1600, Antoinette de GALLIFFET fille d'Alexandre & de Madeleine FERRET.

le 27 octobre 1603, Pierre vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1175-76

- 27/10/1603 : Hommage de Pierre d'URRE.

le 11 décembre 1603, Pierre vit un événement important.

D'après Pithon-Curt : rendit hommage à la Chambre des Comptes du Dauphiné en qualité de l'un des Barons des Baronies du Buix le 11 décembre 1603.

Pierre URRE fait un testament en 1612 en Avignon (84).

D'après Jean Gallian : fit son testament en 1612 et vivait encore le 4 juin 1614

D'après Pithon-Curt : fit son testament en faveur de son fils reçu par Topenas, Notaire d'Avignon en 1612

D'après Boisgelin : fit son testament en 1612 par lequel il institue pour héritier son fils [Aimar ou Isnard] et lègue à Jean et Scipion, ses autres enfants.

le 27 février 1612, Pierre vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1577 (ou 1177)

- 27/02/1612 : Hommage de Pierre d'URRE.

le 26 janvier 1621, Pierre vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1578 (ou 1178)

- 26/01/1621 : Hommage de Pierre d'URRE.

Pierre URRE d' est décédé après 1621, à l'âge de probablement 51 ans au moins.

d'après Jean Gallian : fit son testament en 1612 et vivait encore le 4 juin 1614

1619-1630. —Quittances : de 76 livres par Pierre d'Urre, seigneur de Mollans (Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Drôme, séries A-E, L, v. 03 Edité en 1865).

**Jean IV d'URRE** voit le jour vers 1600.

D'après Pithon-Curt : Seigneur de Mollans & du Cléoux d'Andran. Héritier de son père

Les Adhémar généalogie Première partie \_ de Boisgelin page 318 :

Jean, sgr de Mollans, Cléon-d'Andran, etc, cap. d'infant, ; fit son test, le 5 oct. 1639", [par lequel il institue sa femme pour héritière, lègue à Isabeau, leur fille et mourut avant le 16 juil. 1643"]. Il avait ép, [suiv. contrat du 7 nov. 1604"], Marthe CALIGNON", fille d'Alexandre, sgr de Peyrins, et d'Isabelle ROUSSET de la Martrère ; d'où :

a. Jacques, cohéritier de son père, fut parr, à Cléon- d'Andran, en 1642" ;

b. Jacques, sgr de Mollans,

c. [Isabeau, parut au jug. de nobl. du 29 août 1641] ;

Il est le fils légitime de [Pierre URRE d'](#), âgé de 30 ans et de [Antoinette GALLIFET de](#), âgée de 25 ans.

Jean sera Capitaine d'Infanterie. Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1639 à 1640**, des Baumettes & de Cléoux d'Andran.

Son père [Pierre](#) meurt après 1621, Jean est âgé de probablement 21 ans au moins.

Jean URRE fait un testament le 5 octobre 1639 à Buis-les-Baronnies (26170).

Testament le 5 octobre 1639, par OLLIVIER notaire au Buix en faveur de son fils (à vérifier)

D'après Boisgelin : fit son testament le 5 octobre 1639 par lequel il institue sa femme pour héritière, lègue à Isabeau, leur fille et mourut avant le 16 juillet 1643.

Il s'unit avec [Marthe CALIGNON de](#) (~ 1618-1698), la fille légitime de [Alexandre CALIGNON](#) et de [Isabeau ROSSET](#).

Ce couple aura trois enfants :

- [Jacques](#) né en 1640.

- [Isabeau](#) née avant 1641.

- [Jacques](#) né avant 1641.

Ils se marient avant 1640.

Jean IV URRE et [Marthe CALIGNON](#) concluent un contrat de mariage à une date inconnue à Buis-les-Baronnies (26170).

D'après Pithon-Curt : Contrat de mariage le 7 novembre 1604, par OLLIVIER notaire au Buix : IMPOSSIBLE, peut-être 1644

D'après Boisgelin : Il avait épousé, suivant contrat du 7 novembre 1604 (impossible) Marthe de CALIGNON, fille d'Alexandre, sgr de Peyrins et d'Isabelle ROUSSET de la Martrère.

Jean URRE d' est décédé le mardi 7 août 1640, à l'âge de 40 ans environ.  
Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE) p. 383  
- 7/08/1640 : Mort de Jean d'URRE IV

**Jacques d'URRE** Voir page 35

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort inférieur) de 1667 à 1681**  
et **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1640 à 1653.**

**Charles I de SIMIANE** voit le jour vers 1611.

d'après Dictionnaire de la noblesse de France, Volume 15 (François Alexandre Aubert de la Chenaye)

d'après L'arrondissement\_de\_Nyons\_\_histoire\_[...]Lacroix\_André\_bpt6k1116377 :

Leur fils, appelé aussi Charles, acquit, en 1653, pour 61,000 livres, la part de Jacques d'Urre, son frère utérin et devint ainsi maître unique de Mollans. Charles Ier de Simiane testa, en 1668, en faveur de Charles II et de Joseph, capitaine au régiment de Sault. Charles II épousa Jeanne-Françoise de Camaret et alla mourir à Caromb en 1687: son fils aîné, Claude-Ignace-Joseph, devint, en 1717, évêque de St-Paul-Trois-Châteaux et Alexis-Elzéar, le cadet, s'allia d'abord avec N. du Faur de La Motte et ensuite avec Catherine de Sabatier, de Valréas. Les baptêmes à Mollans de plusieurs de leurs enfants prouvent qu'ils habitaient ce bourg de 1710 à 1726. Il est le fils légitime de [Antoine SIMIANE de](#), âgé de 46 ans et de [Lucrèce CLARET de](#), âgée de 41 ans.

Charles sera Colonel des Vieilles Bandes du duc de Savoie Duc d'ESPARRON. Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1653 à 1668**, Sieur d'Esparron.

Son père [Antoine](#) meurt vers 1624, Charles est âgé de 13 ans.

Il s'unit avec [Marthe CALIGNON de](#) (~ 1618-1698), la fille légitime de [Alexandre CALIGNON](#) et de [Isabeau ROSSET](#).  
Ce couple aura onze enfants :

- [Isabeau](#) née en 1649.
- [Louis](#) né en 1649.
- [Charles II](#) né en 1651.
- [Joseph](#) né en 1652.
- [Joseph](#) né en 1653.
- [Pierre](#) né en 1654.
- [Jeanne Marie](#) née en 1655.
- [Marthe](#) née en 1657.
- [Joachim](#) né en 1657.
- [Louis](#) né en 1659.
- [Claude](#) né en 1660.

Ils se marient le mardi 10 février 1643 à Valréas (84600).

Pas trouvé page 29/59

Constitution d'une dot pour Marthe en 1644

A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) p.9

Marthe de Calignon, petite-fille du chancelier de Navarre, accorda sa main, en 1604, à Jean IV, fils de Pierre et hérita de ses droits. Elle se remaria avec Charles de Simiane-Esparron, colonel des vieilles bandes du duc de Savoie, d'une ancienne famille comtadine établie en Dauphiné et illustrée.

en 1644, Charles vit un événement important.

D'après Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (Volume 30, pt.2) :  
1644. Constitution de dot pour Marthe de Calignon, nouvellement mariée à Charles de Simiane, seigneur d'Esparron.

Le 22 août 1649 naît sa fille [Isabeau](#). Charles est âgé de 38 ans environ.

Le 22 août 1649 naît son fils [Louis](#). Charles est âgé de 38 ans environ.

Le 23 février 1651 naît son fils [Charles](#). Charles est âgé de 40 ans environ.

Le 31 janvier 1652 naît son fils [Joseph](#). Charles est âgé de 41 ans environ.

Le 20 avril 1653 naît son fils [Joseph](#). Charles est âgé de 42 ans environ.

le 12 juillet 1653, Charles vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1180 (ou 1187)

- 12/07/1653 : Sentence arbitrale du sénéchal de Montélimar dépossédant Jacques d'URRE, mineur, de la terre de Mollans, au profit de sa mère, Marthe de CALIGNON et de son second époux, Charles de SIMIANE.

d'après L'arrondissement\_de\_Nyons\_\_histoire\_[...]Lacroix\_André\_bpt6k1116377 :

Leur fils, appelé aussi Charles, acquit, en 1653, pour 61,000 livres, la part de Jacques d'Urre, son frère utérin et devint ainsi maître unique de Mollans.

le 15 mars 1654, Charles vit un événement important.

I.C.C.D. (Inventaire de la Chambre des Comptes du Dauphiné) n° 1181 (ou 1188)

- 15/03/1654 : Hommage.

Le 17 mai 1654 naît son fils [Pierre](#). Charles est âgé de 43 ans environ.

Le 12 juillet 1655 naît sa fille [Jeanne](#). Charles est âgé de 44 ans environ.

Le 3 janvier 1657 naît sa fille [Marthe](#). Charles est âgé de 46 ans environ.

Le 18 décembre 1657 naît son fils [Joachim](#). Charles est âgé de 46 ans environ.

Le 9 février 1659 naît son fils [Louis](#). Charles est âgé de 48 ans environ.

Le 17 juin 1660 naît son fils [Claude](#). Charles est âgé de 49 ans environ.

Charles SIMIANE fait un testament en 1668.

H. NOB. (Histoire de la noblesse du Comté Venaissin - PITHON-CURT)

A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) II p. 10

- 1668 : Testament de Charles de SIMIANE en faveur de son fils Charles.

"Charles Ier de Simiane testa, en 1668, en faveur de Charles II et de Joseph, capitaine au régiment de Sault".

Charles SIMIANE de est décédé le dimanche 7 octobre 1668, à l'âge de 57 ans environ, à Valréas (84600).

Valréas page 12/22 (Actes paroissiaux et d'état civil de Valréas » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Valréas » Actes de catholicité » Sépultures (1586-1654 ; 1657-1678 ; 1687-1771 ; 1775-1793) » 1657-1678).

*SIMIANE Charles Décès 1668 - Valreas (84) - Actes paroissiaux et d'état civil de Valréas » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Valréas » Actes de catholicité » Sépultures (1586-1654 ; 1657-1678 ; 1687-1771 ; 1775-1793) » 1657-1678 - (Autre).*

**Note** : Colonel des vieilles bandes du duc de Savoie, d'une ancienne famille comtadine établie en Dauphiné et illustréeparde Gordes, gouverneur de cette province, au XVIe siècle (Lacroix).

**Charles II de SIMIANE** voit le jour le jeudi 23 février 1651 à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

Mollans-sur-Ouvèze page 211/233 (1610-16575 Mi 300/R1Archives départementales de la Drôme)

Fils à noble Charles et noble Marthe de CALIGNON. Son parrain Balthasar BARBIER, sa marraine demoiselle Isabeau d'URRE, par moi MERIC curé de Mollans

d'après Jean Gallian :

Acte de baptême de Charles de Simiane : Le 23/02/1651 à Mollans sur ouvèze ( Folio 211/233 registre Ri 300/R1 1610-1657)

Charles II faisait partie de la branche de Mollans/Caromb des Simiane et était cousin des seigneurs de Truchenu/marquis d'Esparron et propriétaire du château de Valréas.

Cette dernière branche se termine en 1734, car Louis III (+1718) n'avait que des filles et son frère François est mort en 1734.

La branche de Mollans/Caromb a repris les titres de "seigneurs de Truchenu, marquis d'Esparron" à cette dernière date en la personne d'Antoine Charles Augustin Joseph + 1747 (photo ci-dessous) et probablement le château de Valréas.

*SIMIANE Charles Naissance 1651 - Mollans (26) - 1610-16575 Mi 300/R1 Archives départementales de la Drôme - (Autre).*

Il est le fils légitime de [Charles I SIMIANE de](#), Colonel des Vieilles Bandes du duc de Savoie Duc d'ESPARRON, âgé de 40 ans environ et de [Marthe CALIGNON de](#), âgée de 33 ans environ. A sa naissance, il a pour frères et soeurs : [Louis](#) (né en 1649), [Jacques](#) (né en 1640), [Isabeau](#) (née avant 1641), [Jacques](#) (né avant 1641).

Il portera le titre de Coseigneur de **Mollans (fort supérieur) de 1668 à 1687**, sgr d'Esparron.

Son père [Charles](#) meurt le 7 octobre 1668, Charles est âgé de 17 ans.

Il s'unit avec [Jeanne Françoise CAMARET de](#) (1661-), la fille légitime de [Jean Antoine CAMARET](#) et de [Françoise VENDRAN](#).

Ce couple aura huit enfants :

- [Anne Marthe](#) née en 1677.
- [Claude Ignace Joseph](#) né en 1679.
- [Thérèse Mabilie](#) née en 1680.
- [Delphine](#) née en 1681.
- [Alexis Elzéard](#) né en 1683.
- [Marie Madelène](#) née en 1685.
- [Françoise](#) née en 1685.
- [Marie Anne](#) née avant 1687.

Ils se marient le mardi 16 avril 1675 à Caromb (84330).

Caromb page 67/142 (Actes paroissiaux et d'état civil de Caromb » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Caromb » Actes de catholicité » Mariages (1557 ; 1597-1771 ; 1774-1792) » 1er juin 1654-29 janvier 1697) Entre haut seigneur Charles SIMIANE d'Esparron fils de Charles avec haute ... Jeanne Françoise de CAMARET fille de noble Jean Antoine ... (suite difficile à lire)

d'après Jean Gallian et d'après Dictionnaire de la noblesse de France, Volume 15 (François Alexandre Aubert de la Chenaye) :

Mariage à caromb le 29/05/1675 folio 67/1421687 CAROMB acte de dc de Charles de Simiane

*SIMIANE Charles & CAMARET Jeanne Françoise Mariage 1675\* - Caromb (84) - Actes paroissiaux et d'état civil de Caromb » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Caromb » Actes de catholicité » Mariages (1557 ; 1597-1771 ; 1774-1792) » 1er juin 1654-29 janvier 1697 - (Autre).*

Le 20 août 1677 naît sa fille [Anne](#). Charles est âgé de 26 ans.

Le 1er juillet 1679 naît son fils [Claude](#). Charles est âgé de 28 ans.

Le 15 octobre 1680 naît sa fille [Thérèse](#). Charles est âgé de 29 ans.

Le 16 décembre 1681 naît sa fille [Delphine](#). Charles est âgé de 30 ans.

Le 22 juin 1683 naît son fils [Alexis](#). Charles est âgé de 32 ans.

Le 6 avril 1685 naît sa fille [Marie](#). Charles est âgé de 34 ans.

Le 6 avril 1685 naît sa fille [Françoise](#). Charles est âgé de 34 ans.

Avant 1687 naît sa fille [Marie](#). Charles est âgé de moins de 35 ans.

Charles SIMIANE de est décédé le lundi 13 janvier 1687, à l'âge de 35 ans, à Caromb (84330).

Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE) p. 383

A.M.(Archives Municipales de Mollans) G.G.-2

Cadastre 1661 f°463  
- 1687 : Mort de Charles de SIMIANE

Caromb page 82/143 (Actes paroissiaux et d'état civil de Caromb » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Caromb » Actes de catholicité » Sépultures (1558 ; 1597-1792) » 22 avril 1671-15 novembre 1697)  
Noble Charles de SIMIANE, seigneur d'Esparron

d'après Jean Gallian : Folio 82/143 registre sépultures 1558-1792.  
*SIMIANE Charles Décès 1687 - Caromb (84) - Actes paroissiaux et d'état civil de Caromb » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Caromb » Actes de catholicité » Sépultures (1558 ; 1597-1792) » 22 avril 1671-15 novembre 1697 - (Autre).*

## 4. Les deux derniers seigneurs (SIMIANE)

**Alexis Elzéard de SIMIANE dit Comte de Mollans** voit le jour le mardi 22 juin 1683 à Caromb (84330).  
Caromb page 147/189 (Actes paroissiaux et d'état civil de Caromb » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Caromb » Actes de catholicité » Baptêmes (1550-1564 ; 1566-1754 ; 1588-1597 ; 1612-1771 ; 1774-1792))

Fils de l'illustre Charles de SIMIANE dit d'Esparron et de noble Jeanne Françoise de CAMARET. Le parrain est noble Jean Baptiste d'URRE ... de Mollans et de Demoiselle Marie ANCEAU?

d'après Dictionnaire de la noblesse de France, Volume 15 (François Alexandre Aubert de la Chenaye) :  
Appelé Comte de Mollans.

*SIMIANE Alexis Elzéard Naissance 1683 - Caromb (84) - Actes paroissiaux et d'état civil de Caromb » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Caromb » Actes de catholicité » Baptêmes (1550-1564 ; 1566-1754 ; 1588-1597 ; 1612-1771 ; 1774-1792) - (Autre).*

Il est le fils légitime de [Charles II SIMIANE de](#), âgé de 32 ans et de [Jeanne Françoise CAMARET de](#), âgée de 22 ans.  
A sa naissance, il a pour frères et soeurs : [Anne Marthe](#) (née en 1677), [Claude Ignace Joseph](#) (né en 1679).

Il portera le titre de **Coseigneur de Mollans (fort supérieur) de 1687 à 1692 puis Seigneur de Mollans de 1692 à 1734**, sgr de Montauban et d'Arpavon, Comte de Simiane.

À Caromb, le 13 janvier 1687, Alexis vit un événement important.  
Boisg. (Marquis de BOISGELIN : Biographies ADHEMAR et d'URRE) p. 383  
A.M.(Archives Municipales de Mollans) G.G.-2  
Cadastre 1661 f°463  
- 1687 : Mort de Charles de SIMIANE

Caromb page 82/143 (Actes paroissiaux et d'état civil de Caromb » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Caromb » Actes de catholicité » Sépultures (1558 ; 1597-1792) » 22 avril 1671-15 novembre 1697)  
Noble Charles de SIMIANE, seigneur d'Esparron

d'après Jean Gallian : Folio 82/143 registre sépultures 1558-1792.

Son père [Charles](#) meurt le 13 janvier 1687, Alexis est âgé de 3 ans.

entre 1690 et 1759, Alexis vit un événement important.  
Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Drôme, séries A-E, L, v. 03. Edité en 1865 (E4291. (FF. 19.) (Liasse.) — 53 pièces, 3 cahiers in-.4°,49 feuillets, papier) :  
1690-1714. — Parcellesde fournitures et vacations pour Ginoux, notaire de Mollans,chargé de la poursuite du procès intenté par Jeanne-Françoise de Camaret et Alexis Elzéar de Simiane, seigneur de Mollans, aux habitants

des granges de Veaux et aux prieurs-curés du lieu : les recettes sont de 4,664 livres et les dépenses de 7,682 livres.

1750-1759. — Requêtes des habitants : au maître des eaux et forêts pour avoir permission de conduire leurs bêtes à laine sur la montagne de Bluye; — au juge du lieu pour défendre la chasse et la pêche. — Copie du jugement de Robert, vibailli, annulant les défenses faites au nom de Jean de Follaquier, écuyer, mari de Jeanne Adhémar, de chasser et de couper du bois au Devès (4548). — Procédures pour M. de Simiane, seigneur de Mollans, contre les habitants qui dévastent ses bois. — Constatations de délits, injures, coups portés à Isnard et à Savinas, ermites de Notre-Dame-des-Anges, vols, etc et de morts accidentelles.

le 23 février 1692, Alexis vit un événement important.

A.M.(Archives Municipales de Mollans) C.C. 22 f°3

A.V. (Archives du Vaucluse) PETIT n°355 f° 63

- 23/02/1692 : Mort de Jean-Baptiste d'URRE, sans postérité. Testament en date du 1/02/1686 en faveur d'Alexis Elzéard de SIMIANE.

Il s'unit avec [Catherine FAURE VIEUX de LA MOTTE de](#) (-1705), la fille légitime de [Charles Jacques FAURE VIEUX de LA MOTTE](#) et de [Jeanne DEPINGRE d'ARPAVON de MONTAUBAN](#).

Ce couple aura un enfant :

- [Marie](#) née en 1705.

Ils se marient avant 1705.

Le 31 mars 1705 naît sa fille [Marie](#). Alexis est âgé de 21 ans.

Le 11 avril 1705 (Couches) son épouse [Catherine](#) meurt, Alexis est âgé de 21 ans.

Il s'unit avec [Catherine SABATIER de](#) (1683-1775), la fille légitime de [Antoine SABATIER](#) et de [Catherine GREGOIRE de LA GACHE](#).

Ce couple aura quatorze enfants :

- [Antoine Charles Augustin Joseph](#) né en 1710.

- [Marianne Dauphine](#) née en 1712.

- [Balthazar](#) né en 1712.

- [Joseph Louis Bernard](#) né en 1714.

- [Françoise Madeleine Antoinette](#) née en 1715.

- [Delphine](#) née en 1716.

- [Elzéard](#) né en 1717.

- [Catherine](#) née en 1718.

- [Thérèse Paule](#) née en 1720.

- [Louise](#) née en 1721.

- [Pierre Casimir](#) né en 1724.

- [Marie Thérèse](#) née en 1726.

- [Mabille](#) née en 1730.

- [Alexis](#) né à une date inconnue.

Ils se marient le dimanche 6 septembre 1705 à Valréas (84600).

Valréas page 2/47 (Actes paroissiaux et d'état civil de Valréas » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Valréas » Actes de catholicité » Mariages (1589-1596 ; 1625-1631 ; 1634-1763 ; 1775-1793) » 1705-1714 )

J'ai épousé haut et puissant Comte et Seigneur Elzéard Alexis de SIMIANE chevalier seigneur de Mollans, Montauban, Arpavon et autres places, fils naturel et légitime de feu haut et puissant seigneur messire Charles Seigneur d'Esparon et de haute et puissante dame Françoise de CAMARET d'une part et illustre demoiselle Catherine de SABATIER fille naturelle et légitime de messire Antoine et d'illustre dame Catherine de GREGOIRE de LA GACHE.

Présents : Jacques CHANNET du dit Mollans et Jean Antoine FANIER?

d'après Dictionnaire de la noblesse de France, Volume 15 (François Alexandre Aubert de la Chenaye) : le 12/7/1705.

*SIMIANE Alexis Elzéard & SABATIER Catherine Mariage 1705 - Valreas (84) - Actes paroissiaux et d'état civil de Valréas » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Valréas » Actes de catholicité » Mariages (1589-1596 ; 1625-1631 ; 1634-1763 ; 1775-1793) » 1705-1714 - (Autre).*

Alexis Elzéard SIMIANE et [Catherine SABATIER](#) concluent un contrat de mariage le 25 octobre 1705 à Valréas (84600).

contrat de mariage du 25 octobre 1705 devant Darut à Valréas.

le 12 mars 1710, Alexis vit un événement important.

A.M.(Archives Municipales de Mollans) G.G. -57

- 12/03/1710 : Transaction entre le seigneur de Mollans et la Communauté. Il n'y a plus qu'un seul seigneur à Mollans.

Le 21 avril 1710 naît son fils [Antoine](#). Alexis est âgé de 26 ans.

Le 4 janvier 1712 naît sa fille [Marianne](#). Alexis est âgé de 28 ans.

Le 31 décembre 1712 naît son fils [Balthazar](#). Alexis est âgé de 29 ans.

Le 7 avril 1714 naît son fils [Joseph](#). Alexis est âgé de 30 ans.

Le 1er mai 1715 naît sa fille [Françoise](#). Alexis est âgé de 31 ans.

Le 29 août 1716 naît sa fille [Delphine](#). Alexis est âgé de 33 ans.

le 28 novembre 1716, Alexis vit un événement important.

A.V. (Archives du Vaucluse) Fonds PETIT n° 355, f° 470

- 28/11/1716 : Testament d'Alexis Elzéard de SIMIANE en faveur de son fils Antoine.

Le 25 septembre 1717 naît son fils [Elzéard](#). Alexis est âgé de 34 ans.

Le 15 novembre 1718 naît sa fille [Catherine](#). Alexis est âgé de 35 ans.

Le 1er juin 1720 naît sa fille [Thérèse](#). Alexis est âgé de 36 ans.

Le 13 novembre 1721 naît sa fille [Louise](#). Alexis est âgé de 38 ans.

Le 4 mars 1724 naît son fils [Pierre](#). Alexis est âgé de 40 ans.

Le 23 juillet 1725 son fils [Pierre](#) meurt, Alexis est âgé de 42 ans.

Le 30 janvier 1726 naît sa fille [Marie](#). Alexis est âgé de 42 ans.

Le 12 octobre 1726 sa fille [Marie](#) meurt, Alexis est âgé de 43 ans.

Le 28 juillet 1730 naît sa fille [Mabille](#). Alexis est âgé de 47 ans.

Alexis E. SIMIANE de dit Comte de Mollans est décédé le dimanche 20 juillet 1755, à l'âge de 72 ans, à Valréas (84600).

D'après Louis JACQUET, il serait mort à Mollans le 2/12/1734 A.M. Série Q. Faux car décès trouvé à Valreas le 20 juillet 1755

Valréas page 64/74 (Actes paroissiaux et d'état civil de Valréas » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Valréas » Actes de catholicité » Sépultures (1586-1654 ; 1657-1678 ; 1687-1771 ; 1775-1793) » août 1748-27 juillet 1756)

Noble et illustre seigneur messire Alexis Elzéard comte de Simiane, seigneur de Mollans et autres places, époux de noble et illustre dame Catherine de SABATIER, âgé d'environ 73 ans, enseveli dans le caveau de sa Chapelle St Jean le lendemain.

*SIMIANE Alexis Elzéard Décès 1755 - Valreas (84) - Actes paroissiaux et d'état civil de Valréas » Actes d'Ancien Régime » Paroisse catholique de Valréas » Actes de catholicité » Sépultures (1586-1654 ; 1657-1678 ; 1687-1771 ; 1775-1793) » août 1748-27 juillet 1756 - (Autre).*

Il est inhumé le 21 juillet 1755 à Mollans-sur-Ouvèze (26170) - Chapelle Saint Jean.

Mollans-sur-Ouvèze page 102/132 (1749-17575 Mi 300/R7Archives départementales de la Drôme)

Note haut de page : décéda le 20 juillet à sa maison de Valréas, noble Alexis Elzéard de SIMIANE vivant Seigneur de Mollans et le jour suivant ??? d'environ 70 ans ???

*SIMIANE Alexis Elzéard Inhumation 1755 - Mollans (26) - 1749-17575 Mi 300/R7Archives départementales de la Drôme - (Autre).*

Note : Seigneur de Mollans -décédé en sa maison à Valréas 84 - le 02/08/1755 un service pour le repos de son âme a été célébré à Mollans (Etat civil de Mollans).

Dit "comte de Mollans" (<http://jean.gallian.free.fr/comm2/Images/genealog/simianepdf/Sim4b.pdf>).

Seigneur de Mollans, Montauban, Arpavon (Gallian)

**Antoine Charles Augustin Joseph de SIMIANE dit Comte de Mollans** voit le jour le lundi 21 avril 1710 à Mollans-sur-Ouvèze (26170).

Mollans-sur-Ouvèze page 14-15/216 (1709-17285 Mi 300/R4Archives départementales de la Drôme)  
Parrain noble Antoine de SABATIER, son grand père, marraine noble dame Jeanne Françoise de CAMARET, sa grand mère. En présence de noble Claude Ignace Joseph (de SIMIANE), abbé de Faucon, grand oncle et Alexandre Louis ???

marquis de Simiane (23 février 1718), marquis d'Esparron (23 février 1718), marquis de Chalancon (23 février 1718)

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (Volume 30, pt.2) page 1138 : 1710. Baptême, à Molans en Dauphiné, d'Antoine-Charles-Augustin-Joseph de Simiane, fils d'Alexis-Elzéar de Simiane, seigneur de Molans, la Motte, Arpavon, Montauban, etc et de Catherine de Sabattier. Extrait certifié de 1725.

d'après Dictionnaire de la noblesse de France, Volume 15 (François Alexandre Aubert de la Chenaye) :  
Marquis d'Esparron, Baron de Chalencçon, d'Arnagon, de Gumiane, de la Baume-de-Transit, Sgr de Truchenu, etc.

Aide de camp de Louis de BOURBON, comte de Clermont.

*SIMIANE Antoine Charles Augustin Joseph Naissance 1710 - Mollans (26) - 1709-17285 Mi 300/R4Archives départementales de la Drôme - (Autre).*

Il est le fils légitime de [Alexis Elzéard SIMIANE de dit Comte de Mollans](#), âgé de 26 ans et de [Catherine SABATIER de](#), âgée de 27 ans.

Il portera le titre de **Seigneur de Mollans de 1755 à 1792**, Marquis d'Esparron, Baron de Chalencçon, d'Arnagon, de Gumiane, de la Baume-de-Transit, Sgr de Truchenu, etc.

Il s'unit avec [Anne Marie TURPIN de CRISSÉ de SANZAY](#) (1714-1748), Dame d'honneur de la Duchesse de Chartres, la fille légitime de [Lancelot TURPIN de CRISSÉ de SANZAY](#) et de [Marie Claudine Geneviève CHERRIERES](#).

Ce couple aura un enfant :

- [François Louis](#) né avant 1748.

Ils se marient le vendredi 25 mai 1736 à Paris (75000) - 75006 St-Sulpice.

Pas trouvé dans l'état civil reconstitué

ou 13/5/1736 à Mollans ?

le 20 août 1744, Antoine vit un événement important.

A.M.(Archives Municipales de Mollans) B.B.12/10

- 20/08/1744 : Visite des consuls au marquis de SIMIANE domicilié à Paris, de passage à Mollans.

Il s'unit avec [Louise Marie SAINT-QUENTIN de BLET de](#) (~ 1726-), la fille légitime de [Alexandre SAINT-QUENTIN de BLET](#) et de [Marie PEYRENC de SAINT-CYR](#).

Ce couple aura trois enfants :

- [Alexis Charles Alexandre](#) né en 1755.

- [Catherine Marie](#) née en 1756.

- [François Louis Joseph](#) né en 1759.

Ils se marient vers 1750.

À Mollans-sur-Ouvèze, le 27 janvier 1763, Antoine vit un événement important.

Pillage des deniers royaux à Mollans par des contrebandiers armés

D'après "Inventaire\_sommaire\_des\_archives\_départementales\_[...]Lacroix\_André\_bpt6k9763036q"

Ordre de François d'Albert, seigneur de Rioms, coseigneur de Tarendol, Bellecombe, Pennafort, etc, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant du Diois, Gapençais et Baronnies, aux communautés de Villefranche, Mévouillon, la Rochette, Verset Lachau de réparer leurs chemins et de l'avertir du passage des contrebandiers armés qui, le 27 janvier 1763, ont pillé les deniers royaux à Mollans et courent le pays "sous prétexte de contrebande".

**en 1792, Antoine vit un événement important.**

A.M.(Archives Municipales de Mollans) Série Q.

-1792 : Dénombrement des biens nobles. Il n'y a plus de seigneur à Mollans

D'après A.N. (l'arrondissement de NYONS - LACROIX) :

Charles-Antoine, Balthazar, Louis-Joseph et Alexis héritèrent d'Alexis-Elzéar: le premier, en 1792, possédait les châteaux, terrasses et basses-cours de Mollans, un verger et un bâtiment au faubourg, un pré à la Sablière, un autre au pont, une terre aux Prayaux, une autre à la porte Major, une grange derrière les remparts, un verger au Portalet et 48 charges de blé de censés foncières. En 1735, les droits seigneuriaux du fief s'élevaient, avec le péage et les four et moulin banaux, à 1,050 livres (1).

(1) Anselme, Histoire généalogique de la maison de France, t. II. Borel d'Hauterive, Annuaire de la noblesse, 1860. Archives de la Drôme, Série Q.

**le 17 juillet 1799, Antoine vit un événement important.**

Tables de successions (DQ8 28) (Paris, France) page 86/96 (1er bureau, 3e et 4e arrondissements anciens, Table des décès, Toutes lettres, du 1er vendémiaire an VII (22 septembre 1798) au 30 fructidor an IX (17 septembre 1801) 1798-1801 DQ8 28 ) :

(Noms des personnes décédées et qui seront réputées mortes après une longue absence)

Lieu : Paris

Bureau : 1er

Arrondissements (anciens) : IIIe et IVe

Patronyme : SIMIANE

Prénom : Antoine Charles Augustin Joseph

Adresse : Rue Martel, n° 11

Date du décès : 29/MESS/07

âge : 89 ans

Héritiers, témoins : LACOLLEY, homme de lettres, ami, même demeure

Relevé effectué par : La France généalogique (CEGF)

Présentation de la collection : Tables de successions (DQ8).

**Antoine C. A. J. SIMIANE de dit Comte de Mollans est décédé à une date inconnue, à En Exil.**

Avant ou après 1799 ?

Lieu et date inconnus d'après Tables de successions (DQ8 28) (Paris, France) le 17 juillet 1799.

*SIMIANE Antoine Charles Augustin Joseph Décès 1799 - Paris - (Autre).*

**Note :**

Ch de l'Ordre du roi 1734, marquis d'Esparron, baron de Chalançon,...sg Truchenu (Gallian)

.